



# **EVALUATION FINALE INDEPENDANTE DU PROJET "RENFORCEMENT DES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES ET INTERPARTIS POUR UNE PARTICIPATION CIVIQUE ET POLITIQUE DES JEUNES DANS UN ENVIRONNEMENT SECURISE ET DE PAIX"**

**RAPPORT FINAL**

**Décembre 2025**

**ÉVALUATION COMMANDITEE PAR :**

Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)  
Et sous le suivi de l'UNFPA Tchad

**ÉVALUATION CONDUITE PAR :**

CIBLE Études & Conseil  
1473 Boulevard de la République, BP 3462 Douala Cameroun

**ÉQUIPE D'ÉVALUATION :**

BILLONG BI NTEP Luc Maurice,  
Consultant international, Chef d'équipe  
RAMADJI NADJIBAYE Nguem,  
Consultant National

**Évaluation finale indépendante du « renforcement des relations  
intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des  
jeunes dans un environnement sécurisé et de paix ».**

**Rapport final, distribution restreinte  
Décembre 2025**

-----

Ce rapport a été réalisé avec l'appui des assistants de recherche suivants : Mme Miriam RÉMADJI, Mme GHOU KIBEI ISSA KANA, Mme NINRAMAL Isabelle, Mme MOTAR LO ALLAH Anne, Mme MENODJI Triphose, Mme YAKIMA DJIESTELLAKAM Estlela, M. BENDOUNGA Rodrigue, M. KON HOMTA Sodom, M. BRAHIM HAMAT MALLOUM, M. YAMTA Yannick YESSIR

**ENONCÉ D'INTENTION**

L'analyse et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue des agences de mise en œuvre du projet à savoir : Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Ceci est une publication indépendante et les opinions qui y sont n'engagent que l'auteur.

# TABLE DES MATIERES

I.	RESUME EXECUTIF.....	4
II.	CONTEXTE DE L'ÉVALUATION .....	7
III.	OBJET DE L'ÉVALUATION ET THEORIE DU CHANGEMENT .....	8
III.1.	OBJET DE L'ÉVALUATION .....	8
III.2.	THÉORIE DU CHANGEMENT DU PROJET .....	9
IV.	BUTS, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ÉVALUATION .....	10
IV.1.	BUT DE L'ÉVALUATION .....	10
IV.2.	OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION .....	11
IV.3.	PORTÉE DE L'ÉVALUATION .....	11
IV.4.	PARTIES PRENANTES ET UTILITÉ DE L'ÉVALUATION .....	11
V.	CRITÈRES ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION.....	12
VI.	MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION .....	13
VI.1.	APPROCHE D'ÉVALUATION .....	13
VI.2.	MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES ET ÉCHANTILLONNAGE .....	14
VI.3.	MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES .....	15
VII.	PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DROITS HUMAINS.....	16
VIII.	ASSURANCE QUALITE ET ETHIQUE DE L'ÉVALUATION .....	16
VIII.1.	ASSURANCE QUALITÉ .....	16
VIII.2.	ÉTHIQUE.....	17
IX.	LIMITES ET MESURES DE MITIGATION .....	17
X.	CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES .....	18
X.1.	PERTINENCE .....	18
X.2.	EFFICACITÉ .....	27
X.3.	EFFICIENCE .....	32
X.4.	DURABILITÉ .....	35
X.5.	IMPACT .....	41
X.6.	ORGANISATION MANAGÉRIALE .....	45
X.7.	CONCLUSIONS FINALES .....	49
X.8.	LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES .....	51
XI.	RECOMMANDATIONS .....	52
XII.	ANNEXES.....	53
XII.1.	ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE .....	53
XII.2.	ANNEXE 2 : MATRICE DE L'ÉVALUATION.....	59
XII.3.	ANNEXE 3 : NORMES ÉTHIQUES APPLIQUÉES.....	64
XII.4.	ANNEXE 4 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES .....	66
XII.5.	ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE .....	81
XII.6.	ANNEXE 6 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....	83

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Fiche synoptique du projet .....	8
Tableau 2 : chaîne de résultat du projet .....	9
Tableau 3 : ventilation du budget du projet par grandes masses .....	9
Tableau 4 : utilisateurs de l'évaluation .....	12
Tableau 5 : Échantillonnage des groupes de discussion.....	15
Tableau 6 : Échantillonnage des entretiens .....	15
Tableau 7 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées.....	17
Tableau 8 : liens entre le projet, le PND et la vision 2030 "le Tchad que nous voulons" .....	20
Tableau 9 : Lien entre le projet, le PNUAD et les ODD .....	22
Tableau 10 : risques spécifiques et stratégies d'atténuation.....	24
Tableau 11 : niveau de réalisation des résultats .....	27
Tableau 12 : Niveau de réalisation des produits du projet .....	28
Tableau 13 : Niveau de participation des jeunes hommes et jeunes femmes aux activités du projet .....	30
Tableau 14 : Facteurs contributifs et inhibitifs aux principaux résultats du projet.....	31
Tableau 15 : ventilation du budget exécuté du projet par grandes masses .....	32
Tableau 16 : nombre de personnes formées et le nombre des cadres d'échange dynamisé .....	36
Tableau 17 : jeunes et filles impliquées dans la cohésion sociale et organe décisionnel. ....	42
Tableau 18: Rôles des partenaires de mise en œuvre :.....	46

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Entretien avec le coordonnateur et l'administrateur du CLAC à N'Djaména .....	18
Photo 2 : filles et garçons notables du village de la démocratie de Walia N'Djaména .....	26
Photo 3 : village de la démocratie de Ndjari, N'Djaména .....	27
Photo 4 : chèque pour AGR de Mongo.....	29
Photo 5: village de la démocratie de Mongo .....	32
Photo 6 : Discussion de groupe avec les jeunes garçons notables de Bongor .....	34
Photo 7: Entretien avec l'ex Directrice Adjointe de la Jeunesse au MJS .....	35
Photo 8 : entretien avec le commissaire international des scouts du Tchad .....	41
Photo 9 : Entretien avec Mme le délégué provincial de la Jeunesse à Sarh.....	45

## I. RESUME EXECUTIF

L'évaluation du projet « **Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix** » a examiné les réalisations du dit projet entre Janvier 2023 et Juin 2025, en évaluant sa performance suivant les objectifs pour cette période, tout en identifiant les innovations, lacunes et leçons apprises. Elle visait à la contribution du projet à la consolidation de la paix et aux initiatives du Gouvernement dans la promotion du dialogue intergénérationnel au Tchad, en appréciant dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et ses résultats de consolidation de la paix et les progrès en matière de participation des jeunes aux processus de décisions.

L'évaluation du projet « **Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix** » a été conduite suivant les principaux critères du CAD de l'OCDE : i) Pertinence, ii) Efficacité, iii) Efficience, iv) Durabilité, v) Impact auxquels ont été ajoutés des critères transversaux (Effet Catalytique fusionné à la durabilité, et l'organisation managériale du projet). Pour chacun de ces critères d'évaluation, des questions évaluatives ont été formulées. Elle a intégré la sensibilité au genre et à la jeunesse, tout en respectant les normes éthiques de l'GNUE1 qui s'appliquent ("ne pas nuire"; impartialité, confidentialité). L'équipe d'évaluation a adopté une approche dite "théorique et d'analyse de contribution" associée à une approche axée sur l'utilisation qui a permis de faire la cartographie des parties prenantes. La démarche méthodologique a été participative, inclusive avec une collecte de données mixte conjuguant les données qualitatives et quantitatives. Les constats et conclusions obtenues sont le résultat de la triangulation des informations tirées de la revue documentaire, des entretiens individuels avec 41 informateurs clés et de 16 focus group avec les bénéficiaires du projet/

### CONCLUSIONS FINALES

**PERTINENCE** : Le projet en se basant sur les facteurs de conflit pour y apporter des réponses idoines et, en ciblant les jeunes autrefois exclus et ou marginalisés dans le cadre de la participation à la vie civique a été pertinent pour aborder les facteurs de conflit et de paix. A la conception, le projet a été en adéquation avec le PND 2017-2021 notamment l'axe 1 la priorité 2 du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la PONAJEUN. Le processus de consultation et de formulation du projet a été inclusif et participatif, permettant ainsi de rassembler les besoins exprimés par les ministères, les autorités provinciales et les jeunes consultés pendant la conception et la mise en œuvre. Trois hypothèses de la TOC ont été validées par divers rapports ainsi que les entretiens et les groupes de discussion. La pertinence du projet a été renforcée à travers les conférences débats animées par les jeunes Toutefois, dans le cadre de dialogue interpartis, la pertinence a été peu évidente car les actions menées dans ce cadre ont été peu perceptibles Cependant, les interventions pour le relèvement économique ont été peu suffisantes tandis que l'engagement des partis politiques a été peu perceptible.

**EFFICACITE** : L'appréciation du niveau de réalisation et de la performance des deux résultats du projet n'a pas été possible car les indicateurs retenus dans le cadre logique ne cadraient pas avec la logique d'intervention du projet. La mise en œuvre des différents produits du projet a été satisfaisante sur la base des principaux indicateurs consignés dans le cadre de résultats du projet. Cependant, il est peu évident pour l'équipe d'évaluation de corroborer la valeur de certains indicateurs qui contrastent avec les observations effectuées sur le terrain. Les jeunes filles et jeunes garçons ont bénéficié de toutes les

---

<sup>1</sup> Groupe des nations Unies pour l'Évaluation

interventions mises en œuvre par le projet sans restriction ni exclusion. Les données des rapports de progrès et des partenaires de mise en œuvre montrent que toutes les interventions du projet ont été faites en faveur des jeunes hommes et jeunes femmes. 47% de jeunes ayant pris part aux activités du projet étaient des jeunes filles/Femmes. L'équipement des CPA en matériel, la réussite du dialogue et la communication intergénérationnelle, l'engagement citoyen des jeunes dans les provinces ciblées, l'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau local, le "parcours citoyen" et les "villages de la démocratie" ont été les principales réalisations du projet.

**EFFICIENCE** : Le projet affiche un niveau d'exécution des fonds satisfaisants de 99,4 %. Ces ressources financières ont été toutefois insuffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre des résultats du projet. La mise à disposition des fonds aux agences d'exécution a quelquefois connu des retards du fait de la lourdeur des procédures ; mais elle a été toutefois faite en fonction des demandes de financement des agences d'exécution. Bien que le projet affiche ce taux d'exécution financière très satisfaisant, des retards dans la mise en œuvre au lancement ont entraîné une extension sans coût de sa durée de 6 mois. L'équipe d'évaluation n'a pu pondérer le niveau d'exécution des résultats sur le niveau d'exécution du budget car les indicateurs des résultats ne le permettaient pas. Le rapport de proportionnalité résultats/ressources financières théorique est satisfaisant, mais n'a pu être estimé par l'équipe d'évaluation. Il a été affecté positivement par le choix des OSCs partenaires et par l'exploitation et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution. Il a été influencé négativement par les insuffisances dans le reporting financier et narratif et par des retards dans la mise en œuvre des interventions.

**DURABILITE** : la durabilité a été prise en compte par l'implication des entités étatiques et non étatiques ainsi que leurs démembrements provinciaux pendant la planification, l'exécution et le suivi des activités du projet. Toutefois, la mutation des délégués du MJS et des gouverneurs a entravé la durabilité des acquis. L'appropriation des interventions par la partie nationale a été envisagée par le renforcement des capacités des autorités et des jeunes ainsi que par la redynamisation des cadres d'échanges et de collaboration. Toutefois, la mobilité des animateurs des "villages de la démocratie" et l'absence des arrêtés formalisant la présence des jeunes dans trois CPA et CCC pourraient nuire à cette appropriation nationale. La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi ceci au travers, le renforcement de capacité des acteurs clés, la redynamisation des cadres d'échange, le réseautage des plateformes, la mobilisation des ressources. Sans financement dans un contexte économique assez difficile, les contributions des parties prenantes pour maintenir les résultats du projet son peu évidentes. Le projet a été catalytique au plan financier avec la mobilisation de nouveau financements et au plan non financier, son effet catalytique est assez perceptible

**IMPACT** : L'engagement des jeunes dans la vie publique à travers les "villages de la démocratie" et leur présence au sein des instances décisionnelles constituent l'amorce d'un changement favorisant la cohésion sociale. Toutefois, la faible représentativité des jeunes et notamment des femmes dans les instances décisionnelles constituent une entrave aux efforts de consolidation de la paix dans ces provinces. L'achèvement du projet est très récent pour parler d'impacts. Toutefois, quelques effets ont été relevés dont l'amorce de la cohésion sociale par le brassage des jeunes lors de diverses activités et par des thématiques liées à la paix, l'éveil de conscience des jeunes sur leur rôle dans leur communauté et un accès facilité aux structures telles que les municipalités et les gouvernorats.

**ORGANISATION MANAGÉRIALE** : Le paquet d'interventions mis en œuvre par chaque agence dans le projet a été spécifique et fonction de son mandat. Cette spécialisation des interventions par agence a

permis de fournir aux parties prenantes des actions diversifiées et complémentaires. L'approche a été satisfaisante mais a présenté des faiblesses dans la communication commune vers les parties prenantes au niveau local et une faible visibilité des agences d'exécution, le suivi-évaluation et la coordination. Le projet a été mis en œuvre de manière concertée par les entités onusiennes, par les partenaires gouvernementaux et leurs services techniques déconcentrés, et par les OSC partenaires de mise en œuvre. Les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes impliquées étaient claires et compris de tous. Toutefois le turn over élevé au sein du MJS a constitué une difficulté majeure dans le suivi et le reporting des interventions conduites par le MJS et dans la production des pièces comptables. Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été relativement efficace. Le suivi programmatique a été simplement limité à un suivi de coordination traduit par quelques rares missions (conjointes ou non) sur le terrain. Les dispositifs organisationnels prévus dans le Prodoc (opérationnel, technique et stratégique) pour le suivi du projet ont fonctionné de façon peu satisfaisante, avec toutefois des irrégularités dans la tenue des rencontres techniques et stratégiques de suivi auxquelles s'ajoutent des insuffisances dans l'archivage.

### **LECONS APPRISES**

Au terme de l'analyse évaluative, il est retenu comme leçons apprises

- L'implication des ministères sectoriels (MJS, Culture, Administration du territoire) et des autorités locales, dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet est un facteur important d'appropriation des dynamiques et de pérennisation des acquis.
- Les problèmes de participation citoyenne des jeunes et des femmes sont différents en fonction des localités. Une bonne analyse du contexte de mise en œuvre des interventions permet de les adresser de manière adéquate
- Le choix d'un démembrement du gouvernement comme partenaire d'implémentation produit de bons résultats malgré les insuffisances dans la production des rapports narratifs et des justificatifs fiduciaires
- La représentativité des jeunes dans les cadres de concertation au niveau local ou provincial favorise l'engagement et la participation citoyenne de ces derniers

### **RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES**

1. Formuler des interventions de Dialogue interparties afin de consolider la cohésion sociale et la consolidation de la paix
2. Formuler des indicateurs de mesure des résultats qui reflètent la logique d'intervention du projet
3. Faire un plaidoyer sur l'adoption d'un texte de loi instaurant la représentativité des jeunes dans les cadres de concertation locaux (CPA, CCC)
4. Réorienter le système de suivi-évaluation vers un suivi de proximité et uniformiser le canevas de production des rapports d'activités par les partenaires de mise en œuvre pour faciliter l'exploitation des données de suivi

### **RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES**

5. Augmenter le nombre de bénéficiaires des financements de relèvement économique (AGR)
6. Documenter et archiver les recommandations du PBSO, et du CT et du COIPIL pour monitoring et évaluation
7. Poursuivre le renforcement des capacités des jeunes et du personnel de l'Etat sur les thématiques du Projet
8. Élaborer un plan de communication conjoint à l'endroit des parties prenantes focalisé sur les interventions et non sur la visibilité des acteurs.

## II. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Avec 33 % des tchadiens ayant entre 15-34 ans, la population tchadienne est jeune. Plus de 2/3 de cette population a moins de 25 ans et 50,7% de la population est constituée de femmes (RGPH2)<sup>2</sup>. Cependant cette grande partie de la population qui représente une force vive est exclue et marginalisée dans le cadre de la participation à la vie publique. La culture tchadienne, qui place les jeunes dans une position d'écoute, et d'obéissance, ne favorise pas la libération du potentiel de la jeunesse et des débats ouverts autour d'enjeux communs. Les normes sociales sont transposées dans la vie politique, où le pouvoir est détenu essentiellement par les hommes âgés dissimulant ainsi la valeur de la participation citoyenne des jeunes. L'adhésion et l'implication politique surtout des jeunes demeurent très faibles et sujet à un ciblage par affinité.

Le cas des jeunes femmes est quant à lui plus complexe, l'indice d'inégalité de genre est de 0,71<sup>3</sup>, le troisième le plus faible du monde. Au regard des codes sociaux en vigueur et du faible niveau d'éducation des filles (59,4% des filles en âge d'aller à l'école primaire ne fréquentent actuellement ni le primaire ni le secondaire)<sup>4</sup>, celles-ci sont doublement désavantagées. L'égalité démocratique n'est institutionnalisée qu'en termes de parité entre sexes, l'égalité intergénérationnelle n'étant pas définie dans les textes constitutionnels. Le manque de capacités des institutions publiques à opérationnaliser les mécanismes de décision inclusifs contribue à la faible représentativité des jeunes et des femmes dans ces instances et au désintéressement populaire.

Depuis son indépendance, le Tchad a connu de nombreuses crises institutionnelles et politiques. Cette situation a entraîné la fragilisation de l'État et de ses démembrements, une crise de confiance de la jeunesse envers ces institutions, un manque de redevabilité envers les populations, et une exclusion des jeunes et des femmes des mécanismes décisionnels. Ce contexte marqué par l'instabilité et les inégalités sociales croissantes, a exacerbé les causes profondes obstruant la participation citoyenne des jeunes au niveau institutionnel et communautaire. Ainsi, les conditions de vie précaires d'une grande partie de cette population entraînent des risques bien réels d'effritement de la cohésion sociale sous l'effet des phénomènes d'exclusion et de marginalisation dans le cadre de la participation à la vie publique.

Au niveau des localités/communautés concernées par le projet (N'Djamena, Sarh, Bongor et Mongo), les conflits sont principalement liés à la pression exercée sur les ressources (surtout naturelles) et l'accès inéquitable aux services et opportunités socio-économiques. Certaines personnes expriment leurs désapprobations à l'égard d'autres communautés perçues comme privilégiées dans un contexte de faible intégration de certains groupes ethniques et d'inefficacité des mécanismes de médiation étatiques et/ou communautaires. Le manque d'accès équitable aux mécanismes facilitant le dialogue et la participation entre les différents groupes sociaux au sein des communautés et les jeunes des divers horizons, par exemple au niveau des comités villageois, des conseils communaux et des comités régionaux, alimentent les conflits dans ces localités.

Malgré les efforts consentis pour une cohabitation pacifique, il a été constaté dans les grandes agglomérations, un sentiment de mal vivre ensemble qui se caractérise par un repli identitaire, avec pour cause l'injustice sociale, la marginalisation et l'exclusion. Cette inclusion entrave la prise en

---

<sup>2</sup> 2<sup>ème</sup> recensement Général de la population et de l'habitat, 2009.

<sup>3</sup> PNUD, 2020

<sup>4</sup> Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) 6 (2019)

compte des priorités de la jeunesse et leur participation active à la vie politique et au processus de paix. Les adolescents et les jeunes représentent pourtant une part importante de la population dans ces communautés et, s'ils ne disposent pas de moyens significatifs pour s'engager dans les processus sociétaux transformateurs, ils peuvent facilement être mobilisés pour des conflits violents, sapant ainsi les efforts de consolidation de la paix.

La période de transition politique au Tchad (Avril 2021 -Mai 2024) a été une opportunité pour renforcer l'ancrage institutionnel des jeunes et des femmes. Le rapport des pré-dialogues provinciaux organisés par le Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) a souligné des insuffisances en matière de la jeunesse : « la jeunesse, par son poids démographique nécessite une attention particulière afin qu'elle ne devienne pas un facteur d'insécurité et déstabilisation économique et sociale. Les politiques publiques doivent permettre aux jeunes tchadiens de se prendre en charge, d'observer les valeurs et pratiques citoyennes et production socioéconomique, de justice, de solidarité, de liberté, de démocratie et de respect de droit de l'homme. ». Le Conseil National des jeunes du Tchad (CNJT) a été représenté au présidium du Dialogue National Indépendante et Souveraine (DNIS)<sup>5</sup> et a pu obtenir la participation d'une centaine de jeunes hommes et femmes venus des provinces à ces assises. Les premières résolutions issues du DNIS, en termes de critères d'éligibilité, ont concerné surtout l'âge des candidats pour les élections présidentielles (35ans), les communales (21 ans) et législatives (25 ans). C'est dans ce contexte ci-dessus marqué par quelques améliorations réalisées pour l'intégration des jeunes et des femmes marginalisés et exclus que le projet "**renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix**" a été mis en œuvre.

### III. OBJET DE L'ÉVALUATION ET THÉORIE DU CHANGEMENT

#### III.1. Objet de l'évaluation

Le projet « **Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix** » objet de la présente évaluation a été mis en œuvre par deux agences du SNU et est résumé dans le tableau 1 ci-dessous :

*Tableau 1 : Fiche synoptique du projet*

<b>Titre du projet</b>	Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix.
<b>Pays</b>	Tchad
<b>Sources de financement</b>	United Nations Peacebuilding Fund
<b>Budget total</b>	\$ 2 000 000
<b>Durée</b>	Janvier 2023 au Décembre 2024 (24 Mois) avec une extension de 6 mois jusqu'à Juin 2025
<b>Objectifs</b>	Renforcer l'environnement institutionnel favorable à la participation des jeunes filles et garçons aux mécanismes de prise de décision, et des cadres de collaboration promouvant la gouvernance inclusive et contribuant au dialogue entre les acteurs des institutions publiques.
<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultat 1</b> : L'environnement institutionnel est favorable à une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique, contribuant aux efforts de consolidation de la paix. <b>Résultat 2</b> : Des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance inclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix.
<b>Bénéficiaires attendus</b>	<b>Directs</b> : jeunes hommes et jeunes femmes, organisation des jeunes, mouvements politiques des jeunes ...

<sup>5</sup> Le DNIS s'est déroulé du 20 août au 08 octobre 2022.

<b>Partenaires</b>	Mise en œuvre : UNFPA, UNICEF Institutionnels : Ministères sectoriels
--------------------	--

Source : Prodoc

Le projet « **Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix** » a été conçu avec une logique d'intervention de 2 résultats et 4 produits telle que présentée dans le tableau 3 ci-dessous :

**Tableau 2 : chaîne de résultat du projet**

Résultats	Produits	Budget	
		UNFPA	UNICEF
<b>Résultat 1</b> : L'environnement institutionnel est favorable à une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politiques, contribuant aux efforts de consolidation de la paix.	<b>Produit 1.1</b> : les cadres institutionnels et juridiques nationaux sont adaptés et mis en application pour la participation des jeunes et leurs contributions à la vie politique	70 000	40 000
	<b>Produit 1.2</b> : Les cadres institutionnels provinciaux et locaux sont adaptés et mis en application pour la participation des jeunes et leur contribution à la vie politique	355 000	19 000
<b>Résultat 2</b> : Des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance inclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix.	<b>Produit 2.1</b> : Des cadres de collaboration et mécanismes innovants de gouvernance inclusive sont renforcés et fonctionnels	120 000	100 000
	<b>Produit 2.2</b> : Les jeunes et les acteurs des institutions publiques connaissent les principes et les déterminants de la gouvernance inclusive	90 000	465 579,44

Source : Prodoc et budget du projet

Le budget retenu pour la mise en œuvre du projet était de 2 000 000 UDS ventilés comme le présente le tableau 4 ci-dessous :

**Tableau 3 : ventilation du budget du projet par grandes masses**

Rubriques	UNFPA (budget en USD)	UNICEF (budget en USD)	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$ 150 000,00	\$ 150 000,00	\$ 300 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 124 929,44	\$ 55 000,00	\$ 179 929,44
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 100 000,00	\$ 55 000,00	\$ 155 000,00
4. Services contractuels	\$ 90 000,00	\$ 40 000,00	\$ 130 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 95 000,00	\$ 79 579,44	\$ 174 579,44
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 261 600,00	\$ 475 000,00	\$ 736 600,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 113 050,00	\$ 80 000,00	\$ 193 050,00
Sous-budget total du projet	\$ 934 579,44	\$ 934 579,44	\$1 869 158,88
Coûts indirects (7%):	\$ 65 420,56	\$ 65 420,56	\$ 130 841,12
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 1 000 000,00</b>	<b>\$ 1 000 000,00</b>	<b>\$ 2 000 000,00</b>

Source : Annexe du Prodoc, Budget

## III.2. Théorie du changement du projet

Selon le Prodoc, le projet se proposait d'impulser des changements à l'échelle communautaire et à l'échelle institutionnelle. Toutefois, la théorie du changement (ToC) du projet a été clairement énoncée dans la Prodoc. Les hypothèses qui sous-tendent la réalisation des changements attendus ont été précisées. A partir de la chaîne des résultats, desdites hypothèses et de l'analyse des conflits, l'équipe d'évaluation a reconstruit la TOC ainsi qu'il suit :

## Si

Le poids des normes socioculturelles est atténué par la participation active des jeunes à la vie publique et permet une meilleure participation des jeunes aux mécanismes décisionnels aux niveaux national, provincial et local... (**redistribution**)

L'environnement est favorable à la participation des jeunes et rétablit la confiance de ces derniers avec les institutions publiques... (**reconnaissance**)

Le changement institutionnel, communautaire et individuel contribue à accroître l'intérêt des jeunes pour la politique, à une compréhension commune de la gouvernance inclusive par une pluralité d'acteurs à la participation des jeunes dans toute leur diversité... (**représentativité**)

Le renforcement et l'opérationnalisation des cadres de collaboration et des mécanismes décisionnels favorisent des échanges intergénérationnels, interpartis et intercommunautaires... (**Réconciliation**)

## Alors

L'environnement institutionnel est favorable à une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politiques, contribuant aux efforts de consolidation de la paix.

Et des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance inclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix.

## Parce que

Les relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix sont renforcées.

## Hypothèses :

Le cadre juridique favorise la participation des jeunes sont mis en place

Les jeunes sont mis en réseaux d'appui mutuel ayant des connaissances et compétences leur permettant de participer aux cadres d'échanges et d'expressions communs

Les institutions publiques sont sensibilisées sur le bien-fondé de la participation des jeunes

## IV. BUTS, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ÉVALUATION

### IV.1. But de l'évaluation

La présente évaluation était de nature sommative et a été entreprise à un moment où le projet a pris fin. Étant de nature sommative, l'évaluation a porté à la fois sur la redevabilité et l'apprentissage tels que décrit ci-dessous :

- **Redevabilité** : En tant qu'évaluation sommative, il était question de fournir une appréciation indépendante et une compréhension de la performance du projet, mesurée par les résultats obtenus par rapport aux objectifs planifiés et aux repères établis pour l'ensemble du projet. Les deux agences d'exécution (UNFPA, UNICEF) devaient à travers l'évaluation démontrer leur redevabilité envers le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF). Ainsi, l'évaluation devait fournir des évidences de la performance du projet par rapport au fonds du PBF (redevabilité verticale) et les évidences de la performance du projet sur l'atteinte des résultats prévus auprès des bénéficiaires ciblés (redevabilité horizontale).
- **Apprentissage** : L'évaluation devait identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques en se concentrant spécifiquement sur le travail qui a été fait durant la mise en œuvre du projet. Les

leçons apprises tirées de l'évaluation du projet permettront également d'améliorer les approches de mise en œuvre conjointe.

## IV.2. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation avait pour objectif d'apprécier la contribution du projet à la consolidation de la paix et aux initiatives du Gouvernement dans la promotion du dialogue intergénérationnel au Tchad, en appréciant dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et ses résultats de consolidation de la paix et les progrès en matière de participation des jeunes aux processus de décisions. Elle devait fournir également des enseignements clés sur les approches et les pratiques de promotion de la paix au niveau des provinces ciblées. De manière spécifique, l'évaluation a :

1. Apprécié les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant au cadre logique du projet;
2. Apprécié l'efficacité de l'approche utilisée et des stratégies de mise en œuvre du projet pour l'atteinte des résultats attendus ;
3. Apprécié la pertinence et la validité de la théorie du changement du projet pour guider la mise en œuvre du projet ;
4. Apprécié les contributions du projet aux aspects de consolidation de la paix, de participation des jeunes, et de dialogue intergénérationnel ;
5. Apprécié les contributions du projet au renforcement des cadres d'échanges existants ;
6. Apprécié l'efficacité des mécanismes de coordination, de gestion et de suivi conjoints de la mise en œuvre du projet ;
7. Les atouts et les contraintes dans la mise en œuvre du projet ;
8. Identifié les bonnes pratiques et les leçons à tirer puis les documentera ;
9. Identifié les aspects catalytiques ;
10. Apprécié le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation des résultats du projet ;
11. Formulé des recommandations concrètes et spécifiques pouvant guider les prochaines interventions similaires du PBF et la bonne collaboration des Agences de mise en œuvre du projet.

## IV.3. Portée de l'évaluation

L'évaluation a couvert l'intégralité du projet, sur la période de mise en œuvre. Elle a eu une portée large, (au-delà des résultats atteints), a analysé le partenariat mis en place avec les différents partenaires d'exécution et les effets de ce partenariat dans l'atteinte des résultats. Elle a analysé en outre, les mécanismes de coordination inter-agence et la dimension sexo-spécifique des interventions. De manière spécifique, l'évaluation a eu une double portée : une portée thématique et une portée géographique

- **Portée thématique** : L'évaluation s'est focalisée sur les interventions de l'UNFPA et de l'UNICEF
- **Portée géographique** : Le projet a été mis en œuvre dans les chefs-lieux des provinces du Guéra, de Mayo-Kebbi Est, du Moyen Chari et dans la ville de N'Djaména. Ainsi, la collecte des données a ciblé les villes de N'Djaména, Bongor, Mongo et Sarh.

## IV.4. Parties prenantes et utilité de l'évaluation

Plusieurs parties prenantes à la fois primaires et secondaires ont été impliquées dans l'évaluation. Il s'agissait entre autres des agences d'exécution, de leurs partenaires de mise en œuvre, des points focaux des ministères sectoriels, et des bénéficiaires directs et indirects du projet. Les agences

d'exécution sont les principaux utilisateurs, suivis des autorités gouvernementales nationales et des partenaires de mise en œuvre. Toutes ces parties prenantes sont présentées dans le tableau 4 ci-dessous :

**Tableau 4 : utilisateurs de l'évaluation**

Partie prenante	Utilisateurs	Types	Intérêt / utilisation de l'évaluation
Partie prenantes internes	UNFPA, UNICEF	Primaires	Usage des résultats dans l'élaboration du prochain projet. Tirer les leçons de l'évaluation pertinentes pour leurs bénéficiaires et les parties prenantes spécifiques. Capitalisation des leçons apprises et les bonnes pratiques
Parties prenantes externes	Autres agences des UN	Secondaires	Clarification sur les réalisations, le rôle et le positionnement des agences d'exécution dans l'engagement citoyen des jeunes et dans leur participation civique à la vie publique et politique du Tchad.
	Le secrétariat Technique du PBF	Secondaires	Compréhension sur l'efficacité de l'usage des fonds et sur les résultats attendus, éclairage sur les décisions concernant d'éventuels financements futurs d'autres projets.
	OSC	Primaires	Amélioration des approches, identification des lacunes, identification des bonnes pratiques en matière d'engagement citoyen des jeunes. Capitalisation des résultats de l'évaluation afin d'influencer sur les orientations et le contenu de leur plaidoyer auprès des autorités politiques.
Partenaires étatiques	CLAC	Secondaires	Capitalisation des résultats du projet pour la mise en œuvre de leurs propres activités. Pérennisation des acquis pour la sensibilisation des jeunes à la culture de la paix
	Ministère du Plan, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de la Jeunesse et des Sports	Primaires	Renforcement de la collaboration et les synergies en aidant à réaliser des progrès, une adoption, une mise à l'échelle et une durabilité accrue des interventions des agences d'exécution. Éclairage sur les objectifs gouvernementaux d'engagement citoyen des jeunes hommes et femmes dans la participation civique et la cohésion sociale
	Collectivité territoriales décentralisées	Secondaires	Capitalisation sur les résultats du projet en matière d'implication des jeunes dans les exécutifs locaux, dans la participation citoyenne, les mécanismes locaux de cohésion sociale et l'engagement politique

Source : évaluateurs sur la base du Prodoc et des documents de progrès

## V. CRITÈRES ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet « Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix » a été conduite suivant les principaux critères du CAD de l'OCDE : i) Pertinence, ii) Efficacité, iii) Efficience, iv) Durabilité, v) Impact auxquels ont été ajoutés des critères transversaux (Effet Catalytique fusionné à la durabilité, et l'organisation managériale du projet). Pour chacun de ces critères d'évaluation, des questions évaluatives ont été formulées. La matrice évaluative présentant l'approche qui a été déployée pour répondre à ces questions évaluatives est consignée à l'annexe 2 de ce rapport. Aux fins de cette évaluation, les évaluateurs ont retenu les définitions suivantes pour chacun des critères d'évaluation :

- **Pertinence** : Mesure dans laquelle les stratégies et les activités du projet ont été adaptées aux besoins des groupes bénéficiaires ciblés (en particulier les jeunes) aux contextes, politiques et pratiques en vigueur au Tchad. Il s'agit également d'évaluer dans quelle mesure le projet et les

stratégies de mise en œuvre ont été adaptés en fonction de l'évolution des circonstances au cours de la mise en œuvre.

- **Efficacité** : Mesure dans laquelle les résultats attendus du projet ont été atteints et analyse des facteurs ayant contribué à des contre-performances ou à la surperformance des résultats.
- **Efficience** : Examen de la relation entre les différentes activités menées dans le cadre du projet, les ressources disponibles et les résultats atteints. Cet examen apportera une appréciation sur le coût en termes d'équilibre entre les résultats atteints et l'utilisation des ressources humaines et financières.
- **Durabilité** : Examen des améliorations apportées par le projet, de leur pérennisation au-delà du terme et des facteurs susceptibles d'affecter cette pérennisation. Elle examinera également l'étendue de l'appropriation et la capacité des partenaires à prendre en charge les interventions fournies par les agences d'exécution.
- **Impact (effets)** : Mesure dans laquelle les changements attendus du projet ont été atteints. Elle examinera également les effets directs ou indirects, prévus ou imprévus, positifs et négatifs attribuables directement aux interventions du projet.
- **Organisation managériale** : Examen de tous les mécanismes mis en place par les agences d'exécution pour rendre performant la gestion conjointe du projet y compris le dispositif de suivi-évaluation.

## VI. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

### VI.1. Approche d'évaluation

Plusieurs approches d'évaluation ont été convoquées pour l'évaluation du projet « Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix ». il s'est agi de :

- **Évaluation axée sur l'utilisation** : elle a permis de réaliser l'évaluation pour et avec les parties prenantes primaires et secondaires spécifiques compte tenu de leur intérêt pour le processus.
- **Participation** : elle a permis de mettre l'accent sur la participation et la collaboration au cours du processus d'évaluation en engageant les principales parties prenantes. Pour assurer l'utilité de l'évaluation, un accent a été mis sur l'appropriation des résultats de l'évaluation. Cela comprenait la participation active du staff des agences d'exécution aux différentes étapes de l'évaluation y compris la validation de la méthodologie, la participation aux entretiens, la corroboration des résultats préliminaires, la validation des conclusions, des leçons apprises et bonnes pratiques. D'autres parties prenantes du programme participeront à l'évaluation par le biais d'entretiens ou de groupes de discussion.
- **Inclusion** : l'approche participative de la collecte de données a été appliquée à travers une approche d'enquête appréciative. L'approche est fondée sur la conviction qu'en se concentrant sur des résultats positifs, l'évaluation devient un exercice plus constructif et inclusif, favorisant l'appropriation de ses résultats, conclusions et recommandations.
- **Méthode mixte** : l'approche de collecte des données a été non expérimentale afin de répondre aux questions d'évaluation. L'accent a été mis sur les données primaires qualitatives tandis que les données quantitatives ont été tirées et analysées à partir des données documentaires du projet (données secondaires).

- **Approche fondée sur la théorie** : elle a permis de produire un rapport d'évaluation qui capture exactement la performance du projet. Elle a été utilisée pour développer une compréhension contextuelle de l'environnement dans lequel le projet a été mis en œuvre ce qui a permis d'identifier des explications rivales pour le type et l'ampleur des changements que le projet a cherché à apporter, et de mettre en évidence la contribution relative de différents types de stratégies et interventions des agences de mise en œuvre. Avec cette conception d'évaluation basée sur la théorie, nous avons adjoint l'**analyse de la contribution** qui a permis d'apprécier l'apport du projet aux différents changements attendus conformément à sa ToC.

## VI.2. Méthodes de collecte de données et échantillonnage

L'évaluation a été conduite suivant une approche mixte conjuguant les techniques qualitatives et quantitatives. Les données ont été collectées auprès de plusieurs sources et collectées par plusieurs méthodes, ce qui permis la triangulation des résultats. L'équipe d'évaluation a utilisé quatre méthodes de collecte de données :

- Examen documentaire approfondi de la documentation du projet ;
- Analyse des données secondaires existantes auprès des parties prenantes ;
- Entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ;
- Entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes hommes et femmes dans la zone du projet.

### a. Examen documentaire :

- **Un examen préliminaire** a été effectué pendant la phase de démarrage pour nourrir le rapport de démarrage et a été suivi d'un examen plus approfondi des principaux documents stratégiques et de planification, des rapports de progrès du projet ainsi que des rapports de performance des partenaires d'implémentation pour faire le point sur le travail accompli par les agences d'exécution. La liste des documents consultés dans le cadre de cette évaluation est consignée en annexe 5.

**Analyse des données secondaires** : disponibles auprès des équipes de l'UNFPA, de l'UNICEF et de leurs partenaires de mise en œuvre, elles ont constitué une source majeure d'informations. Ces données ont été utilisées pour effectuer une analyse initiale afin d'éclairer le contexte. Une analyse plus détaillée sera entreprise pendant la phase de collecte de données pour compléter les conclusions à partir des données primaires.

### b. Les données primaires : elles ont été collectées lors de la phase terrain de la manière suivante :

- **Entretiens qualitatifs** avec des informateurs clés : Ils ont été menés avec des parties prenantes de haut niveau et des parties prenantes au niveau provincial. Un guide d'entretien semi-structuré conçu de manière à répondre aux questions d'évaluation figure en annexe 4 de ce document. Ce guide d'entretien a été adapté aux différents interviewés retenus dans l'échantillon.
- **Discussions de groupe/Focus group** : elles ont été utilisées pour collecter des données auprès des bénéficiaires ciblées à N'Djaména, Bongor, Mongo et Sarh. Le principe de « **ne pas nuire** » a été utilisé lors de la sélection des répondants. Nous avons travaillé avec les partenaires de mise en œuvre pour garantir une bonne répartition des profils dans chaque groupe en accordant une attention particulière au sexe et à l'âge. Les groupes de discussion étaient composés de 8 à 10 participants. Un guide de discussion de groupe conçu et figurant en annexe 4 de ce document a été utilisé pour ces focus groups.

### c. Échantillonnage

L'approche d'échantillonnage a été délibérée et basée sur l'identification des parties prenantes et des bénéficiaires. L'équipe d'évaluation a réalisé 41 interviews et 16 groupes de discussions tels que présentés dans les tableaux 5 et 6 ci-dessous.

**Tableau 5 : Échantillonnage des groupes de discussion**

Provinces	Partie prenante ciblées	Focus Group prévu	Focus Group réalisé	Taux de réalisation
N'Djaména	Focus groups avec jeunes membres des associations des jeunes	8	6	75,00%
Bongor	Focus groups avec jeunes membres des associations des jeunes (RDJLT, Association des Scout, Afriyan, Super Banat ou filles modèles et CDVT)	4	4	100,00%
Sarh	Focus groups avec les associations des jeunes (RDJLT, Association des Scout, Afriyan, Super Banat ou filles modèles et CDVT)	6	4	66,67%
Mongo	Focus groups avec les associations des jeunes (RDJLT, Association des Scout, Afriyan, Super Banat ou filles modèles et CDVT)	6	2	33,33%
<b>TOTAL Focus group</b>		<b>24</b>	<b>16</b>	<b>66,67%</b>

**Tableau 6 : Échantillonnage des entretiens**

Provinces	Partie prenante ciblées	Entretiens prévus	Entretiens réalisé	Taux de réalisation
N'Djaména	Ministère centraux/CLAC	3	4	133,33%
	UNFPA, UNICEF	4	4	100,00%
	PBF	2	2	100,00%
	OSC partenaires	6	5	83,33%
	Forces de défense et de sécurité	2	0	0,00%
	Acteurs judiciaires	2	0	0,00%
Bongor, Mongo et Sart	Gouvernorats	3	2	66,67%
	Sectorielles/CLAC	6	6	100,00%
	OSC partenaires	5	12	240,00%
	Autorités communales	6	3	50,00%
	Autorités traditionnelles	5	1	20,00%
	Forces de défense et de sécurité	3	1	33,33%
	Acteurs judiciaires	3	0	0,00%
	Média	0	1	100%
<b>Total</b>		<b>50</b>	<b>41</b>	<b>82,00%</b>

### VI.3. Méthodes d'analyse des données

Le cadre analytique qui a guidé l'analyse des données a été basé sur les questions clés de l'évaluation. Entre autres méthodes d'analyse, les évaluateurs ont utilisé :

- **Analyse de contenu** : Un cadre de codage basé sur les questions d'évaluation a été développé et les données collectées à partir de l'examen documentaire, des entretiens, des discussions de groupe ont été analysées. Les données codées ont été catégorisées et analysées par un logiciel d'analyse qualitative.
- **Les données quantitatives ont été analysées à l'aide de Excel** pour générer des tableaux croisés de statistiques descriptives afin d'obtenir des tendances sur les données disponibles par rapport aux données de référence.
- **La triangulation** a impliqué l'utilisation de plusieurs sources de données et de méthodes pour produire une réponse adéquate à chaque question d'évaluation. Elle a permis de corroborer les

résultats et d'assurer l'obtention d'un compte rendu riche, rigoureux et complet de chaque question d'évaluation.

## VII. PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DROITS HUMAINS

Conformément aux directives du GNUE en matière d'intégration des Droits Humains (DH) et de l'Égalité des Sexes (EGS) aux évaluations<sup>6</sup>, la phase de préparation de l'évaluation a inclus le principe des DH et L'EGS dans les étapes et approches de mise en œuvre de l'évaluation à travers les outils de collecte des données, l'implication des parties prenantes. Les critères et questions évaluatives ont également intégré ce principe. Par conséquent, les constatations, les conclusions et recommandations de l'évaluation contenues dans le présent rapport tiennent compte des DH et l'EGS. Tout le processus de mise en œuvre de l'évaluation a été sensible au genre à travers les activités suivantes :

- a. Description claire du niveau de participation des principales parties prenantes à la conduite de l'évaluation et de la justification du niveau de participation choisi ;
- b. L'utilisation d'un langage des droits de l'homme ; écriture sensible au genre ; désagrégation des données par sexe.
- c. Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation ont traité spécifiquement de la manière dont les DH ont été intégrés à la conception, à la planification, à la mise œuvre du projet et aux résultats obtenus.
- d. Garanties éthiques pour les participants et prise en compte des questions de genre, équité dans le cadre du processus d'évaluation
  - Prise en compte dans le style (garantit qu'aucun impact négatif ne pourra avoir lieu pour les participants suite aux entretiens) ;
  - Inclusion de groupes marginalisés, prise en compte du genre (autant de femmes que d'hommes dans la collecte de données), et de l'équité ou justification de l'inaccessibilité de tel ou tel groupe

## VIII. ASSURANCE QUALITE ET ETHIQUE DE L'EVALUATION

### VIII.1. Assurance qualité

Le chef d'équipe d'évaluation a veillé à ce que tous les livrables respectent la qualité attendue avant de les soumettre à l'UNFPA. Il a également veillé à ce que les données collectées soient protégées. En outre, il s'est occupé en partenariat avec l'UNFPA de tous les aspects logistiques et sécuritaires. Les principaux processus d'assurance qualité dans le cadre de cette évaluation étaient les suivants :

- Tenir régulièrement des réunions internes de gestion de l'évaluation pour traiter les problèmes à mesure qu'ils surviennent ;
- Compiler et documenter dans les dossiers de projet les informations pertinentes ;
- Maintenir une communication claire et ouverte avec le Groupe de référence notamment l'UNFPA;
- Solliciter les commentaires du groupe de référence et intégrer tous les commentaires dans la conception, le processus et les résultats de l'évaluation.

---

<sup>6</sup>GNUE 2011. Document d'orientation. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE

## VIII.2. Éthique

Les normes pour assurer la protection et le respect des participants ainsi que leurs confidentialités ont été appliquées tout au long du processus de cette évaluation. Elles ont été contextualisées selon les spécificités de chaque zone de projet pour favoriser une collecte des données selon les principes d'égalité des sexes. Les participants ont été informés de leurs droits après la phase d'explication du but et des objectifs de la mission d'évaluation. L'ensemble des interviews semi-dirigées et des discussions ont été réalisés avec le consentement des participants. De manière spécifique :

- Il a été demandé à chaque personne interrogée de donner son consentement verbal pour participer aux entretiens et aux groupes de discussion ;
- Le choix des participants des groupes de discussions a été fait avec les partenaires de mise en œuvre de sorte que l'inclusion de toutes les catégories de bénéficiaires soit effective.

L'application des normes éthiques est résumée dans le tableau en annexe 3 :

## IX. LIMITES ET MESURES DE MITIGATION

Quelques limites ont été rencontrées durant la réalisation de cette évaluation. Pour y remédier, les mesures de mitigation présentées dans le tableau 6 ci-après ont été appliquées :

*Tableau 7 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées*

Limites et niveau de priorité	Description	Stratégies d'atténuation identifiées	Responsable
Disponibilité limitée de répondants de haut niveau pour les entretiens	Plusieurs répondants des agences du SNU, de leurs partenaires de mise en œuvre, du ministère de la jeunesse, de l'administration territoriale n'ont pas été disponibles pour des entretiens au moment requis.	L'équipe d'évaluation a informé l'UNFP, sur son calendrier. Un soutien a été reçu pour informer les informateurs clés au niveau national et provincial. Lorsque les principales parties prenantes malgré toutes les facilitations se sont rendues indisponibles, elles ont été purement et simplement retirées de l'échantillon.	EE UNFPA MINJE
Moyen			
Disponibilité limitée des bénéficiaires directs	En raison des contraintes de toutes natures, plusieurs bénéficiaires directs du projet n'ont pas été disponibles pour participer aux entretiens de groupe.	L'équipe d'évaluation a travaillé avec le personnel des partenaires de mise en œuvre pour identifier où il est le plus susceptible de trouver les bénéficiaires directs du projet	EE OSC
Faible			

## X. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

### X.1. Pertinence

Photo 1 : Entretien avec le coordonnateur et l'administrateur du CLAC à N'Djaména



Source : Équipe d'évaluation

#### **QE1. Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ?**

1. Dans le Prodoc, Il a été répertorié plusieurs types de conflits, notamment les conflits intergénérationnels, en milieu étudiant ou scolaires, politiques, et les conflits liés aux ressources naturelles. Des facteurs de ces conflits ont été reconnus et sont la précarité des conditions de vie des jeunes, l'exclusion et la marginalisation des jeunes dans le cadre de la participation à la vie civique ainsi que l'injustice sociale. Particulièrement, dans les villes de Sarh, Mongo, et Bongor, le manque d'accès équitable aux mécanismes facilitant le dialogue et la participation entre les différents groupes sociaux au sein des communautés et les jeunes de divers horizons, par exemple au niveau des comités villageois, des conseils municipaux et des comités régionaux d'action alimentent les conflits.
2. L'âge et le sexe demeurent les premières barrières à la pleine participation à la vie publique et la consolidation de la paix au Tchad<sup>7</sup>. Des études stratégiques et autres publications "jeunesse, paix et sécurité : manuel de programmation"<sup>8</sup>, "Conceptual Framework for Measuring Outcomes of Adolescent Participation"<sup>9</sup>, "Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse 2030"<sup>10</sup> démontrent que lorsque les jeunes sont soutenus et encouragés de manière inclusive, ainsi que des politiques et des services attentifs à leurs besoins, à leurs protection et à leurs capacités, ils ont le potentiel de briser les cycles de la pauvreté, de la discrimination et de la violence et de participer activement à la consolidation de la paix.

<sup>7</sup> Document du projet

<sup>8</sup> <https://www.unfpa.org/fr/publications/jeunesse-paix-et-securite-manuel-de-programmation>

<sup>9</sup> <https://www.unicef.org/media/59006/file>

<sup>10</sup> [https://www.unfpa.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-strategy\\_French.pdf](https://www.unfpa.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-strategy_French.pdf)

3. Pour aborder tous ces facteurs de conflits, il a été prévu par le projet de s'attaquer principalement à leurs causes en menant des actions telles que les plaidoyers auprès des autorités en faveur de la participation des jeunes aux instances décisionnelles, la redynamisation et la création des cadres d'échange pour la participation civique des jeunes. Pour contribuer à l'atténuation de la précarité des conditions de vie des jeunes il a été prévu de les former et de financer leurs unités entrepreneuriales.
4. Pendant la mise en œuvre du projet des "villages de la démocratie" comme cadre d'échange ont été créés à N'Djamena, Sarh, Mongo et Bongor<sup>11</sup>, des séances de plaidoyers pour soutenir la participation des jeunes aux instances de prises de décisions ont été organisées envers les autorités administratives et locales à part et avec les représentants des partis politiques dans les 4 villes couvertes par le projet.<sup>12</sup> Dans le cadre du dialogue intergénérationnel, il a été organisé par le projet les activités du "parcours citoyen".<sup>13</sup>
5. D'après les responsables de Afriyan, RJDLT, CDVT et CLAC, le projet a été approprié car il a favorisé l'engagement dans des jeunes dans les instances décisionnelles. De plus, l'idée de rendre les jeunes auto-employables comme moyen de promouvoir la paix est appropriée dans un environnement où les possibilités pour ces jeunes sont restreintes. D'après les témoignages des délégués du MJS et des maires, le projet était pertinent car il a favorisé les échanges entre les jeunes originaires du Sud et ceux originaires du Nord, contribuant ainsi à détruire les barrières qui les séparaient. Pour les bénéficiaires directs, le projet a été pertinent puisqu'il a facilité leur intégration dans les cadres d'échange tels que les CPA, valorisé leurs perspectives et encouragé les interactions entre eux et avec les autorités.
6. Les réponses aux conflits du projet ont été basées sur les facteurs des conflits identifiés. Les réponses qui ont été apportées ont concernées principalement l'exclusion et la marginalisation des jeunes dans le cadre de la participation à la vie civique et conformément à l'objectif visé par le projet. Les interventions pour le relèvement économique ont été peu suffisantes au regard des besoins des jeunes concernant l'auto-employabilité et ne peuvent véritablement contribuer à résorber les conflits liés à la précarité des conditions de vie engendrés par le manque d'opportunité. Dans le contexte de conflit interpartis, l'engagement des partis politiques et de leurs dirigeants a été peu évident, donc moins pertinent.

**PERT 1** : En se basant sur les facteurs de conflit pour y apporter des réponses idoines et, en ciblant les jeunes autrefois exclus et marginalisés dans le cadre de la participation à la vie civique le projet a été pertinent pour aborder les facteurs de conflit et de paix. Cependant, les interventions pour le relèvement économique ont été peu suffisantes tandis que l'engagement des partis politiques a été peu perceptible.

**QE.2 Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ?**

---

<sup>11</sup> CLAC : rapport synthèse. Décembre 2024 à Février 2025. Mars 2025

<sup>12</sup> Afriyan Tchad : rapport des séances de plaidoyers septembre décembre 2023

<sup>13</sup> RJDLT Rapport général d'activités du parcours citoyen,

- **Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ?**

7. Dans sa conception, le projet a été aligné avec le Plan National de Développement (PND) au niveau du sous axe I.1 qui défend « la promotion d’une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale » et du sous axe 2.3 qui vise « le renforcement de la gouvernance démocratique ». Le projet a été aussi aligné à la vision 2030 « le Tchad que nous voulons » qui ambitionne de bâtir une « nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, et offrant un cadre de vie agréable pour tous ». Dans le contexte de la transition, il a été prévu par le projet d’accompagner la mise en œuvre des recommandations issus du Dialogue National Indépendant et Souverain (DNIS) en faveur de la participation des jeunes, en particulier sous les piliers I “restaurer la confiance, la paix, la cohésion nationale et la sécurité” et II “organisation du DNIS”. Le résultat 1 du projet a été en conformité avec le décret n° 0433 du 05 mars 2021 portant application de l’ordonnance no 012 du 22 mai 2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et élective au Tchad. Le même décret précise que “la parité s’entend par l’égal accès des femmes et hommes aux instances de prise de décisions dans les fonctions électives et nominatives”. Le tableau 7 ci-dessus présente les liens entre le projet et les documents stratégiques nationaux.

**Tableau 8 : liens entre le projet, le PND et la vision 2030 “le Tchad que nous voulons”**

Résultats (R) du projet	PND 2017-2021 Axes et résultats	Vision 2030
<b>R1 : L’environnement institutionnel est favorable a une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique, contribuant aux efforts de consolidation de la paix.</b>	<b>Axe 1:</b> Le renforcement de l’unité nationale. <b>Sous axe 1.1</b> Promotion d’une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale.	<b>Axe 1:</b> Renforcement de l’unité nationale. <b>Sous axe 1.1 :</b> la promotion d’une culture de paix et de cohésion nationale.
	<b>R 1.1.1.</b> La cohésion nationale est assurée.	
	<b>R 1.1.2 :</b> Les valeurs citoyennes sont promues.	
<b>R2 : des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance exclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix.</b>	<b>Axe 2 :</b> Renforcement de la bonne gouvernance et de l’Etat de droit <b>Sous axe 2.3:</b> Renforcement de la gouvernance démocratique.	
	<b>R 2.3.2 :</b> Le respect des droits humains est renforcé.	
	<b>R 2.3.9 :</b> Les capacités techniques, humaines et matérielles des institutions issues des réformes institutionnelles de l’Etat sont renforcées.	

*Source : Prodoc, PND 2017-2021, vision 2030 le “Tchad que nous voulons. ”*

8. Le projet a été en adéquation avec la résolution 2250 appelant les États membres à accroître la représentation des jeunes au sein de leurs institutions et dispositifs de prévention des conflits. Le résultat 1 du projet participe à la réalisation de la priorité 2 « droits humains et citoyenneté, participation et engagement des jeunes » du plan d’action quinquennal 2021-2025 de la Politique Nationale de la Jeunesse (PONAJEUN). En outre, le projet a été en conformité avec le Plan Stratégique de la Santé et du Développement des Adolescents et Jeunes (2020-2024) élaboré avec l’appui conjoint de l’UNICEF, du UNFPA et de l’OMS. Ce plan stratégique met l’accent sur la participation et l’implication des jeunes dans la gestion des conflits ainsi que leur participation dans les instances de prises de décisions. Concernant le genre, le projet a été aligné au Plan d’Action National (PAN) 2023-2027 du Tchad sur la résolution 1325. Spécifiquement, le résultat 1 du projet contribue à l’atteinte de l’objectif principal 1.1 « garantir la pleine participation, significative et efficace des femmes et jeunes femmes diverses dans les mécanismes locaux, régionaux et nationaux de la prise de décision ... » du PAN 1325 (2023-2027).

9. Les résultats du projet contribuent au produit 3 du programme pays du FNUAP au Tchad pour la période 2024-2028, il a été mentionné : « D'ici à 2028, nous renforcerons les capacités nationales à offrir des services de prévention et de réponse face à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes à l'encontre des filles et des femmes...<sup>14</sup> ». Le projet participe à l'atteinte de la mission de l'UNICEF qui "s'efforce, par l'intermédiaire de ses programmes de pays, de faire en sorte que les femmes et les filles aient des droits égaux à ceux des hommes et d'appuyer leur pleine participation au développement politique, social et économique des collectivités dans lesquelles elles vivent"<sup>15</sup>. Il contribue également à l'atteinte du résultat stratégique 3 "gouvernance paix et sécurité" du Cadre de Coopération UNSDCF (2024- 2026).

**PERT 2 : A la conception, le projet a été en adéquation avec le PND 2017-2021 menant à la vision 2030, notamment l'axe 1 « Renforcement de l'unité nationale » et l'axe 2 « Renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit ». Le résultat 1 du projet contribue à l'atteinte de la priorité 2 « droits humains et citoyenneté, participation et engagement des jeunes » du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la PONAJEUN.**

○ **La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ?**

10. Dans l'exécution du projet, cette pertinence a été maintenue à travers les conférences débats animées par les jeunes tous les samedis dans les "villages de la démocratie"<sup>16</sup>, les café-débat, les conférences, les visites d'immersion dans les institutions publiques. Elle a été aussi maintenue via les "live Chat", le forum sur la « la participation des jeunes aux processus de prise de décision » ainsi que par des appuis aux jeunes pour le relèvement économique.
11. Au cours des entretiens, il a été déclaré par les délégués du MJS et les SG des gouverneurs que les jeunes prennent part aux CPA. Selon le délégué du MJS du Mayo Kebbi Est, à la suite du plaidoyer mené par le projet un arrêté du gouverneur a été révisé pour donner une place aux jeunes au niveau du CPA.<sup>17</sup> Pour les jeunes filles et garçons participants aux divers FG, des visites dans les institutions publiques tels que les gouvernorats, les mairies, les palais de justice, les hôpitaux les sultanats ont été des occasions offertes par le projet pour les échanges entre eux et les autorités. Dans la phase de collecte de données, tous les "villages de la démocratie" ont été visités par les consultants.

**PERT 3 : La pertinence a été maintenue à travers les conférences débats animées par les jeunes dans les "villages de la démocratie", les cafés-débats, les conférences, les "Live Chat" et le forum sur la « la participation des jeunes aux processus de prise de décision ». Toutefois, dans le cadre de dialogue interpartis, la pertinence a été peu évidente car les actions menées dans ce cadre ont été peu perceptibles.**

**QE.3 Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?**

<sup>14</sup> Page 6 : FNUAP "Descriptif de programme de pays pour le Tchad 2024-2028"

<sup>15</sup> <https://www.unicef.org/fr/a-propos-unicef/mission>

<sup>16</sup> CLAC : rapport synthèse. Décembre 2024 à Février 2025. Mars 2025

<sup>17</sup> Arrêté n° 017/PT/PMKE/SG/ 2024 du 07 janvier 2024 portant restructuration et réorganisation du comité provincial d'action

12. Le projet a été en lien avec le résultat stratégique 3 : « gouvernance, paix et sécurité » et le résultat stratégique 2 “Protection sociale, gestion des crises et durabilité” du Plan cadre des Nations Unies d’Assistance au Développement (PNUAD) respectivement au niveau l’effet 7 et de l’effet 5. Le projet a été aussi en lien avec l’Objectif de Développement Durable (ODD) 16 qui met l’accent sur la paix, la justice et des institutions efficaces puis l’ODD 5 relatif à l’égalité des sexes. Le tableau 8 ci-après montre le lien entre le projet, le PNUAD et les ODD.

**Tableau 9 : Lien entre le projet, le PNUAD et les ODD**

Projet	PNUAD	Objectifs de développement durable (ODD)
<p><b>Résultat 1</b> : l’environnement institutionnel est favorable à une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique, contribuant aux efforts de consolidation de la paix.</p> <p><b>Résultat 2</b> : des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance exclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix.</p>	<p><b>Résultat stratégique 3 : gouvernance, paix et sécurité</b>  <b>Effet 7</b> : d’ici à fin 2021, l’Etat met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la création d’emplois et d’opportunités notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés ».</p> <p><b>Résultat stratégique 2: Protection sociale, gestion des crises et durabilité”.</b>  <b>Effet 5</b> : d’ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des régions ciblées emploient des systèmes de production durable leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d’alimenter le marché et adoptent un cadre de vie plus résilient au changement climatique et aux autres défis environnementaux.</p>	<p><b>ODD 16</b> : Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l’accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes (paix, sécurité).</p> <p><b>ODD 17</b> : Partenariats pour la réalisation des Objectifs</p> <p><b>ODD5</b> : Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>

Source : Document du projet, PNUAD et les 17

**QE.4 Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles / bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?**

13. L’analyse du Prodoc a montré qu’il a été formulé pour répondre, d’une part aux besoins des jeunes et, d’autre part, pour accompagner l’État à mettre en pratique sa politique dans le domaine de consolidation de la paix consignées dans les documents stratégiques. Le même Prodoc a attesté que le MJS et le programme CLAC du Ministère de la culture, qui représentent le gouvernement et les jeunes à travers leurs diverses organisations et réseaux ont été consultés dans le cadre de la conception du projet.

14. Le rapport de progrès de mai 2025 a confirmé qu’il a été mené plusieurs interactions avec les autorités au niveau central comme décentralisée avec les gouverneurs, les maires, les membres du Cadre de Concertation Communales (CCC) des quatre villes, pour présenter le projet et recueillir les avis. Ce même rapport a aussi précisé que les jeunes ont été consultés lors de l’organisation du 1er sondage sur la « participation des jeunes à la vie publique » via la plateforme U-Report et pendant le forum sur la participation des jeunes aux mécanismes de prise de décisions. Les entretiens avec les parties prenantes ont aussi révélé que le projet a répondu aux exigences des jeunes en matière de participation à la vie publique et d’auto emploi, ainsi qu’aux attentes du gouvernement en termes de financement.

- D'après les autorités provinciales et communales, les délégués du MJS, les responsables du CLAC le projet a été adapté aux besoins et aux priorités des jeunes parce qu'il a favorisé l'amélioration des relations entre les jeunes et les autorités tout en apportant un soutien concret aux initiatives portés par les jeunes. Pour eux, les jeunes ont été consultés à travers leurs organisations et lors de différentes réunions. De leur point de vue, le projet par son appui financier et technique a soutenu les priorités du gouvernement relatives à la paix.
- De l'avis des responsables des OSC, le projet a été adapté aux besoins des jeunes puisque les thèmes des conférences débat et causeries éducatives ont été choisis par les jeunes eux-mêmes. Pour ces responsables, l'enthousiasme des jeunes et leur forte présence lors des événements démontrent que le projet a satisfait à leurs attentes. Les responsables des cellules provinciales des OSC pensent que les jeunes n'ont pas été consultés pendant la conception mais pendant la phase de mise en œuvre lors des réunions où les problèmes des jeunes ont été recensés.
- D'après le personnel du FNUAP et de l'UNICEF rencontré, les responsables des gouvernorats et des mairies ont été consultés après le financement du projet et pendant la mise en œuvre lors des missions conjointes dans les différentes villes. Selon ce personnel, les besoins des jeunes ont été recueillis et documentés lors des différentes phases du projet.
- Les bénéficiaires participants au FG estiment que leurs avis ont été pris en compte pendant la mise en œuvre. Selon leur déclaration, les requêtes formulées lors d'une phase ont été en partie considérée à la phase suivante du projet. D'après ces bénéficiaires directs, leur recrutement fait suite à un appel d'offre de l'AST basé sur les critères tels que le niveau d'études secondaires, l'expérience dans les activités similaires, l'âge entre 18 à 24 ans, le genre, le leadership, etc. Toutefois, quelques-uns pensent que leurs pairs ont été engagés en raison de liens d'affinité. Dans le domaine de relèvement économique, au Mayo Kebbi Est, les personnes rencontrées lors des entretiens et du FG ont déploré que certains bénéficiaires des financements du projet ne résident pas dans la province.

15. Durant la phase de conception et d'implémentation du projet, les responsables des ministères concernés, les autorités provinciales et les jeunes issus des organisations des jeunes ou non ont été systématiquement sollicités pour leurs avis. Dans Mayo Kebbi Est, pendant la mise en œuvre du projet une infime partie des notables du "village de la démocratie" a été recruté par affinités tandis que deux jeunes bénéficiaires des financements du projet n'ont pas été résidents.

**PERT 4 : Le processus de consultation et de formulation du projet a été inclusif et participatif, permettant ainsi de rassembler les besoins exprimés par les ministères, les autorités provinciales et les jeunes consultés pendant la conception et la mise en œuvre.**

**QE.5 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il été pertinent et réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix au Tchad ?**

16. D'après le Prodoc, les cadres de collaboration, de dialogue et d'échanges existants sont largement exclusifs au niveau décentralisé notamment dans les localités visées par le projet. Selon la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ), 56,22% de jeunes urbains contre 45,67% en milieu rural ne participent pas aux instances de décision. Ces lacunes, notamment l'exclusion des jeunes et des femmes ont été pris en compte dans le PND 2017-2021 et le PONAJEUN. (Voir la sous-section

QE1.2). Cependant, étant un pays pauvre<sup>18</sup>, le Tchad ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre sa politique en matière de consolidation de la paix. En l'absence des moyens financiers de l'État, les politiques, les lois, et les plans stratégiques ont été insuffisamment vulgarisés et sous-financés d'après le Prodoc. Or, le manque de capacité de l'État à opérationnaliser les mécanismes de prise de décision inclusifs contribue à la faible représentativité des jeunes et femmes dans ces instances.

17. De l'avis des responsables des OSC et les délégués du MJS, le PBF a été réactif en comblant les insuffisances liées à la participation des jeunes filles et garçons par le ciblage des jeunes, la formation des jeunes aux thèmes spécifiques à la consolidation de la paix, par le brassage des jeunes, par le soutien des CPA et CDA ainsi que par le choix stratégique des quatre villes. En finançant le projet "Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix", le PBF a été réactif et pertinent pour combler en partie les déficits de financement des politiques nationales du gouvernement, notamment celles liées à la consolidation de la paix portées par le MJS. De même, il a été réactif pour soutenir à travers ce financement les organisations des jeunes qui manquent de ressources financières et matérielles ainsi que du personnel compétent en nombre insuffisant pour mener les activités de cohésion sociale.

**PERT 5 : le PBF a été réactif et pertinent en soutenant les priorités nationales de consolidation de la paix par le financement du projet "Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix". A travers ce financement, le PBF a été réactif pour soutenir les OSC disposant de ressources limitées.**

**QE.6 La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?**

18. La théorie du changement du projet (TOC) a été élaboré sur la base de trois hypothèses ci-dessous<sup>19</sup> :

- Le cadre politique et juridique favorable la participation des jeunes sont mis en place ;
- Les jeunes sont mis en réseaux d'appui mutuel ayant des connaissances et compétences leur permettant de participer aux cadres d'échanges et d'expressions communs ;
- Les institutions publiques sont sensibilisées sur le bien-fondé de la participation des jeunes.

19. Lors de l'élaboration du projet, sept risques spécifiques jugés faibles ont été identifiés, accompagnés de leurs méthodes de gestion appropriées. Le tableau 9 ci-dessous présente ces risques ainsi que les méthodes de leur gestion :

**Tableau 10 : risques spécifiques et stratégies d'atténuation.**

Risque spécifique au projet	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations "Ne Pas Nuire")
<b>Une intensification de l'insécurité dans les provinces touchées par les conflits, et entre les différentes communautés (par exemple entre les éleveurs et les agriculteurs).</b>	Le FNUAP et l'UNICEF travaillent en étroite collaboration avec les responsables administratifs, politiques et religieux/ traditionnels afin de garantir l'accès à tous les sites d'activités y compris en cas de crise ou de tension accrues. Les partenaires s'engagent à respecter les principes de "Ne Pas Nuire" et toutes les activités visent à prévenir ou à atténuer les disparités et la discrimination, en tenant compte des besoins des groupes les plus vulnérables. Des plans d'urgence

<sup>18</sup> Selon le rapport 2025 du PNUD sur l'indice de développement humain, le pays est classé 190<sup>ème</sup> sur 193 dans le monde.

<sup>19</sup> Document du projet page 13

	sont disponibles et le personnel expérimenté des bureaux de zone est capable de réagir rapidement aux crises éventuelles.
<b>Les groupes vulnérables tels que les jeunes, les adolescents, les enfants et les femmes sont particulièrement sensibles aux impacts de la fragilité de l'insécurité des communautés.</b>	Les partenaires s'engagent à respecter le principe "Do-No-Arm" et toutes les activités visent à prévenir ou à atténuer les disparités ou la discrimination, en prenant en compte les besoins des groupes les plus vulnérables. Un mécanisme de contrôle sera mis en place pour suivre les progrès et assurer la bonne exécution du projet.
<b>Interruption du fonctionnement des entités partenaires et des services sociaux de base en lien avec la crise politique en marge du processus de transition politique.</b>	Le FNUAP et l'UNICEF travaillent avec les agences des Nations Unies pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la feuille de route de la transition politique en se concentrant sur le rôle des jeunes et des femmes dans le processus.
<b>Réticence des autorités locales à favoriser la participation des jeunes dans les mécanismes de prise de décision.</b>	Des actions de plaidoyers et de sensibilisation pour favoriser le changement de comportement seront menées.
<b>L'insécurité entraîne des menaces pour la sécurité physique du personnel des Nations Unies.</b>	Le personnel des Nations Unies opère dans le cadre des principes humanitaires et de l'impartialité et n'est visé par aucun groupe au Tchad. Le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies surveille l'évolution de la sécurité et fournit des conseils sur les activités et la mobilité. Aucune activité actuelle ou prévue ne se trouve dans des zones soumises à des restrictions de déplacement ou d'activité pour des raisons de sécurité.
<b>La faible coordination des parties prenantes et des agences onusiennes en charge de la mise en œuvre affaiblit l'efficacité des interventions.</b>	Renforcer l'efficacité par le biais des forums de dialogue tels que le comité de pilotage. Cela permettra de rassembler les acteurs clés, ce qui augmentera la cohésion et permettra de travailler vers les mêmes résultats.
<b>Les événements météorologiques, en particulier les pluies abondantes et les inondations susceptibles de toucher les zones concernées par le projet et de retarder les activités.</b>	La planification des activités prendra en considération ces événements saisonniers. Des sites de remplacement seront définis au besoin en cas d'évènement aigue majeur.

Source : document du projet

20. Les stratégies incluant tous les acteurs influents tels que les responsables administratifs, politiques et religieux/ traditionnels, le personnel du FNUAP et de l'UNICEF, et fondées sur le principe «de ne pas nuire » ont été bien appropriées pour gérer les risques spécifiques au projet. Il a été prévu par le projet des plaidoyers auprès des institutions centrales pour l'opérationnalisation des stratégies nationales (PND, plan d'action quinquennal 2021-2025 de la PONAJEUN, stratégie nationale de la santé et développement des jeunes et adolescents 2020-2024). D'après le rapport des séances de plaidoyers de Afriyan<sup>20</sup>, trois objectifs ont été visés par ces plaidoyers.

- Améliorer l'environnement institutionnel propice à la participation des jeunes, au niveau provincial ;
- Encourager la participation des jeunes à participer dans les instances de prise de décisions ;
- Amener les autorités administratives et politiques à formuler les recommandations visant à améliorer la participation des jeunes dans les instances de prise de décisions.

21. Le rapport de progrès de Juin 2025, le rapport narratif de CLAC de Mars 2025, les entretiens avec les partenaires d'exécution, le personnel du FNUAP et de l'UNICEF ainsi que les FG avec les bénéficiaires ont attesté que les "villages de la démocratie ", cadres d'échanges, ont été créés et mis en réseau aussi bien physiquement que virtuellement. Le rapport de Afriyan de Décembre

<sup>20</sup> Afriyan : rapport des séances de plaidoyers pour la participation des jeunes aux instances de prise de décision Septembre-décembre 2023

2023 puis les entretiens avec les responsables des gouvernorats, des mairies et les autorités traditionnelles ont montré qu'ils ont été sensibilisés sur le bien-fondé de la participation des jeunes. Ainsi, la théorie du changement a été fondée sur des preuves.

**PERT 6 : Trois hypothèses de la TOC ont été validées par divers rapports tels que le rapport de progrès de juin 2025, le rapport de Afriyan de décembre 2023 ainsi que les entretiens et les FG : cadre politique et juridique propice à la participation des jeunes, réseau des jeunes mis en place, institutions publiques sensibilisées sur le bien-fondé de la participation des jeunes.**

**QE 7. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il répondu aux lacunes de la consolidation de la paix ?**

22. Voir QE5

*Photo 2 : filles et garçons notables du village de la démocratie de Walia N'Djaména*



Source : équipe d'évaluation

## X.2. Efficacité

Photo 3 : village de la démocratie de Ndjari, N'Djaména



Source : Equipe d'évaluation

### QE.8. À quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

23. L'exploitation du document de projet et des rapports de progrès montre que les deux agences d'exécution dans le cadre du projet ont adopté la gestion axée sur le résultat dans la planification et la mise en œuvre de ce dernier. Ainsi, le projet a été construit autour de deux résultats et quatre produits. L'examen du cadre logique du projet révèle que certains indicateurs de résultat ne permettent pas d'apprécier la performance du projet. Aussi, la mesure du niveau d'atteinte des résultats sur la base de ces indicateurs tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet ne permet pas de capter les effets du projet car les indicateurs ne cadrent pas avec la logique d'intervention du projet. En effet, dans la conception du projet, il a été retenu des indicateurs dont la réalisation ne saurait être attribuée au projet. Ainsi, sur la base des indicateurs de résultats consignés dans le cadre logique du projet, l'analyse du niveau d'atteinte des résultats 1 et 2 du projet n'a pas été possible.

Tableau 11 : niveau de réalisation des résultats

Très bon niveau ≥75%	Niveau partiel [75%-50%]	Niveau faible <50%
----------------------	--------------------------	--------------------

Résultat	Indicateurs	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Moyenne Résultat
<b>Résultat 1 L'environnement institutionnel est favorable à une participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politiques, contribuant aux efforts de consolidation de la paix</b>	1.1. Existence de dispositifs institutionnels favorisant la participation des jeunes	Oui	Oui	NA	NA
	1.2 Pourcentage des membres des instances de prise de décision étant des jeunes femmes et hommes (18-35 ans)	5%	1%	NA	
<b>Résultat 2 : Des cadres de collaboration et mécanismes innovants promeuvent la gouvernance</b>	2.1. Nombre de cadres de collaboration et de dialogue inclusifs <sup>21</sup> dynamisé fonctionnels ou opérationnels	5	4	80 %	NA

<sup>21</sup> Comité Provincial d'Action (CPA) ;Comité Départemental d'Action (CDA) ;Cadre de Concertation Communal (CCC) ;Coordination Provinciale des Associations de jeunes

<b>inclusive et contribuent au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix</b>	2.2. Mesure dans laquelle les textes résultants des prises de décisions intergénérationnelles sont sensibles à la gouvernance inclusive (index 1-4)	3	3	NA	
---	---	---	---	----	--

Source : Rapport de progrès Mai 2025 et Prodoc

24. Décliné par produits, le niveau de réalisation du projet sur la base des principaux indicateurs retenus et des données disponibles est globalement satisfaisant. Il est présenté dans le tableau 11 ci-dessous :

Tableau 12 : Niveau de réalisation des produits du projet

Très bon niveau ≥75%

Niveau partiel [75%-50%]

Niveau faible <50%

Résultat	Indicateurs	Cibles	Valeur actuelle	Taux de réalisation	Moyenne Produit
<b>Produit 1.1</b>	Nombre de politiques, lois et stratégies adaptées et mises en application pour la participation des jeunes et leur contribution à la vie politique.	3	1	NA	
	Nombre de séances organisées pour appuyer le plaidoyer et points de rencontre pour favoriser les cadres institutionnels	8	8	100%	
	Nombre de sessions d'informations organisées à l'attention des autorités judiciaires et des forces de l'ordre	16	16	100%	
<b>Produit 1.2</b>	Nombre de recommandations des jeunes prises en compte lors des réunions organisées au niveau local	8	4	50%	98,88%
	Nombre de jeunes formés à l'opérationnalisation des plans provinciaux et communaux.	120	176	146,66%	
	Nombre de parcours citoyen organisé.	4	4	100%	
<b>Produit 2.1</b>	Nombre de catégories d'acteurs qui participent aux cadres de collaboration et mécanismes innovants de la gouvernance inclusive.	5	11	220%	192,5%
	Nombre de cadres et plateformes de collaboration et gouvernance redynamisés	8	8	100%	
	Nombre de Live Chat organisés.	2	3	150%	
	Nombre de plateformes numériques créés et fonctionnelles	2	6	300%	
<b>Produit 2.2</b>	Nombre de villages de la Démocratie mis en place et fonctionnels	6	6	100%	172,44%
	Nombre de modèles transgénérationnels et autorités locales formés	150	219	146%	
	Nombre d'activités culturelles et artistiques organisées.	10	25	250%	
	Nombre de sondages réalisé	3	3	100%	
	Nombre de réseau de villages de la démocratie » créé.	1	1	100%	
	Nombres de jeunes formés sur thématiques d'intérêt.	1 000	1 000	100%	
	Nombre jeunes filles (Super banat) qui prennent part aux activités de participation citoyenne	330	330	100%	
	Nombre de jeunes filles et garçons qui ont participé aux causeries éducatives.	15 000	73 400	489,33%	
	Nombre d'unités entrepreneuriales des jeunes fonctionnelles.	12	20	166,66%	

Source : Rapport de progrès Mai 2025 et Prodoc

**EFFICA 1 : l'appréciation du niveau de réalisation et de la performance des deux résultats du projet n'a pas été possible car les indicateurs retenus ne cadrent pas avec la logique d'intervention du projet**

**QE.9. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?**

25. La mise en œuvre des différents produits du projet a été satisfaisante sur la base des principaux indicateurs consignés dans le cadre de résultats du projet. Il convient cependant de souligner qu'il est peu évident pour l'équipe d'évaluation de corroborer la valeur de certains indicateurs (indicateur 2.2.9, indicateur 2.1.4, indicateur 2.1.2 ...) qui contrastent avec les observations effectuées sur le terrain. En effet, de nombreuses réalisations mentionnées dans les rapports de progrès ont été peu perceptibles sur le terrain et même dans l'identification des parties prenantes Il n'est pas ressorti des entretiens avec les différentes parties prenantes des résultats inattendus du projet. De manière globale, le projet a :

- Renforcé les capacités de 2814 jeunes (1694 filles et 1120 garçons) dans divers domaines clés liés de la participation et l'engagement. 771 jeunes (542 filles et 229 garçons) se sont engagés aux initiatives citoyennes dans les 4 localités cibles du projet touchant 73 440 jeunes (35 252 filles et 38 188 garçons) de leurs pairs.
- Renforcé la participation des jeunes à la consolidation de la paix à travers trois actions majeures : la sensibilisation de 406 acteurs clés (forces de sécurité, autorités locales, etc.) au respect des droits et à l'implication des jeunes ; la formation de 219 modèles transgénérationnels pour animer les "villages de la démocratie" et promouvoir des thèmes tels que le leadership, la médiation et la santé reproductive ; et enfin, l'engagement de 542 Jeunes Ambassadeurs qui ont sensibilisé plus de 87 000 jeunes, dont plus de 44 000 filles, sur la paix, la cohabitation pacifique et les bonnes pratiques en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Redynamisé huit (08) cadres et plateformes de collaboration et gouvernance (4 comités provinciaux d'action et de 4 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle).
- Contribué à l'amélioration du cadre factuel de la participation des jeunes, grâce aux actes du forum sur la « la participation des jeunes aux processus de prise de décision », et l'organisation des sondages et Live Chat.

Photo 4 : chèque pour AGR de Mongo

26. Le projet a également appuyé 16 jeunes en AGR qui ont mis sur pieds des unités entrepreneuriales dans le domaine de l'élevage, du maraichage, hygiène et assainissement, et de la transformation des Pneus usagés. Au passage de l'équipe d'évaluation, seule une de ces AGR était fonctionnelle à Mongo. Il est ressorti des entretiens avec les bénéficiaires que toutes les



AGR relatives au maraichage étaient en arrêt à cause de la saison des pluies, dans le domaine de l'élevage (poulet et petits ruminants), de nombreux échecs de productions ont été observés. La transformation des pneus usagers n'a pas trouvé de clientèle. De manière globale, ces AGR présentent des résultats mitigés. La liste des AGR retenus par le projet est consignée en annexe 7.

**EFFICA 2 : La mise en œuvre des différents produits du projet a été satisfaisante sur la base des principaux indicateurs consignés dans le cadre de résultats du projet avec des taux de réalisation supérieurs à 100% (voir tableau 11). Il convient cependant de souligner qu'il est peu évident pour**

**l'équipe d'évaluation de corroborer la valeur de certains indicateurs qui contrastent avec les observations effectuées sur le terrain. En outre les activités de relèvement économique n'ont pas eu les effets escomptés ; leurs résultats demeurent mitigés.**

**QE 10. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?**

27. Les cibles directes et indirectes prévues dans le cadre de résultat de ce projet étaient constituées de jeunes hommes et de jeunes femmes. Ces derniers ont donc bénéficié de toutes les interventions mise en œuvre par le projet. Cependant, les données disponibles dans les rapports de progrès n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de faire une distinction entre les activités dont ont bénéficié spécifiquement les femmes. Il est donc peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidences sur l'équité dans la participation des jeunes et des femmes aux interventions du projet.

28. Par contre, les données issues de rapports de progrès et des partenaires de mise en œuvre soulignent à suffisance que de toutes les interventions du projet ont été faites en faveur des jeunes garçons et jeunes femmes filles sans distinction ou exclusion. Environ 47% de jeunes ayant pris part aux activités du projet étaient des filles/Femmes. Des entretiens avec les parties prenantes et des groupes de discussions, il est ressorti que les jeunes des deux sexes ont participé à toutes les activités organisées par le projet comme le présente le tableau 12 ci-dessous :

*Tableau 13 : Niveau de participation des jeunes hommes et jeunes femmes aux activités du projet*

Activités	Participants	Hommes	Femmes	% Femmes
Causeries éducatives dans les villages de démocratie	21353	10872	10481	49,08%
Fréquentation des villages de la démocratie	6757	3743	3014	44,61%
Participation aux conférences débats	1897	1129	768	40,48%
Participation au dialogue intergénérationnel	2020	1138	882	43,66%
Formation sur la participation et l'engagement	2814	1694	1120	39,80%
<b>TOTAL</b>	<b>34841</b>	<b>18576</b>	<b>16265</b>	<b>46,68%</b>

Source : rapport synthèse de la coordination des CLAC et Rapport de progrès Mai 2025

**EFFICA 3 : Les jeunes filles et jeunes garçons ont bénéficié de toutes les interventions mise en œuvre par le projet sans restriction ni exclusion. Les données des rapports de progrès et des partenaires de mise en œuvre montrent toutes les interventions du projet ont été faites en faveur des jeunes hommes et jeunes femmes, 47% de jeunes ayant pris part aux activités du projet étaient des filles/Femmes**

**QE.11. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?**

29. Des entretiens avec les agences d'exécution, les partenaires institutionnels et les OSC partenaires de mise en œuvre, il est ressorti comme principaux domaines de succès du projet :

- L'équipement des CPA en matériel ;
- Le dialogue et la communication intergénérationnelle ;
- L'engagement citoyen des jeunes dans les provinces ciblées ;
- L'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau local ;
- La signature d'un arrêté par M. le Gouverneur du Mayo Kebbi Est changeant la composition des CPA dans le Mayo Kebbi Est et intégrant les jeunes dans ledit CPA ;
- Le "parcours citoyen" ;
- Les "villages de la démocratie".

30. Un ensemble de facteurs ont contribué ou influé l'atteinte des principaux résultats du projet. Ces facteurs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 14 : Facteurs contributifs et inhibitifs aux principaux résultats du projet**

Facteurs contributifs	Facteurs inhibitifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication entre agences UN et entre agences UN et leurs partenaires</li> <li>- Mutualisation des ressources entre agences UN</li> <li>- Implication du MJS et de ses délégations</li> <li>- Recrutement d'un point focal finance au MJS</li> <li>- Réunion et implication du secrétariat PBF</li> <li>- Motivation des jeunes et des OSC</li> <li>- Prise en compte du MJS, partie gouvernementale, comme partenaire d'implémentation</li> <li>- Implication de la partie gouvernementale (MJS et Ministère de la culture à travers le programme CLAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins non comblés des bénéficiaires</li> <li>- Durée limitée du projet</li> <li>- Irrégularité des tenues du comité technique</li> <li>- Turn Over élevé au sein des administrations publiques partenaires</li> <li>- Absence de coordination provinciale du projet</li> <li>- Absence de synergie entre les OSC</li> <li>- Déperdition du matériel du CPA</li> <li>- Capacités limitées du personnel des OSC et de certains cadres des STD</li> <li>- Indicateurs de résultats mal formulés</li> </ul>

Source : entretiens avec les parties prenantes

**QE 12. Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?**

31. De l'exploitation de la documentation du projet et des entretiens avec le personnel de UNFPA, de l'UNICEF, et du secrétariat PBF, il n'est pas ressorti d'évidences sur des recommandations relatives à la réorientation du projet. En outre, le comité technique du projet n'a pas tenu de manière régulière ses rencontres. Il n'est pas ressorti des entretiens ou des rapports de progrès une réorganisation du projet issue des recommandations du PBSO. Toutefois, UNFPA et UNICEF ont relativement impliqué le PBSO dans la planification des interventions, dans quelques missions de suivi, dans leurs réunions bilatérales de coordination, et dans la relecture et la validation des rapports de progrès (ainsi que leur archivage dans la plateforme MPTF).

**EFFICA 4 : L'équipement des CPA en matériel, la réussite du dialogue et la communication intergénérationnelle, l'engagement citoyen des jeunes dans les provinces ciblées, l'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau local, le "parcours citoyen" et les "villages de la démocratie" ont été les principales réalisations du projet. Le PBSO a appuyé les agences d'exécution dans la planification, le suivi et le reporting. Toutefois des les évidences sur la prise en compte des ses recommandations sont peu perceptibles.**

### X.3. Efficience

Photo 5: village de la démocratie de Mongo



Source : équipe d'évaluation

**QE 13. Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?**

32. L'exploitation du rapport de progrès de Mai 2025 montre que le budget envisagé pour la mise en œuvre du projet était de 2 000 000 USD. Selon le même rapport 1 988 808.02 USD ont été utilisés pour la mise en œuvre, soit un taux d'exécution de 99,44%. Les données du rapport financier de Juin 2025 affiche pratiquement un taux d'exécution sensiblement identique. L'exploitation de ce rapport financier de Mars 2025 a permis une ventilation du budget exécuté par grandes masses telles que présentée dans le tableau 11 ci-dessous :

Tableau 15 : ventilation du budget exécuté du projet par grandes masses

RESULTATS ET PRODUITS		UNFPA	UNICEF	Total	Niveau de dépense	% Exécution
Résultat 1	Produit 1.1	70 000	40 000	110 000	110 000	100 %
	Produit 1.2	355 000	19 000	374 000	375 000	100,26%
Résultat 2	Produit 2.1.	120 000	80 000	200 000	196 093	98 %
	Produit 2.2	90 000	535 579,44	560 579,44	576 688,87	102,85 %
Coûts supplémentaires		299 579,44	260 000	599 579,44		
<b>TOTAL PROJET</b>		<b>934 579,44</b>	<b>934 579,44</b>	<b>1 804 158,88</b>	<b>1 858 040,5-</b>	<b>102,98%</b>
Coûts directs		65 420,56	65 420,56	130 841,12	130 841,12-	100%
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 988 881,62</b>	<b>99,44%</b>

Source : Rapport financier du projet 14 Juin 2025

33. Il ressort de l'exploitation des données financières du projet que chaque agence d'exécution a reçu une fraction du budget proportionnelle aux prévisions. Des entretiens avec les staffs des agences du SNU et ceux des OSC partenaires de mise en œuvre, il est ressorti que ces ressources financières ont été insuffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre des résultats du projet. Chacune des agences a fait recours aux fonds propres extérieurs pour la mise en œuvre de certaines interventions. La mise à disposition des fonds aux agences d'exécution n'a pas toujours été faite à temps du fait de la lourdeur des procédures ; mais elle a toutefois été faite en fonction des demandes de financement des agences d'exécution.

34. Les ressources humaines affectées au projet par les agences d'exécution étaient suffisantes. Chacune des deux agences impliquées dans la mise œuvre du projet a dédié un staff comme point focal du projet en son sein. Il est peu aisé pour l'équipe d'évaluation d'estimer le budget temps de ces staffs dans la mise en œuvre du projet, car tous ces staffs ont été impliqués dans le projet à temps partiel selon les entretiens avec ces derniers. De manière spécifique, les ressources humaines impliquées en volume par les agences d'exécution étaient de selon les staffs interrogés de :
- UNFPA cinq (05) staffs à temps partiel en charge des questions des jeunes et des adolescents au sein de l'agence ;
  - UNICEF : huit (08) staffs à temps partiel selon le Prodoc. Selon les entretiens avec le staff, toute la section engagement jeune a été impliquée à temps partiel dans le projet.

**EFFICI 1 : Le projet affiche un niveau d'exécution des fonds satisfaisants de 99,4 %. Ces ressources financières ont été insuffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre des résultats du projet. La mise à disposition des fonds aux agences d'exécution a quelque fois connu des retards du fait de la lourdeur des procédures ; mais elle a été toutefois faite en fonction des demandes de financement des agences d'exécution. Les Ressources humaines ont été suffisantes.**

#### **QE 14. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?**

35. Le niveau d'exécution du budget selon le rapport financier de Juin 2025 est de 99,44%. Bien que le projet affiche ce taux d'exécution financière très satisfaisant, des retards dans la mise en œuvre au lancement du projet ont entraîné une extension sans coût de sa durée de 6 mois. Les dépenses de personnel ont été conformes aux exigences du PBF soit 7,4 % et bien en dessous des standards de 15-20 %. En l'absence de l'estimation du budget des temps des ressources humaines mis à disposition par chaque agence dans le projet (voir Paragraphe 36), il n'a pas été possible pour l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidence sur l'efficacité de l'utilisation des ressources humaines. En outre, le format de présentation du rapport financier n'a pas permis d'analyser le niveau d'exécution des fonds alloués à chaque agence. Il est donc peu évident pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur l'efficacité de l'utilisation des ressources financières par agence dans la mise en œuvre des interventions.
36. Dans l'ensemble, la répartition du budget du projet en frais de coordination et frais dédiés à la mise en œuvre des activités (par conséquent des produits et résultats) a obéi aux standards PBF. Bien que très satisfaisante selon les documents disponibles (Rapport de progrès de Mai 2025 et Rapport financier de Juin 2025), l'équipe d'évaluation n'a pas pu pondérer le niveau d'exécution des résultats sur le niveau d'exécution du budget (réaliser l'analyse coût-efficacité du projet) car les indicateurs des résultats ne sauraient être considérés comme réalisation du projet (voir paragraphes 25). Elle ne peut se prononcer sur l'efficacité globale de la mise en œuvre du projet.

**EFFICI 2 : Bien que le projet affiche ce taux d'exécution financière très satisfaisant, des retards dans la mise en œuvre au lancement ont entraîné une extension sans coût de sa durée de 6 mois. Les dépenses de personnel ont été conformes aux exigences du PBF. Toutefois, l'équipe d'évaluation n'a pu pondérer le niveau d'exécution des résultats sur le niveau d'exécution du budget car les indicateurs des résultats ne le permettaient pas. Elle ne peut se prononcer sur l'efficacité globale de la mise en œuvre du projet.**

**QE 15. La qualité et la quantité des produits / outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?**

37. Apprécier la proportionnalité des produits sur les ressources reviendrait à analyser le rapport coût-efficacité du projet. Comme précisé aux paragraphes 37 et 38, les données disponibles n'ont pas permis que soit réalisée l'analyse coût-efficacité du projet. En outre, plusieurs indicateurs des résultats n'ont pu être calculés (paragraphe 25). Cependant, il ressort de l'analyse des rapports de progrès et financiers du projet ainsi que des entretiens avec les staffs des agences d'exécution qu'au regard des procédures et dispositions mises en place par chaque agence, le rapport coût-efficacité théorique est globalement satisfaisant et la quantité des produits a été proportionnelle aux ressources mobilisées. En effet tous les produits présentent un taux d'exécution supérieur ou égal à 95% pour un niveau d'exécution du budget y affaissant proche de 100%.

38. Le rapport de proportionnalité Produits ressources financières a été affecté positivement par le choix des OSC ayant une bonne expertise sur le travail avec les jeunes et en milieu jeune, et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution. Il a été affecté négativement les retards au lancement du projet, dans la mise en œuvre de certaines interventions qui ont eu des incidences sur la durée du projet, et des insuffisances de certains partenaires dans le reporting fiduciaire du projet.

**EFFI 3 : Le rapport de proportionnalité résultats/ressources financières théorique est satisfaisant, mais n'a pu être estimé par l'équipe d'évaluation. Il a été affecté positivement par le choix des OSCs partenaires et par l'exploitation et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution. Il a été influencé négativement par les insuffisances dans le reporting financier et des retards dans la mise en œuvre des interventions.**

**QE 16. Les fonds et les activités ont-ils été produits à temps et dans le respect des normes de gestion ?**

39. Voir QE 13

**QE 17. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?**

40. Voir QE 35

*Photo 6 : Discussion de groupe avec les jeunes garçons notables de Bongor*



Source : équipe d'évaluation

## X.4. Durabilité

Photo 7: Entretien avec l'ex Directrice Adjointe de la Jeunesse au MJS



Source : équipe d'évaluation

### QE 18. À quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?

41. Durant le processus de développement de la proposition du projet, quatre (4) ministères<sup>22</sup> et quatre (4) organisations de jeunes et de femmes<sup>23</sup> ont été consultés. Pendant la mise en œuvre, ces ministères et organisations des jeunes ont été membres du comité technique dont le rôle a été d'examiner l'Etat d'avancement du projet, de proposer les mesures de mitigation, de formuler des recommandations etc. Douze (12) interactions avec les institutions publiques et gouvernementales ont été organisées afin de présenter le projet dans les moindres détails et de recueillir les avis des autorités (gouverneurs, maires, les membres du CCC). Les autorités administratives, communales traditionnelles et judiciaires des villes du projet ont été associées aux activités de "parcours citoyen" conduites par le RJDLT.<sup>24</sup> Le MJS et le ministère de la culture ont été les coordonnateurs des activités mises en œuvre par les OSC.
42. Des entretiens avec les autorités, il est ressorti qu'elles ont été impliquées dans l'élaboration et l'exécution du projet. En province, les autorités administratives, communales, traditionnelles et religieuses, les délégués du MJS, les responsables des CLAC ainsi que les responsables des cellules des OSC ont été impliqués dans la mise œuvre du projet à travers le lancement des activités, la présentation du projet, la formation et le suivi des activités. Toutefois, certaines autorités rencontrées ont une connaissance approximative du projet. Presque tous les délégués du MJS et les gouverneurs impliqués dans le projet ont été mutés.

**DURA 1 : Les considérations liées à la durabilité ont été prises en compte par l'implication des entités étatiques et non étatiques ainsi que leurs démembrements provinciaux pendant la planification,**

<sup>22</sup> MJS, Ministère de la culture (programme CLAC), MEPDCI (signataire des projets PBF), Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

<sup>23</sup> RJDLT, CNJT, AST, CDVT

<sup>24</sup> RJDLT : rapport général d'activités du parcours citoyen. Septembre 2023

**l'exécution et le suivi des activités du projet. Toutefois, la mutation des délégués du MJS et des gouverneurs, pourraient entraver la durabilité des acquis.**

**QE 19. Dans quelle mesure l'appropriation nationale du projet a-t-elle été assurée au Tchad ?**

43. Selon le Prodoc, dès le démarrage, une stratégie axée sur le renforcement des capacités, la redynamisation des cadres d'échanges et de gouvernance ainsi que la mise en place des plateformes d'échanges physiques et numériques a été adoptée. Le rapport de progrès de Mai 2025 et le rapport de YALI Tchad de Juin 2024 ont montré que l'ensemble de la planification a été réalisé. Les tableaux 11 ci-après présentent le nombre de personnes formées et le nombre des cadres d'échange redynamisé.

Fille notable : A Ndjari avant la fin du projet, nous n'avons plus accès à notre "Village de la démocratie". Nous avons arrêté les activités en juin 2025. Notre cheffe du « Village de la Démocratie » nous a dit d'arrêter avec les activités parce que le projet a pris fin, plus de ressource financière pour continuer les activités.

**Tableau 16 : nombre de personnes formées et le nombre des cadres d'échange dynamisé.**

Activités	Nombre	
	Prévu	Réalisé
Renforcer les capacités des modèles intergénérationnels et autorités locales, leaders traditionnels religieux et les jeunes	150	<b>219</b>
Former les jeunes à l'élaboration et l'opérationnalisation des plans provinciaux et communaux	120	<b>176</b>
Former les jeunes et acteurs publics sur les différents thématiques	1 000	<b>1 000</b>
Appuyer la mise en place et la redynamisation des cadre locaux d'échange (CPA)	4	<b>4</b>
Appuyer le fonctionnement des cadres de collaboration sur la gouvernance inclusive cogéré par le CLAC et les mairies	4	<b>4</b>
Créer des plateformes numériques	2	<b>6</b>
Etablir les villages de la démocratie sensibles au genre pour le renforcement des capacités des jeunes	6	<b>6</b>
Créer un réseau des villages de la démocratie pour favoriser leur mise à l'échelle	1	<b>1</b>

Source : Prodoc, rapport de progrès de Mai 2025, rapport de YALI Tchad de Juin 2024

44. Les témoignages des bénéficiaires et des autorités ont révélé que les CPA sont actifs et les jeunes y participent régulièrement. Bien que les jeunes participent aux CPA, à l'exception de la province de Mayo Kebbi Est, leur implication dans ces cadres d'échange et de décision n'a pas été formalisée par un arrêté. Des FG avec les notables et les "super banat" des "villages de la démocratie" ont révélé que la plupart de ces jeunes ont été absents des villes du projet pour différentes raisons (initiation, vacances dans une autre localité, suivi des dossiers pour les études supérieures, travaux champêtres). Des entretiens et des observations de consultants ont révélé que deux "villages de la démocratie" à Djari à N'Djamena et Sarh parmi les six n'ont pas été fonctionnels. Au regard de la précarité des conditions de vie de ces jeunes, il est peu évident qu'ils continuent à se connecter aux plateformes numériques par manque de crédit pour la communication.

**DURA 2 : L'appropriation des interventions par la partie nationale a été envisagée par les renforcements des capacités des autorités et des jeunes ainsi que par la redynamisation des cadres d'échanges et de collaboration. Toutefois, la mobilité des animateurs des "villages de la démocratie" et l'absence des arrêtés formalisant la présence des jeunes dans trois CPA et CCC pourraient nuire à cette appropriation nationale.**

**QE 20 Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?**

45. Une stratégie de sortie du projet a été élaborée et inscrite dans le Prodoc<sup>25</sup>. Elle a été organisée autour sur six actions reprises ci- dessous :
- La structuration et l'organisation des plateformes, qui seront redynamisés dans le cadre du projet, pour plus de professionnalisme ;
  - Le renforcement des capacités des acteurs clés du projet dans le domaine tels que la planification et la gestion de projet ;
  - La mobilisation des ressources ;
  - La mise en réseau des différentes plateformes des quatre localités concernées par le projet ;
  - L'appui à la capitalisation de tous les acquis et les bonnes pratiques du projet, pour d'éventuelles demandes de financement ;
  - L'appui à la mise en relation des équipes locales du projet avec les autres acteurs (communes et OSC) partenaires techniques et financiers présents au Tchad et, intervenant dans le domaine de la consolidation de paix.
46. Cette stratégie a été mise en œuvre en partenariat avec les OSC (Afriyan Tchad, RJDLT, AST, Yali, CDVT, etc.), sous la coordination conjointe du MJS et du programme CLAC du ministère de la culture. Elle a été aussi soutenue par les délégations provinciales du MJS, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses.
47. Selon les responsables du MJS au niveau central et déconcentré, les plaidoyers, les espaces dédiés aux jeunes pour les rencontres et les échanges, les appuis des CPA en matériel (ordinateur, panneaux solaires, chaises, papiers, etc.) , l'implication des jeunes et autorité locales dans les activités, le financement des projets des jeunes ont été des actions réalisées dans le cadre de la stratégie de sortie. D'après les OSC, afin de maintenir les acquis du projet, la thématique sur le volontariat a été développé lors d'un atelier regroupant le FNUAP, l'UNICEF, le MJS, le CLAC, les OSC partenaires de mise en œuvre ainsi que les notables des six « villages de la Démocratie ». L'entretien avec le personnel de l'UNICEF a révélé que les "villages de la démocratie" ont été physiquement mis en réseau lors des activités d'échange et d'expérience, réunissant trois représentants de chaque village de la démocratie accompagné d'un responsable du CLAC. De même, un réseau virtuel a été établi entre les "villages de la démocratie" grâce à une connexion facebook.
48. La mise en œuvre satisfaisante de cette stratégie a été limitée par les affections des autorités administratives, les délégués du MJS, les responsables du CLAC dans d'autres provinces ainsi que l'absence d'une grande partie des notables des villages de la démocratie pour diverses raisons.

**DURA 3 : La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi ceci au travers, le renforcement de capacité des acteurs clés, la redynamisation des cadres d'échange, le réseautage des plateformes, la mobilisation des ressources. Cependant cette stratégie a connu quelques limites notamment la mobilité administrative et celle des notables du "village de la démocratie".**

**QE 21 Dans quelle mesure les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats du projet dans le cadre de sa pérennisation ?**

49. Dans sa phase de mise en œuvre, les acteurs formés par le projet ont été les animateurs des structures mises en place et participent aux réunions des CPA soutenus par le projet. Les activités

---

<sup>25</sup> Document du projet. e) Stratégie de fin du projet/durabilité page 26

des “villages de la démocratie” ont été organisées et animées par les jeunes issus de ces localités. Les jeunes ont été pleinement impliqués dans les activités de “parcours citoyens”. Les activités prévues par le projet ont été mises en œuvre par les organisations des jeunes telles que l’AST, le RJDLT, les “super-banat” etc.

50. Selon les délégués du MJS et les SG des provinces, les CPA sont fonctionnels et les jeunes y participent régulièrement. D’après les délégués du MJS et les responsables des CLAC, ils ont participé aux activités du projet dans leur ville respective. Les témoignages des notables ont révélé que le village de la démocratie de Djari non clôturé a cessé de fonctionner par manque de moyen financier tandis que celui de Sarh a été englouti par l’eau. En revanche les “villages de la démocratie” de Dembé et Walia à N’Djamena, de Bongor et de Mongo sont fonctionnels.

**DURA 4 : L’appropriation des résultats du projet est effective au sein des CPA et des “villages de la démocratie” de Dembé, Walia à N’Djamena ainsi que dans les “villages de la démocratie” de Bongor et Mongo. Elle est peu évidente dans les “villages de la démocratie” de Sarh et de Djari à N’Djamena. Par ailleurs, l’absence des moyens financiers pourrait retarder l’appropriation des plateformes numériques.**

**QE 22. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d’autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?**

51. Dans les phases de planification et de mise œuvre, les ministères clés, les autorités locales, les organisations des jeunes, les médias ont été impliqués. Cette démarche participative et inclusive a limité tous les obstacles sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet. Toutefois, quelques menaces relevées lors des entretiens pourraient influencer négativement la pérennisation des acquis :

- La figuration liée à la participation des jeunes dans les CPA. Il est possible que les représentants des jeunes ne portent pas leurs voix ;
- La manipulation liée à l’affiliation politique du représentant des jeunes dans les instances décisionnelles ;
- Le départ en masse des jeunes formés vers d’autres localités pour diverses raisons.
- L’indisponibilité des filles pour des raisons sociales ;
- Le recrutement ou responsabilisation des jeunes par affinité ;
- L’instabilité institutionnelle ;
- La mauvaise gestion des conflits agriculteurs éleveurs ;
- La paupérisation accentuée de la population.

**QE 23. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?**

52. La pérennisation des résultats obtenus par les parties prenantes dépend de la fonctionnalité des structures mises en place ou soutenues par le projet, du niveau d’implication des jeunes et des autorités formées dans le cadre de ce projet. Elle dépend également de la mise en œuvre de la stratégie de sortie prévue par le projet. Ces deux aspects de la question ont été développés dans aux questions **Q4.2 et QE4.3**. Par ailleurs, hormis les cadres de concertation et de gouvernance créés ou soutenus par le projet, il n’a pas été relevé dans l’analyse des documents, ni dans les

entretiens, des procédures particulières ou des politiques permettant de pérenniser les résultats atteints par le projet.

**QE 24. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du projet ?**

53. Le gouvernement et les autres parties prenantes ne pourront maintenir les résultats du projet que s'ils sont véritablement engagés dans le mécanisme de sortie, allouent les fonds propres ou profitent de nouveaux financements. Le MJS le CLAC et les CPA qui représentent l'entité gouvernementale ont été impliqués dans les stratégies de sortie tout comme les OSC et les jeunes. L'éventualité d'un nouveau financement PBF pour maintenir les résultats de ce projet n'a pas été perçue dans les documents analysés ni lors des divers entretiens. Compte tenu des ressources limitées de l'État, il est peu probable que ce dernier finance les activités pour maintenir les acquis du projet.
54. Pendant les entretiens, la volonté et la détermination des autorités provinciales, communales et les responsables des CLAC à maintenir les résultats du projet ont été perceptibles. Cependant, il est peu évident de compter sur l'engagement des délégués du MJS qui n'ont pas été associés dans la mise en œuvre du projet. En outre, les OSC ont affirmé être prêtes et engagées pour continuer à soutenir les activités des jeunes mais, elles manquent de ressources nécessaires pour leurs interventions. D'après certains jeunes et "super-banat", bien que le projet soit clôturé, ils continuent à mener les activités, démontrant ainsi leur détermination à préserver les résultats du projet. Selon les "super-banat", quelques filles ont été empêchées par leurs parents de fréquenter les cadres d'échanges et aussi de participer à la sensibilisation. Il a été aussi relevé pendant les FG, qu'en raison de l'absence de per diem, certains jeunes ont cessé avec les activités.

**DURA 5 : L'ardeur et la détermination des responsables des CLAC, des autorités provinciales, communales, des jeunes et des OSC à maintenir les résultats du projet sont manifestes. Cependant, sans financement dans un contexte économique assez difficile, les contributions des parties prenantes pour maintenir les résultats du projet pourraient s'estomper.**

**QE 25. Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?**

55. Voir QE 35

**QE 26. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?\***

**Encadré 2: les effets catalytiques**<sup>26</sup>

*Une allocation PBF est considérée comme ayant un effet catalyseur lorsqu'elle crée une dynamique en faveur de l'élimination des obstacles qui bloquent un soutien durable à la consolidation de la paix ou de l'engagement des parties prenantes supplémentaires dans les efforts de consolidation de la paix existants. En outre, un investissement PBF est également considéré comme ayant un effet catalyseur lorsqu'il facilite de nouvelles initiatives qui apportent de nouvelles ressources aux priorités de consolidation de la paix dans le pays.*

**Effet catalytique non financier du PBF :** élimine les obstacles au déblocage des processus politiques, institutionnels ou autres bloqués pour maintenir la paix à différents niveaux (national, local, etc.) et/ou crée les conditions pour impliquer d'autres parties prenantes dans les efforts de consolidation de la paix existants ou nouveaux dans un contexte national spécifique. Idéalement, les effets catalytiques non financiers du PBF impliqueraient un changement de la volonté politique et/ou des pratiques institutionnelles des parties prenantes

---

<sup>26</sup> PBF Catalytic effect guidelines

*nationales, locales et/ou internationales, à différents niveaux, qui permettrait à d'autres efforts de consolidation de la paix - différents mais complémentaires de ceux initialement soutenus par l'allocation du PBF d'avancer.*

**Effet catalytique financier du PBF :** *se produit lorsqu'un investissement du PBF facilite de nouvelles initiatives qui apportent de nouvelles ressources aux priorités de consolidation de la paix dans le pays, notamment financières, humaines, institutionnelles et autres. Il peut s'agir notamment de l'intégration des efforts de consolidation de la paix lancés par le PBF dans les budgets nationaux ainsi que du soutien financier des donateurs multilatéraux (y compris les IFI) et bilatéraux, et du secteur privé, entre autres, aux efforts de consolidation de la paix liés à ceux initialement soutenus par le PBF. Les effets catalytiques financiers pourraient également être liés à des composantes spécifiques du projet PBF, aux approches programmatiques utilisées, aux mécanismes de coordination mis en place ou aux capacités concrètes créées ou renforcées grâce à l'investissement PBF initial, entre autres options.*

56. Le projet « renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix » financé par le PBF a été catalytique dans une moindre mesure. L'analyse des rapports de progrès révèlent qu'au :

- **Plan financier**, les initiatives de mobilisation de fonds pour maintenir les acquis du projet ont permis de lever 750 000 USD auprès de la coopération allemande (BMZ).
- **Plan non financier**, le projet a un certain effet catalytique. On peut citer entre autres.
  - o Sur le plan du développement humain et du développement durable, le projet a permis d'accroître des compétences des jeunes filles et garçons, dans les domaines clés (consolidation de la paix, entrepreneuriat, développement local, plan de développement). Ces jeunes représentent pour leurs localités respectives où le projet est mis en œuvre des ressources inestimables.
  - o L'amorce de l'élaboration de la Stratégie Nationale « Jeunesse, Paix et Sécurité » (SJNPS) au Tchad qui représente un catalyseur essentiel du projet. Elle sera un instrument de plaidoyer, de coordination et de transformation sociale, accélérant ainsi de manière significative l'impact du Projet de Consolidation de la Paix au Tchad. Cet outil renforcera le cadre politique et stratégique pour intégrer durablement les préoccupations des jeunes dans les politiques nationales de paix et de sécurité.
  - o Le renforcement de la légitimité des jeunes ambassadeurs, super banats, comme des acteurs et actrices clés de la paix, et non comme de simples bénéficiaires.
  - o La création ou l'appui à la redynamisation des cadres de concertation et de suivi des actions des jeunes (CLAC et CPA) a permis de favoriser une culture du dialogue inclusif, stimulant ainsi l'engagement des jeunes dans les processus de prise de décision.

**DURA 6 : Le projet a été catalytique dans une moindre mesure. Au plan financier, son effet catalytique est satisfaisant avec près de 750 000 USD mobilisés et au plan non financier son effet catalytique est assez perceptible**

**QE 27. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour pour créer d'autres initiatives de promotion des dialogues et de participation des jeunes à la prise de décision**

57. Le projet a mis en place de cadres d'échanges (CLAC, CCA, CPA,) où les jeunes participent davantage au processus politique et de développement de leur localité respective. En dehors de ces cadres existants dont le projet a favorisé l'insertion des jeunes, d'autres cadres de promotion de la participation des jeunes ne sont pas ressortis des entretiens avec les parties prenantes ou de groupes de discussion avec les jeunes des deux sexes.

## X.5. Impact

Photo 8 : entretien avec le commissaire international des scouts du Tchad



Source : équipe d'évaluation

### QE 28. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?

58. Le projet a été élaboré dans l'optique de contribuer au renforcement de la consolidation de la paix, à travers la participation accrue des jeunes filles et garçons aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques. Ce projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à proposition spéciale du PBF, l'initiative de promotion de la jeunesse. Par ailleurs, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a été un objectif central dudit projet. Dès sa conception, 61,23% du budget (soit US\$ 1 224 544) ont été alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes. Le projet est donc frappé d'un marqueur genre 2 selon l'échelle de classification du PBF. En outre, il a été prévu que les interventions ciblent au moins 50% de jeunes femmes et filles y compris celles vivant avec un handicap. Des initiatives innovantes de mobilisation sociale par les filles modèles surnommées "Super Banat" ont été aussi envisagées pour la mise en œuvre au niveau local<sup>27</sup>

*Membre du CPA de N'Djamena : en ce qui concerne le renforcement des relations intergénérationnelles et la consolidation de la paix, le projet PBF est un déclencheur d'actions en ce sens qu'il a permis le renforcement des liens entre les jeunes et les aînés offrant ainsi un cadre d'échange entre eux.*

59. L'analyse des rapports des partenaires de mise en œuvre a révélé que les filles et les femmes ont été largement engagées durant l'exécution du projet et participent aux instances décisionnelles comme le montre le tableau 9 ci-après

<sup>27</sup> Document de projet

**Tableau 17: jeunes et filles impliquées dans la cohésion sociale et organe décisionnel.**

Désignation	Jeunes Filles	Jeunes hommes	Total	Sources
Animations de 6 villages de la démocratie	66	66	132	CLAC: rapport d'activités. Mai 2025
Formation des "Super-Banat" pour les thématiques spécifiques aux filles et femmes	220	0	220	CLAC: rapport d'activités. Mai 2025
Forum axé sur l'implication des jeunes dans le mécanisme de prise de décision,	134	166	300	MJS
Formation des blogueurs pour animer les thématiques liées à la consolidation de la paix.	15	10	25	CDVT: Rapport d'étape trimestriel standard. Septembre 2024
Membres du gouvernement mis en place après les élections présidentielles du 06 mai 2024.	1	1	2	Rapport de progrès de juin 2025
"Parcours citoyen" à Bongor: mobiliser les jeunes et les conscientiser sur les valeurs citoyennes	25	25	50	RJDLT: rapport d'activités du parcours citoyen. Septembre 2023
Formation sur les techniques d'élaboration des plans de développement communaux et provinciaux	83	93	176	Rapport de progrès de juin 2025
Appui technique et financière de la mise en œuvre de 16 unités entrepreneuriales (4 par localité)	18	15	33	Rapport de progrès de juin 2025

60. Des entretiens avec les parties prenantes et les FG avec les bénéficiaires, il est ressorti que les jeunes sont impliqués dans les instances décisionnelles, participent à la vie civique et dialoguent avec les autorités. Selon le SG du governorat du Moyen Chari et l'ex -SG de la Mairie de Sarh, grâce aux efforts de plaidoyer du projet visant à encourager la participation des jeunes dans les instances décisionnelles, certains jeunes dynamiques issus d'associations ont été nommés sous-préfets à Danamadji, Magoumbou et Dira dans le Moyen Chari par une décision du gouverneur ratifiée par un arrêté ministériel. Dans la même province, le Coordonnateur adjoint du réseau des jeunes provinciaux a été désigné Directeur du palais de la culture NGARTA TOMBALBAYE de Sarh, tandis que le coordonnateur du réseau départemental de la grande Sido a été promu SG du département. Toutefois, selon le SG, les communautés estiment que les jeunes dynamiques des OSC ont été promus à des postes de responsabilité dans l'objectif de les museler. D'après les délégués du MJS et les membres des CPA rencontrés, grâce au projet, les jeunes participent aux réunions des CPA de leurs provinces et rencontrent les autorités lorsqu'ils demandent une audience.

61. Les groupes de discussion avec les bénéficiaires directes attestent que les jeunes filles et garçons ont été largement impliqués dans les activités du projet telles que les sensibilisations, les causeries débats, etc. Néanmoins, pour les activités de sensibilisation de masse ou de porte à porte, les parents des jeunes filles ont été souvent réticents à l'idée de les impliquer dans ces initiatives.

62. En ce qui concerne les instances décisionnelles, à l'exception de la province du Moyen Chari où les jeunes ont été promus à des postes de responsabilité tels que sous-préfet, directeur ou SG départemental, ils sont principalement engagés dans les CPA dans toutes les 4 autres provinces. À l'opposé de leur forte participation et de leur engagement dans le dialogue intergénérationnel, les jeunes en général et les femmes en particulier sont relativement peu présents dans les instances décisionnelles.

*Fille notable de Djari à N'Djamena : nous sommes chargées de mener en binôme constitué d'une jeune fille et d'un jeune garçon ou en groupe mixte toutes les activités de sensibilisation, conférences débats, causeries éducatives et de former les nouveaux notables en cas de départ d'un notable*

**EFFE 1 : Dans un contexte où les jeunes et les femmes ont été souvent marginalisés, leur engagement dans la vie publique à travers les “villages de la démocratie” et leur présence au sein des instances décisionnelles constituent l’amorce d’un changement favorisant ainsi la cohésion sociale. Toutefois, la faible représentation des jeunes et surtout des femmes dans les instances décisionnelles pourrait entraver les efforts dans le cadre de la consolidation de la paix dans ces provinces.**

**QE 29. Quel a été l’impact sur l’implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d’échanges, de cohésion sociale, de dialogue intergénérationnel, et de participation des jeunes dans les instances de prise de décision au niveau local**

63. Les principaux cadres et mécanismes de participation des jeunes au niveau provincial et local, sont le Comité Provincial d’Action (CPA), le Comité Départemental d’Action (CDA), le Cadre de Concertation Communal (CCC) et le Comité Local d’Action (CLA). Ces dispositifs et mécanismes ont été exclusifs, les jeunes et les femmes ont été presque totalement omis. À N'Djamena, Sarh, Mongo et Bongor, il existe quelques espaces formels et informels tels que les centres culturels et les maisons des jeunes, le réseau des CLAC ainsi que la coordination provinciale des associations de jeunes. Du fait de l’insuffisance des capacités techniques et financières, ces cadres n’ont pas été capables d’offrir des services appropriés, y compris ceux de dialogue d’échange. Il a été prévu par le projet que dans chaque localité, le CLAC ou les maisons du quartier abritent un “village de la démocratie” fondé sur les valeurs de respect, de démocratie, de responsabilité civique, d’équité, d’inclusion et de tolérance<sup>28</sup>
64. Pendant la mise en œuvre du projet, des cadres et plateformes d’échange, de collaboration et de gouvernance ont été redynamisés et renforcés.<sup>29</sup> Il a été également soutenu par le projet, la création du réseau virtuel du “village de la démocratie”.<sup>30</sup> Le rapport de progrès de Juin 2025 soutient que les activités de « Parcours Citoyen » ont permis de créer un pont entre les jeunes et les autorités administratives ainsi que l’instauration d’un dialogue intergénérationnel.
65. Les avis des partenaires de mise en œuvre (CDVT, CLAC, RJDLT, AST) relatifs à l’impact sur l’implication des jeunes et des femmes dans les mécanismes soutenus par le projet sont mitigés. Pour certains, l’implication des jeunes dans les mécanismes est récente, et il serait prématuré de parler d’effet ou d’impact. Pour d’autres, l’implication des jeunes a permis de renforcer leur relation par le brassage, d’initier le dialogue avec les autorités et les adultes, tout en offrant à quelques jeunes la chance de réaliser les AGRs. Pour les autorités provinciales et les SG des mairies, l’établissement de relations entre les jeunes et les adultes favorise l’accès des jeunes à des institutions telles que la mairie, le governorat et leur participation à certaines réunions où leurs opinions sont prises en compte. Les délégués provinciaux rencontrés ont mentionné l’éveil de conscience des jeunes relatif à leur rôle dans la communauté. Selon les témoignages des bénéficiaires, tant filles que garçons, recueillis lors des discussions de groupe, les dialogues intergénérationnels et les causeries éducatives ont permis de renforcer leur collaboration avec les

---

<sup>28</sup> Document du projet

<sup>29</sup> Rapport de progrès, mai 2025

<sup>30</sup> Rapport d’activités du CLAC mai 2025

adultes, de surmonter les obstacles liés à l'ethnicité et à la religion, et d'encourager une expression libre sur certains sujets considérés comme tabous.

66. Le projet a été mis en œuvre entre Janvier 2023 et juin 2025. Son achèvement est très récent pour parler d'impacts. Toutefois, quelques effets liés à l'implication des jeunes peuvent être retenus. Dans le domaine de la participation, l'implication des jeunes dans l'animation des "villages de la démocratie" à renforcer leurs liens grâce au brassage concourant ainsi à l'amorce de la cohésion sociale. Les thématiques en lien avec la paix et l'engagement civique abordés au cours des différentes activités ont suscité une prise de conscience des jeunes sur leur rôle dans leur communauté. Le dialogue instauré entre les jeunes et les autorités facilite l'accès des jeunes à des institutions telles que la mairie, le gouvernorat et leur participation à certaines réunions où leurs avis sont pris en compte. S'agissant des organes décisionnels, faute d'évidence il est peu aisé de se prononcer sur les effets liés à l'implication des jeunes et femmes dans les CPA, les sous-préfectures, etc.

*Notable du "village de la démocratie" de Sarh : nous avons constaté que les bandits sensibilisés ont pris conscience, entre eux existe un esprit de paix, aussi on nous implique dans les règlements de conflits dans les établissements et dans nos communautés.*

**EFFE 2 : L'achèvement du projet est très récent pour parler d'impacts. Toutefois, quelques effets ont été relevés : l'amorce de la cohésion sociale par le brassage des jeunes lors de diverses activités et par les thématiques liées à la paix, l'éveil de conscience des jeunes sur leur rôle dans leur communauté et un accès facilité aux structures telles que les municipalités et les gouvernorats.**

**QE 30. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?**

67. Des structures étatiques et non étatiques, le MJSP le Programme CLAC, l'Association des Scouts du Tchad AST ; la Compagnie Artistique Hadre Dounia, le RJDLT, YALI Chad et le réseau Afriyan ont été bénéficiaires des fonds qui ont servis à renforcer leurs activités dans le domaine de la consolidation de la paix. Les conditions de travail des CLAC et des CPA dans les 4 villes du projet ont été améliorées par des dotations en équipements et matériels.<sup>31</sup>
68. Lors des discussions de groupe et des entretiens avec les bénéficiaires, les autorités locales, les délégués et les OSC, certains changements positifs et négatifs ont été relevés. Dans les communautés, les changements positifs sont la réduction de la violence dans les quartiers, à l'école, au marché et même lors d'événements de grandes envergures organisés par le CLAC surtout à Bongor. Chez les personnes appuyées, les changements positifs sont l'amélioration des conditions de vie de certains bénéficiaires des AGR, la prise de conscience des jeunes sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, la libre expression des jeunes. A cela s'ajoutent les capacités renforcées des jeunes en leadership, en médiation intergénérationnelle, en art oratoire ainsi qu'en mobilisation des jeunes dialogue. L'unique point négatif qui a été soulevé est le manque de considération des aînés par les jeunes qui occupent des postes de responsabilité. Le projet est arrivé à son terme et au stade de l'évaluation finale, il est peu évident de se prononcer avec évidence sur les changements relatifs à la consolidation de la paix sans une enquête de perception

<sup>31</sup> Rapport de progrès, Octobre 2023

**EFFE 3 : Les changements dans les structures sont l'amélioration des conditions de travail des CLAC et CPA ainsi que le renforcement des activités du MJS du CLAC et d'autres organisations des jeunes. Au niveau communautaire, la baisse de la violence. Au niveau individuel, les changements liés aux renforcements des capacités. Le manque de considération des aînés par les jeunes qui occupent des postes de responsabilité a été l'unique point négatif.**

## **X.6. Organisation managériale**

*Photo 9 : Entretien avec Mme le délégué provincial de la Jeunesse à Sarh*



Source : équipe d'évaluation

### **QE 31. Quelle appréciation faire du Quand et Comment l'équipe de gestion du projet a-t-elle été mise en place ?**

69. Le fonds documentaire du projet présente peu d'informations sur le quand et le comment l'équipe de gestion du projet a été mise en place. Avec le début de la mise en œuvre du projet en janvier 2023, l'équipe d'évaluation a estimé que l'équipe de gestion du projet a été mise en place dès janvier/février 2023. Les arrangements de gestion ont permis de définir les responsabilités entre les deux agences et les autres parties prenantes du projet. La gestion et la coordination technique du projet ont été confiées au UNFPA en tant qu'agence lead à la coordination opérationnelle aux MJS.

### **QE 32 Y avait-il des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ?**

70. Voir QE13

### **QE 33. La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ?**

71. Le paquet d'interventions mis en œuvre par chaque agence dans le projet a été spécifique et en fonction de son mandat. Cette spécialisation des interventions par agence a permis de fournir aux parties prenantes des actions diversifiées et complémentaires. Des entretiens avec les points focaux du projet au sein de chaque agence et dans les ministères sectoriels, il est ressorti que le respect des arrangements de gestion prévu dans le Prodoc a facilité l'atteinte des objectifs assignés au projet et à chaque agence. La structure managériale a été organisée autour de 3 cadres de concertation (UNFPA/UNICEF, UNFPA/UNICEF/MJS, cadre élargi aux autres parties prenantes).

Conformément aux procédures du PBF qui stipule que l'État (qui fait la demande d'éligibilité) soit partie prenante à la mise en œuvre des projets, le MJS a été lead opérationnel du projet et a assuré la cohérence entre le projet et les priorités gouvernementales. Ce leadership du MJS a permis de veiller aux synergies entre le projet et les interventions d'autres partenaires du Tchad sur les mêmes thématiques.

72. En outre, au plan technique, la planification et la mise en œuvre ont été faites sans grandes difficultés, chaque partie prenante ayant joué de manière satisfaisante sa partition. De l'avis des principales parties prenantes rencontrées, l'approche a été satisfaisante mais présentait des faiblesses dans :

- La communication commune vers les parties prenantes au niveau provincial où les OSCs ont peu mis en avant leurs partenaires onusiens ;
- Le suivi-évaluation notamment avec la lenteur/difficultés de reporting des interventions menées par le MJS ;
- La coordination avec notamment des irrégularités dans la tenue des réunions du CTP.

**ORMA 1 : Le paquet d'interventions mis en œuvre par chaque agence dans le projet a été spécifique et en fonction de son mandat. Cette spécialisation des interventions par agence a permis de fournir aux parties prenantes des actions diversifiées et complémentaires. L'approche a été satisfaisante mais présente des faiblesses dans la communication commune vers les parties prenantes au niveau local et une faible visibilité des agences d'exécution, le suivi-évaluation et la coordination**

**QE 34 Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, particulièrement les parties prenantes clés et les partenaires au niveau national ?**

73. Selon le Prodoc, le projet devait être mis en œuvre de façon concertée et consensuelle par les entités onusiennes (UNFÄ, UNICEF), par les partenaires gouvernementaux (MJS, Ministère de la culture à travers les CLAC) et leurs services techniques déconcentrés, et les OSC partenaires de mise en œuvre des entités onusiennes. Chaque agence des nations unies a donc reçu et géré directement son budget et procédé à la contractualisation de ses partenaires de mise en œuvre. Des entretiens avec les staffs des agences de mise en œuvre et des points focaux du projet (OSC et Ministères) il ressort que les rôles et responsabilités de toutes parties prenantes impliquées étaient claires et compris de tous. Cependant, les difficultés logistiques et les budgets limités n'ont pas toujours permis de remplir tout le cahier de charge, notamment pour les OSC partenaires de mise en œuvre dans les provinces du Mayo Kebbi Est, Guéra et Moyen Chari. En outre, le turn over élevé au sein du MJS a constitué une difficulté majeure dans le suivi et le reporting des interventions conduites par le MJS et dans la production des pièces comptables. Pour pallier cette difficulté, le projet a procédé au recrutement d'un point focal finance au MJS.

74. Les principaux rôles et responsabilités des partenaires de mise en œuvre sont présentés dans le tableau 18 ci-dessous :

*Tableau 18: Rôles des partenaires de mise en œuvre :*

Nom du partenaire de mis en œuvre	Nature de l'organisation	Budget total alloué en FCFA	Description de quelques activités menées par le partenaire
MJS	Entité gouvernementale	445085.39	Organisation d'une rencontre nationale regroupant 350 jeunes (175 filles et 175 garçons), les personnalités publiques sur la thématique dialogue intergénérationnel,

			dans une démarche de renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. L'acquisition et la remise des équipements aux quatre CPA dans les provinces cibles Appui à l'élaboration de la stratégie nationale jeunes paix et sécurité
Programme CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle)	Entité gouvernementale	357 263,30	Organisation des événements artistiques (06 concerts musicaux et 9 représentations théâtrales) sur le thème de la « participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix » dans les 3 «villages de la démocratie de N'Djamena, touchant 12 161 jeunes. Organisation des causeries éducatives, les conférences et dialogues intergénérationnels sur les thématiques de la participation des jeunes filles et garçons, la cohésion sociale et la consolidation de la paix, qui ont permis de sensibiliser 30 007 jeunes (14 263 filles et 15 744 garçons). Accompagnement du développement institutionnel de quatre CLAC pour une meilleure synergie d'action et une gouvernance locale renforcée.
Réseau des Jeunes pour le Développement et le Leadership au Tchad (RJDLT)	Entités Non Gouvernementales	303 933	La réalisation du "Parcours citoyen" à Sarh, Bongor et Mongo à travers diverses activités d'une durée de deux semaines. (bénéficiaires: 68 000 personnes touchées dont 53,46% de femmes). Des sessions de plaidoyer auprès des autorités Provinciales pour la participation des jeunes aux instances décisionnelles à Bongor, Sarh, N'Djaména et Mongo ; Mise en place des comités locaux de suivi des recommandations (réunions avec les représentants partis politiques) ; réunion avec les autorités administratives et organisations Jeunes) 219 jeunes, autorités locales et leaders traditionnels et religieux, responsables des services sociaux dont 73 filles ont vu leurs capacités être renforcées comme des modèles intergénérationnels dans l'accompagnement des «villages de la démocratie» ainsi que pour la vulgarisation de la résolution 2250 4 948 jeunes dont 30% des filles ont été sensibilisés par les jeunes ambassadeurs de la paix et santé de la reproduction sur les thématiques en lien avec la protection de l'environnement, la santé, les violences basées sur le genre, la participation des jeunes. Formation de 30 jeunes issus de six quartiers de N'Djamena sur la participation des jeunes au développement de leur communauté : les thématiques sont entre autres : les stratégies d'identification et d'analyse des problèmes de leurs communautés, L'analyse des causes, propositions des solutions et engagement des jeunes à mettre au service de leur communauté 11 109 jeunes soit 41% des filles ont pris part au festival de l'engagement citoyen sur le thème ; « Protégeons les droits humains pour le respect de notre humanité y compris les droits sexuels et reproductifs » dans les 10 arrondissements de N'Djaména
Comité pour le Développement du Volontariat au Tchad (CDVT)	Entité Non Gouvernementale	128 613,75	

Source : Rapport de progrès Mai 2025

**ORMA 2 : Le projet a été mis en œuvre de manière concertée par les entités onusiennes (UNFPA, UNICEF), par les partenaires gouvernementaux (MJS, Ministère de la culture) et leurs services**

techniques déconcentrés, et les OSC partenaires de mise en œuvre Les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes impliquées étaient claires et compris de tous. Toutefois le turn over élevé au sein du MJS a constitué une difficulté majeure dans le suivi et le reporting des interventions conduites par le MJS et dans la production des pièces comptables. A cela s'ajoutent les difficultés logistiques et les budgets limités qui n'ont pas toujours permis aux OSCs de remplir tout le cahier de charge en province.

**QE 35. Le projet avait -il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?**

75. Le dispositif de suivi-évaluation prévu dans le cadre du projet se voulait participatif impliquant tous les partenaires de mise en œuvre (agence onusienne, ministères sectoriels, OSC...) selon le Prodoc. Les agences devaient assurer le suivi du projet de manière conjointe et régulière avec les chargés de suivi-évaluation du secrétariat PBF avec une implication du gouvernement à travers le Comité technique (réunion régulière et missions conjointes). Ce dispositif de suivi évaluation du projet n'a pas été totalement mis en place. Il a été relativement efficace.
76. Le suivi du projet s'est globalement limité à un suivi de coordination traduit par quelques rares visites programmatiques organisées par chaque agence ou conjointement La consolidation des rapports placés sous la responsabilité du UNFPA en tant qu'agence Lead a été faite de manière régulière. La transmission des données de suivi du projet collectées et traitées par les OSC partenaires a été peu satisfaisante. Cela s'est traduit par l'existence dans les rapports :
- De nombreuses incohérences dans la compilation des indicateurs entre les rapports de progrès du projet et les données primaires de l'équipe d'évaluation ;
  - Des retards dans la production et la transmission des rapports de progrès et du rapport financier.
77. Le projet a été conçu avec une mise en œuvre étalée sur 24 mois avec une extension sans coût de 6 mois. Tous les dispositifs organisationnels prévus dans le Prodoc pour le suivi du projet ont fonctionné de façon relativement satisfaisante.
- **Au niveau opérationnel** : le FNUAP et l'UNICEF ont tenu des rencontres régulières et ad hoc comme consignées dans le Prodoc. La mise en œuvre de l'Approche Harmonisée des Transferts en Espèces (HACT) a été relativement satisfaisante grâce à des efforts de simplification des procédures, le renforcement des capacités, la gestion des risques. Les deux agences ont toutefois réalisé peu de missions conjointes de suivi sur le terrain.
  - **Au niveau technique** : Le comité technique de projet a été mis en place comme prévu dans le Prodoc. Il a cependant tenu de manière irrégulière ses réunions, a par conséquent fonctionné de manière peu satisfaisante. Les mesures correctives si effectives n'ont pas été documentées
  - **Au niveau stratégique** : la structure managériale de haut niveau prévue dans le Prodoc et dont les rencontres devaient être semestrielles s'est également peu ou pas du tout réunie. Son incidence sur les orientations stratégiques du projet est peu perceptible.

**ORMA 3 : Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été relativement efficace. Le suivi programmatique a été simplement limité à un suivi de coordination traduit par quelques rares missions (conjointes ou non) sur le terrain. Les dispositifs organisationnels prévus dans le Prodoc (opérationnel, technique et stratégique) pour le suivi du projet ont fonctionné de façon relativement satisfaisante, avec des irrégularités dans la tenue des rencontres techniques et stratégiques de suivi auxquelles s'ajoutent des insuffisances dans l'archivage.**

**QE 36. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact**

78. Le projet n'a pas capitalisé les synergies avec d'autres projet PBF (Jeunes Tisserands de paix, participation citoyenne ou d'autres programmes en cours au Tchad de l'avis des parties prenantes

## **X.7. Conclusions finales**

### **PERTINENCE (TIRÉE DE PERT 1 à 6)**

79. Le projet en se basant sur les facteurs de conflit pour y apporter des réponses idoines et, en ciblant les jeunes autrefois exclus et ou marginalisés dans le cadre de la participation à la vie civique a été pertinent pour aborder les facteurs de conflit et de paix. Cependant, les interventions pour le relèvement économique ont été peu suffisantes tandis que l'engagement des partis politiques a été peu perceptible. A la conception, le projet a été en adéquation avec le PND 2017-2021 notamment l'axe 1 la priorité 2 du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la PONAJEUN.

80. La pertinence du projet a été renforcée à travers les conférences débats animées par les jeunes Toutefois, dans le cadre de dialogue interpartis, la pertinence a été peu évidente car les actions menées dans ce cadre ont été peu perceptibles. Le processus de consultation et de formulation du projet a été inclusif et participatif, permettant ainsi de rassembler les besoins exprimés par les ministères, les autorités provinciales et les jeunes consultés pendant la conception et la mise en œuvre. Trois hypothèses de la TOC ont été validées par divers rapports tels que le rapport de progrès de juin 2025, le rapport de Afriyan de décembre 2023 ainsi que les entretiens et les FG : cadre politique et juridique propice à la participation des jeunes, réseau des jeunes mis en place, institutions publiques sensibilisées sur le bien-fondé de la participation des jeunes.

### **EFFICACITE (TIREE DE EFFICA 1 à 4)**

81. L'appréciation du niveau de réalisation et de la performance des deux résultats du projet n'a pas été possible car les indicateurs retenus dans le cadre logique ne cadrent pas avec la logique d'intervention du projet. La mise en œuvre des différents produits du projet a été satisfaisante sur la base des principaux indicateurs consignés dans le cadre de résultats du projet avec des taux de réalisation supérieurs. Cependant, il est peu évident pour l'équipe d'évaluation de corroborer la valeur de certains indicateurs qui contrastent avec les observations effectuées sur le terrain. En outre les activités de relèvement économique n'ont pas eu les effets escomptés ; leurs résultats demeurent mitigés.

82. Les jeunes filles et jeunes garçons ont bénéficié de toutes les interventions mises en œuvre par le projet sans restriction ni exclusion. Les données des rapports de progrès et des partenaires de mise en œuvre montrent que toutes les interventions du projet ont été faites en faveur des jeunes hommes et jeunes femmes. 47% de jeunes ayant pris part aux activités du projet étaient des jeunes filles/Femmes. L'équipement des CPA en matériel, la réussite du dialogue et la communication intergénérationnelle, l'engagement citoyen des jeunes dans les provinces ciblées, l'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau local, le "parcours citoyen" et les "villages de la démocratie" ont été les principales réalisations du projet. Le PBSO a appuyé les agences d'exécution dans la planification, le suivi et le reporting. Toutefois des évidences sur la prise en compte de ses recommandations sont peu perceptibles

### **EFFICIENCE (TIRÉE de EFFICI 1 à 3)**

83. Le projet affiche un niveau d'exécution des fonds satisfaisants de 99,4 %. Ces ressources financières ont été toutefois insuffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre des résultats du projet. La mise à disposition des fonds aux agences d'exécution a quelquefois connu des retards du fait de la lourdeur des procédures ; mais elle a été toutefois faite en fonction des demandes de financement des agences d'exécution. Les Ressources humaines ont été suffisantes.
84. Bien que le projet affiche ce taux d'exécution financière très satisfaisant, des retards dans la mise en œuvre au lancement ont entraîné une extension sans coût de sa durée de 6 mois. Les dépenses de personnel ont été conformes aux exigences du PBF. Toutefois, l'équipe d'évaluation n'a pu pondérer le niveau d'exécution des résultats sur le niveau d'exécution du budget car les indicateurs des résultats ne le permettaient pas. Elle ne peut se prononcer sur l'efficacité globale de la mise en œuvre du projet. Le rapport de proportionnalité résultats/ressources financières théorique est satisfaisant, mais n'a pu être estimé par l'équipe d'évaluation. Il a été affecté positivement par le choix des OSCs partenaires et par l'exploitation et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution. Il a été influencé négativement par les insuffisances dans le reporting financier et narratif et par des retards dans la mise en œuvre des interventions.

### **DURABILITE (TIRÉE de DURA 1 À 6)**

85. Les considérations liées à la durabilité ont été prises en compte par l'implication des entités étatiques et non étatiques ainsi que leurs démembrements provinciaux pendant la planification, l'exécution et le suivi des activités du projet. Toutefois, la mutation des délégués du MJS et des gouverneurs pourrait entraver la durabilité des acquis. L'appropriation des interventions par la partie nationale a été envisagée par le renforcement des capacités des autorités et des jeunes ainsi que par la redynamisation des cadres d'échanges et de collaboration. Toutefois, la mobilité des animateurs des "villages de la démocratie" et l'absence des arrêtés formalisant la présence des jeunes dans trois CPA et CCC pourraient nuire à cette appropriation nationale.
86. La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi ceci au travers, le renforcement de capacité des acteurs clés, la redynamisation des cadres d'échange, le réseautage des plateformes, la mobilisation des ressources. L'ardeur et la détermination des responsables des CLAC, des autorités provinciales, communales, des jeunes et des OSC à maintenir les résultats du projet sont manifestes. Cependant, sans financement dans un contexte économique assez difficile, les contributions des parties prenantes pour maintenir les résultats du projet pourraient s'estomper. Le projet a été catalytique dans une moindre mesure. Au plan financier, son effet catalytique est satisfaisant et au plan non financier son effet catalytique est assez perceptible

### **IMPACT (TIRÉE de EEFE 1 à 3)**

87. L'engagement des jeunes dans la vie publique à travers les "villages de la démocratie" et leur présence au sein des instances décisionnelles constituent l'amorce d'un changement favorisant ainsi la cohésion sociale. Toutefois, la faible représentation des jeunes et surtout des femmes dans les instances décisionnelles pourrait entraver les efforts dans le cadre de la consolidation de la paix dans ces provinces. L'achèvement du projet est très récent pour parler d'impacts. Toutefois, quelques effets ont été relevés dont l'amorce de la cohésion sociale par le brassage des jeunes lors

de diverses activités et par les thématiques liées à la paix, l'éveil de conscience des jeunes sur leur rôle dans leur communauté et un accès facilité aux structures telles que les municipalités et les gouvernorats. Les changements dans les structures sont l'amélioration des conditions de travail des CLAC et CPA ainsi que le renforcement des activités du MJS du CLAC. Au niveau communautaire, la baisse de la violence. Au niveau individuel, les changements liés aux renforcements des capacités.

### **ORGANISATION MANAGÉRIALE (TIRÉE de ORAM 1 à 3)**

88. ORMA 1 : Le paquet d'interventions mis en œuvre par chaque agence dans le projet a été spécifique et en fonction de son mandat. Cette spécialisation des interventions par agence a permis de fournir aux parties prenantes des actions diversifiées et complémentaires. L'approche a été satisfaisante mais présente des faiblesses dans la communication commune vers les parties prenantes au niveau local et une faible visibilité des agences d'exécution, le suivi-évaluation et la coordination. Le projet a été mis en œuvre de manière concertée par les entités onusiennes, par les partenaires gouvernementaux et leurs services techniques déconcentrés, et par les OSC partenaires de mise en œuvre. Les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes impliquées étaient claires et compris de tous. Toutefois le turn over élevé au sein du MJS a constitué une difficulté majeure dans le suivi et le reporting des interventions conduites par le MJS et dans la production des pièces comptables. A cela s'ajoutent les difficultés logistiques et les budgets limités qui n'ont pas toujours permis aux OSCs de remplir leur cahier de charge en province.
89. Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été relativement efficace. Le suivi programmatique a été simplement limité à un suivi de coordination traduit par quelques rares missions (conjointes ou non) sur le terrain. Les dispositifs organisationnels prévus dans le Prodoc (opérationnel, technique et stratégique) pour le suivi du projet ont fonctionné de façon peu satisfaisante, avec toutefois des irrégularités dans la tenue des rencontres techniques et stratégiques de suivi auxquelles s'ajoutent des insuffisances dans l'archivage.

## **X.8. Leçons apprises et bonnes pratiques**

90. Selon CAD-OCDE, les Leçons Apprises sont des « généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, de projets ou de politiques permettant de tirer des enseignements plus larges. Au terme de l'analyse évaluative, il retenu comme leçons apprises :
- L'implication des ministères sectoriels (MJS, Culture, Administration du territoire) et des autorités locales, dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet est un facteur important d'appropriation des dynamiques et de pérennisation des acquis.
  - Les problèmes de participation citoyenne des jeunes et des femmes sont différents en fonction des localités. Une bonne analyse du contexte de mise en œuvre des interventions permet de les adresser de manière idoine
  - Le choix d'un démembrement du gouvernement comme partenaire d'implémentation produit de bons résultats malgré les insuffisances dans la production des rapports narratif et des justificatifs fiduciaires
  - La représentativité des jeunes dans les cadres de concertation au niveau local ou provincial favorise l'engagement et la participation citoyenne de ces derniers.

91. Rendu au terme du processus évaluatif, après consultation de toutes les parties prenantes et exploitation de la documentation relative à la conception et à la mise en œuvre du projet, l'équipe d'évaluation retient comme bonnes pratiques

- L'implication du MJS dans la mise en œuvre opérationnelle du projet ;
- La synergie d'intervention entre le personnel de l'UNICEF et celui de l'UNFPA ;
- La tenue des rencontres régulières de coordination entre l'UNICEF et l'UNFPA en début de projet
- La partage de la documentation entre tous les partenaires de mise en œuvre dans un share
- Le recrutement d'un point focal finance/comptable du projet au MJS ;
- La conceptualisation, l'organisation et le fonctionnement des villages de la démocratie
- L'intégration des représentants des jeunes dans cadre locaux de concertation.

## XI. RECOMMANDATIONS

Suites aux différents constats et conclusions préliminaires mis en évidence au terme du processus évaluatif, nous proposons les recommandations suivantes :

Recommandations			
Conclusions Préliminaires	Recommandations Stratégiques	Destinataire(s)	Niveau de priorité
<b>PERT 3</b>	1. Formuler des interventions de de Dialogue interpartis afin de consolider la cohésion sociale et la consolidation de la paix	Gouvernement	Haute
<b>EFFICA 1, EFFICI 2</b>	2. Formuler des indicateurs des mesure des résultats qui reflètent la logique d'intervention du projet	PBSO, UNICEF, UNFPA	Haute
<b>PERT 1 EFFE 1</b>	3. Faire un plaidoyer sur l'adoption d'un texte de loi instaurant la représentativité des jeunes dans les cadres de concertation locaux (CPA, CCC)	PBSO, UNICEF, UNFPA Gouvernement	Haute
<b>ORMA 2 ORMA 3</b>	4. Réorienter le système de suivi-évaluation vers un suivi de proximité et uniformiser le canevas de production des rapports d'activités par les partenaires de mise en œuvre pour faciliter l'exploitation des données de suivi.	PBSO, UNICEF, UNFPA	Moyenne
Recommandations opérationnelles			
<b>PERT 1 EFFICA 2</b>	1. Augmenter le nombre de bénéficiaires des financements de relèvement économique (AGR)	UNICEF, UNFPA	Moyenne
<b>EFFICA 4</b>	2. Documenter et archiver les recommandations du PBSO, et du CT et du COIPIL pour monitoring et évaluation	PBSO, UNICEF, UNFPA, Gouvernement	Haute
<b>DURA 1 DURA 2</b>	3. Poursuivre le renforcement des capacités des jeunes et du personnel de l'Etat sur les thématiques du Projet	UNICEF, UNFPA, Gouvernement	Moyenne
<b>ORMA 1</b>	4. Élaborer un plan de communication conjoint à l'endroit des parties prenantes focalisé sur les interventions et non sur la visibilité des acteurs.	UNICEF, UNFPA	Moyenne

## XII. ANNEXES

### XII.1. Annexe 1 : Termes de référence

Site Web : [www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)

Date : 10 mars 2025

#### DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/TCD/RFQ/25/004

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

**« Évaluation finale indépendante du projet "Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix " ».**

L'UNFPA nécessite la prestation d'un cabinet pour faire une Évaluation finale indépendante du projet " Renforcement des relations Intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un Environnement sécurisé et de paix " au Tchad.

Votre société est invitée par la présente à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour les services demandés (voir spécifications ci-dessous). Votre soumission pourrait faire l'objet d'un contrat entre votre entreprise et UNFPA.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir des produits et services et qui disposent de la capacité juridique à exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

#### À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

**Voir en Annexe les Termes de Références pour l'objectif et le champ d'application des services.**

#### Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne de contact à l'UNFPA :	<i>Adjima Ouoba</i>
No. de tél. :	<i>(+235) 63 07 80 36</i>
Adresse électronique du contact :	<a href="mailto:ouoba@unfpa.org">ouoba@unfpa.org</a>

La date limite pour envoyer des questions est fixée au **lundi 24 mars 2025**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

#### Contenu des Cotations

Les offres doivent être soumises par un système de **DEUX enveloppes**. Les soumissionnaires intéressés sont priés de soumettre leur offre technique **séparément** de leur offre financière contenant les informations sur le prix. Chaque enveloppe sera, dans la mesure du possible, constituée d'un seul courriel, en fonction de la taille du fichier.

- a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les termes de références.
- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

### Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par courriels accompagnés d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **Mercredi 02 avril 2025 à 14:00, heure de N-Djamena**<sup>1</sup>.

Adresse électronique de UNFPA Tchad : [procurchad@unfpa.org](mailto:procurchad@unfpa.org)

Veillez lire les recommandations suivantes pour les soumissions électroniques à l'adresse électronique sécurisée du Bureau de UNFPA Tchad

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet du courriel :
  - UNFPA/TCD/RFQ/25/004 – [nom de l'entreprise], Offre Technique
  - UNFPA/TCD/RFQ/25/004 – [nom de l'entreprise], Offre Financière

Les courriels dont l'objet n'est pas correctement référencé pourraient ne pas être pris en compte et donc être ignorés.

- Il incombe au soumissionnaire de s'assurer du respect du processus de soumission. Si les enveloppes ou les courriels ne sont pas référencés et/ou soumis selon les instructions, l'UNFPA n'assumera pas la responsabilité de l'égarement ou de l'ouverture prématurée de l'offre, ni ne garantira la confidentialité du processus d'offre. Des soumissions incorrectes pourraient entraîner la déclaration d'invalidité de votre offre.
- Veuillez NE PAS envoyer les courriels contenant vos offres à une autre adresse électronique (même pas en copie (CC) ou en copie cachée (BCC)), sinon l'UNFPA ne sera pas en mesure de garantir la confidentialité et le traitement équitable et transparent du processus de sollicitation. L'UNFPA se réserve le droit de rejeter les offres envoyées via le canal approprié avec d'autres adresses électroniques en CC ou BCC.
- La taille totale du courriel ne doit pas dépasser **20 Mo (y compris le corps du courriel, les pièces jointes codées et les en-têtes)**. Lorsque les détails techniques se trouvent dans des fichiers électroniques volumineux, il est recommandé de les envoyer séparément, avant la date limite.
- Lors de la soumission des offres électroniques, les soumissionnaires recevront une réponse automatique accusant réception du premier courriel. Si votre offre exige que vous soumettiez plus d'un courriel, les soumissionnaires sont priés d'énumérer dans le corps de ce premier courriel, le nombre de courriels qui constituent leur offre technique et le nombre de courriels qui constitue leur offre financière. Si vous ne recevez pas de réponse automatique du système de messagerie de UNFPA pour le premier courriel, veuillez en informer **Adjima Ouoba** à l'adresse suivante : [ouoba@unfpa.org](mailto:ouoba@unfpa.org)
- Tout devis soumis sera considéré comme une offre par le soumissionnaire et ne

constitue pas ou n'implique pas l'acceptation d'un quelconque devis par l'UNFPA. L'UNFPA n'a aucune obligation d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire à la suite de la présente RFQ.

### Vue d'ensemble du processus d'évaluation

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées et notées en premier, avant l'évaluation et la notation des offres financières.

### Évaluation technique

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de références présentés dans la section II et conformément aux critères d'évaluation ci-dessous.

Critères	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
Démarche technique, méthodologie et niveau de compréhension des objectifs de l'évaluation	100		20 %	
Planification des travaux ou calendrier indiqué dans l'offre et adéquation aux objectifs de l'évaluation	100		15 %	
Composition de l'équipe, Qualification et Expérience professionnelle du personnel clé déployé pour l'évaluation et l'expertise démontrée dans l'évaluation et les processus liés (CV, etc.)	100		25 %	
Expérience spécifique et expertise pertinente en lien avec la tâche à réaliser	100		30 %	
Profil du cabinet et adéquation pour l'évaluation	100		10 %	
<i>Total de tous les critères</i>	500		100 %	

La grille de notation suivante sera utilisée pour garantir une évaluation objective :

Respect des exigences du cahier de charges sur la base des preuves fournies dans la soumission	Points Sur 100
Dépassement significatif des exigences	90 – 100
Dépassement des exigences	80 – 89
Respect des exigences	70 – 79
Respect partiel des exigences	1 – 69
Non-respect des exigences ou informations servant à l'évaluation du respect des exigences non communiquées	0

### Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique a obtenu un score minimum de **70** points seront évaluées.

Les offres financières seront évaluées en fonction du formulaire de devis financier. Le nombre maximum de points accordé à l'offre financière est de 100, et sera attribué au prix total le plus bas indiqué dans le devis. Tous les autres devis financiers recevront un nombre de points inversement proportionnel calculé sur la base de la formule suivante :

$$\text{Score financier} = \frac{\text{Devis moins-disant (\$) à évaluer (\$)}}{\text{Devis à X 100 (Score maximum)}}$$

---

### Score total

Le score total de chaque offre sera constitué de la somme pondérée des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

Score total = 70 % du score technique + 30 % du score financier
---

### Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande/contrat de service professionnel sur la base de coûts fixes et en chiffres au(x) soumissionnaire(s) ayant obtenu le score total le plus élevé.

#### II. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

#### Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

#### Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

#### Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

#### Contestation du processus de Demande de Cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA **Mme Yewande Odia, Représentante Résidente**, à l'adresse suivante :

[yodia@unfpa.org](mailto:yodia@unfpa.org) . Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org)

#### **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

#### **Rasoanaivo Faramalala**

International Operations Manager  
UNFPA Tchad

Signed by:  
*Faramalala Rasoanaivo*  
6E3A998540AF44D...

## Bordereau de prix

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	UNFPA/TCD/RFQ/25/004
Devise de la cotation :	XAF
Frais de livraison sur la base de l'Incoterm 2010 suivant :	Sélectionner une règle.
Durée de validité de la cotation : (Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois (3) mois après la date de clôture de la soumission)	

- L'UNFPA étant exempt d'impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes.** Exemple de bordereau des prix :

Article	Description	Nombre et description du personnel par niveau	Tarif horaire	Nombre d'heures nécessaires	Total
<b>1. Frais professionnels</b>					
1.1	Consultant international				
1.2	Consultant National				
<i>Total des frais professionnels</i>					XAF
<b>2. Débours</b>					
2.1					
2.2					
2.3					
2.4					
<i>Total des débours</i>					XAF
<b>Prix total du contrat</b> (Frais professionnels + débours)					XAF

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/TCD/RFQ/25/004, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).

## XII.2. Annexe 2 : Matrice de l'évaluation

Questions évaluatives	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte des informations	Source d'information	Analyses des données
<b>PERTINENCE</b>				
1. Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des conflits du projet</li> <li>Analyse des facteurs identifiés de conflit</li> <li>Analyse des facteurs de paix identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<p><b>Documents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PND du Tchad</li> <li>- CPD de UNFPA, UNICEF,</li> <li>- Document de projet</li> <li>- Rapport final du projet</li> <li>- Rapports des partenaires de mise en œuvre</li> </ul> <p><b>Personnes/institutions clés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Staff UNFPA, UNICEF</li> <li>- Staff OSC</li> <li>- Responsables centraux des ministères sectoriels</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre</li> </ul> <p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Jeunes femmes, Jeunes Hommes, leaders des jeunes, élus locaux, les autorités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Triangulation</li> <li>Analyse de contenu</li> <li>Analyse des statistiques descriptives</li> <li>Cartographie des besoins</li> <li>Fiches de lectures</li> <li>Cartographie des besoins</li> <li>Analyse de la TOC</li> </ul>
2. Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alignement des objectifs du projet au PND</li> <li>Alignement des objectifs du projet à la SND</li> <li>Alignement des objectifs du projet aux priorités de l'UNFPA et de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix</li> <li>Analyse de l'adéquation du projet aux mécanismes nationaux de cohésions sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
3. Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alignement du projet au mandat de consolidation de la paix de l'ONU</li> <li>Alignement du projet aux ODD relatifs à la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
4. Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles / bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la cartographie des parties prenantes</li> <li>Analyse des opinions des principales parties prenantes sur la thématique du projet</li> <li>Analyse de la stratégie de ciblage et d'identification des besoins</li> <li>Analyse du processus de consultation et de formulation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Focus group</li> </ul>		
5. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il été pertinent et réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix au Tchad	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des mécanismes de consolidation de la paix</li> <li>Analyse de la cohésion sociale</li> <li>Alignement aux priorités de consolidation de la Paix du Tchad</li> <li>Analyse des lacunes identifiées de consolidation de la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Focus group</li> </ul>		

6. La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identification des risques prévus à la conception du projet et dans la ToC</li> <li>● Analyse des mécanismes de mitigation prévus pour ces risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, jeunes leaders	
7. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il répondu aux lacunes de la consolidation de la paix ?	<b>Voir la question 5</b>			
<b>EFFICACITE</b>				
8. À quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Niveau d'atteinte des effets directs visés par le projet</li> <li>● Taux de réalisation et niveau d'exécution des produits et résultats du projet</li> <li>● Taux d'exécution des activités de chaque agence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Document du projet - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet  <b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff UNFPA, UNICEF - Staff OSC - Partenaires de mise en œuvre - Services Technique Déconcentrés de l'état - Élus locaux  <b>Bénéficiaires :</b> Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Triangulation</li> <li>● Analyse de contenu</li> <li>● Analyse des statistiques descriptives</li> <li>● Fiches de lecture</li> </ul>
9. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ? **	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Adéquation entre les stratégies utilisées et les besoins identifiés des jeunes</li> <li>● Analyse de la conformité entre la mise en œuvre et la planification faite dans le document de projet</li> <li>● Identification et analyse des effets inattendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
10. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et aux jeunes ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jeunes hommes touchés par le projet</li> <li>● Nombre de femmes touchées par le projet</li> <li>● Analyse des statistiques désagrégées des interventions du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>● Focus group</li> </ul>		
11. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaine de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse points forts et Points Faibles de la mise en œuvre</li> <li>● Identification des facteurs Positifs ou négatifs du projet</li> <li>● Analyse des mécanismes de réponse aux contraintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
12. Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse du suivi des résolutions de l'UGP</li> <li>● Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre</li> <li>● Niveau de mise en œuvre des orientations du PBSO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
<b>EFFICIENCE</b>				
13. Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse de la gestion des délais d'exécution et des procédure de gestion</li> <li>● Volume des ressources humaines engagées par chaque agence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>● Revue documentaire</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports financiers du projet - Budget du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse de contenu</li> <li>● Analyse descriptive</li> <li>● Analyse tendancielle</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyses des procédures de décaissement des fonds du PBF aux agences et des agences vers leurs partenaires</li> <li>Analyse des arrangements de gestion</li> </ul>		- Rapport d'activités <b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff: UNFPA, UNICEF - Partenaires de mise en œuvre	
14. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'exécution du Budget par produit et Résultats</li> <li>Analyse comparée du Niveau d'exécution des produits et résultats et du niveau d'exécution du budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Revue documentaire</li> </ul>		
15. La qualité et la quantité des produits / outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse du rapport coût-efficacité</li> <li>Perception des parties prenantes sur la quantité des activités à mener au regard des fonds disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Revue documentaire</li> </ul>		
16. Les fonds et les activités ont-ils été produits à temps et dans le respect des normes de gestion (voir QE 13) ?	<b>Voir la question 13</b>			
17. Le système de suivi du projet capturerait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ? (voir QE 35) ?	<b>Voir la question 35</b>			
<b>DURABILITE</b>				
18. À quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication des autorités sectorielles nationale et locales dans la planification et la mise en œuvre du projet</li> <li>Implication des autorités dans l'encadrement des parties prenantes au niveau local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet	
19. Dans quelle mesure l'appropriation nationale du projet a-t-elle été assurée au Tchad ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistique des responsables nationaux et locaux formés par le projet</li> <li>Niveau de fonctionnalité des structures outillées ou équipées par le projet</li> <li>Analyse de l'implication du gouvernement et des parties prenantes dans les mécanismes de sortie du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff UNFPA, UNICEF, - Partenaires de mise en œuvre - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et des OSC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Triangulation</li> <li>Analyse de contenu</li> <li>Analyse descriptives</li> </ul>
20. Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de la mise en œuvre stratégie de la stratégie de sortie</li> <li>Analyse des causes éventuelles de non mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Bénéficiaires :</b> Jeunes Femmes, jeunes hommes, leaders communautaires /religieux, élus locaux	

21. Dans quelle mesure les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats du projet dans le cadre de sa pérennisation ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet</li> <li>● Niveau d'implication des groupes de jeunes dans la mise en œuvre du projet</li> <li>● Niveau d'implication des groupes de jeunes dans l'engagement citoyen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>● Focus group</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Triangulation</li> <li>● Analyse de contenu</li> </ul>
22. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse des facteurs Politique et sociaux</li> <li>● Analyse des facteurs environnementaux</li> <li>● Analyse des contraintes financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff UNFPA, UNICEF - Partenaires de mise en œuvre - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et des OSC	
23. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet et niveau d'implication des groupes de jeunes et des autorités</li> <li>● Niveau de mise en œuvre de la stratégie de sortie et de pérennisation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>● Focus group</li> </ul>	<b>Bénéficiaires :</b> Jeunes Femmes, Jeunes hommes, leaders communautaires /religieux, élus locaux	
24. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse des nouveaux financements PBF octroyés</li> <li>● Analyse de l'implication du gouvernement et des parties prenantes dans les mécanismes de sortie du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
25. Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?	<b>Voir la question 35</b>			
26. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?*	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre et valeur des nouveaux financements hors PBF obtenus par les agences du SNU pendant le projet</li> <li>● Nombre de nouveaux projets de consolidation de la paix conçus et financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports de progrès du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Triangulation</li> <li>● Analyse de contenu</li> </ul>
27. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour créer d'autres initiatives de promotion des dialogues et de participation des jeunes à la prise de décision ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Synergie entre les interventions du projet et celles d'autres acteurs</li> <li>● Renforcement des capacités ou redynamisation par le projet des dynamiques d'engagement citoyen des jeunes et de cohésion sociale par les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Personnes/institutions clés :</b> - UNFPA, UNICEF, ST PBF - Staffs des OSC partenaires	
<b>IMPACT</b>				
28. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Progression des statistiques des femmes et jeunes impliqués dans la cohésion sociale</li> <li>● Niveau d'implication des femmes dans la prise de décision au niveau local</li> <li>● Proportion des femmes dans les exécutifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire</li> <li>● Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>● Focus Group</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports d'activités du projet et rapport final - Rapports de suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Revue documentaire ;</li> <li>● Analyses statistiques</li> <li>● Analyse de contenu</li> </ul>

29. Quel a été l'impact sur l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale, de dialogue intergénérationnel, et de participation des jeunes dans les instances de prise de décision au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des mécanismes de cohésion sociale</li> <li>Analyse des dynamiques locales de prise de décision, de promotion du genre, et de cohésion sociale soutenue par le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Focus Group</li> </ul>	<b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff UNFPA, UNICEF, - Partenaires de mise en œuvre, Staff OSC - STD de l'état au niveau des provinces	
30. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification et analyse des changements positifs et ou négatifs</li> <li>Identification et analyse des progrès de la prise en compte des femmes et jeunes dans les mécanismes locaux de cohésion sociale</li> <li>Analyse des progrès vers la consolidation de la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> <li>Focus Group</li> </ul>	<b>Bénéficiaires :</b> Jeunes Hommes, jeunes femmes, leaders de jeunes, élus locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Analyses statistiques</li> <li>Analyse de contenu</li> </ul>
<b>ORGANISATION MANAGÉRIALE DU PROJET</b>				
31. Quelle appréciation faire du Quand et Comment l'équipe de gestion du projet a-t-elle été mise en place ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des arrangements de gestion</li> <li>Analyse du staffing du projet fourni par les agences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>	<b>Documents :</b> - Rapports d'activités du projet et rapport final - Rapports de suivi du projet - Rapport du comité de pilotage  <b>Personnes/institutions clés :</b> - Staff UNFPA, UNICEF, - Partenaires de mise en œuvre, Staff OSC - STD de l'état au niveau des provinces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Triangulation</li> <li>Analyse de contenu</li> </ul>
32. Y avait-il des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ?	<b>Voir la question 13</b>			
33. La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des arrangements de gestion</li> <li>Analyse de la répartition du travail en fonction du mandat respectif des agences d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
34. Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, particulièrement les parties prenantes clés et les partenaires au niveau national ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des TDR des partenaires de mise en œuvre</li> <li>Analyse des rôles et missions des partenaires gouvernementaux dans le projet</li> <li>Niveau de compréhension des rôles par chacun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
35. Le projet avait-il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la coordination, et du M&amp;E</li> <li>Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre y compris des PTA</li> <li>analyse du système de reporting et d'archivage du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		
36. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>Synergie des interventions du PBF à celles d'autres partenaires ou d'autres projets PBF</li> <li>Restructuration ou redynamisation des structures mises en place par d'autres partenaires au plan sectoriel ou thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</li> </ul>		

## XII.3. Annexe 3 : Normes éthiques appliquées

Problèmes éthiques	Mesures pour y remédier
<i>Obligations envers les participants<sup>32</sup></i>	
1. Respect de la dignité et de la diversité	Le consultant a respecté les différences de culture, de croyances locales, de croyances religieuses, de sexe, de handicap, d'âge et d'appartenance ethnique et leurs implications potentielles lors de la réalisation de la mission. Le consultant a minimisé tout risque de perturbation pour les répondants, fournira un préavis suffisant avant la collecte et respectera leur vie privée.
2. Droit	Le consultant a veillé à ce que les participants soient traités comme des « agents autonomes » et disposera du temps et des informations nécessaires pour décider s'ils souhaitent ou non participer aux discussions et ne seront pas contraints de participer. Les participants seront sélectionnés selon la méthodologie d'échantillonnage définie. Le consultant se conformera à tous les codes de conduite régissant les groupes vulnérables.
3. Confidentialité	Le consultant a respecté le droit du répondant de fournir des informations en toute confidentialité et les a informés sur l'étendue et les limites de la confidentialité. Les sources et toute autre information sensible seront anonymisées. La confidentialité des répondants sera protégée en tout temps.
4. Prévention des dommages	Le consultant a cherché à minimiser les risques et les charges pour ceux qui participent à l'évaluation ; et il cherchera à maximiser les avantages et à réduire les dommages inutiles qui pourraient survenir d'une évaluation négative ou critique, sans compromettre l'intégrité de l'évaluation.
5. Maximiser les profits des populations	Le consultant a cherché à maximiser les avantages pour les populations interrogées tout en collectant des données auprès d'eux. Cela peut être assuré en partageant les informations et les enseignements tirés liés au sujet discuté qui pourraient être d'un certain intérêt pour eux, à la fin de chaque groupe de discussion.
<i>Obligation en tant qu'évaluateurs<sup>33</sup></i>	
6. Indépendance	Le consultant a garanti un jugement indépendant tout au long de l'évaluation. Le consultant veillera à ce qu'il ne soit pas indûment influencé par les opinions ou les déclarations d'une partie. Le consultant est indépendant et n'a pas participé à des activités du Projet, ni n'a été responsable dans le passé de la conception, de l'exécution ou de la supervision du programme ;
7. Impartialité	Le consultant s'est attaché à fournir une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du projet. Le processus d'évaluation sera impartial à toutes les étapes, et prendra en compte tous les points de vue reçus de la part des parties prenantes ;
8. Transparence	Le consultant a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ce rapport d'évaluation vise à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches ;
9. Divulgateion	Le rapport sert de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation sont diffusés aux décideurs politiques, au personnel opérationnel, aux bénéficiaires, au grand public et aux autres parties prenantes
10. Crédibilité	L'évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations
11. Ethique	Le consultant a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le rapport ne seront pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après

<sup>32</sup> Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

<sup>33</sup> Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

	confirmation de la part de la personne consultée
12. Utilité	Le consultant s'est efforcé d'être aussi bien informée que possible, et le rapport sera considéré comme pertinent, opportun et aussi concis que possible et visant à être le plus bénéfique possible aux parties prenantes. Le rapport présentera d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations
13. Conflicts d'intérêts	Le consultant a procédé de façon à ce que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur.
14. Honnêteté et intégrité	Le consultant a : (i) représenté avec précision son niveau de compétences et de connaissances et travailler uniquement dans les limites de sa formation et de ses capacités professionnelles ; (ii) Négocié honnêtement les coûts, les tâches à entreprendre, les limites de la méthodologie, la portée des résultats susceptibles d'être obtenus ; (iii) présenté avec précision ses procédures, données et conclusions ; (iv) Empêché ou corrigé l'utilisation abusive de son travail par des tiers.
15. Responsabilité	Le consultant a : (i) terminé les livrables de l'évaluation dans les délais et le budget convenus ; (ii) assuré que les dépenses d'évaluation soient correctement comptabilisées ; (iii) Donnée au gestionnaire de l'évaluation un préavis rapide de tout changement au plan d'évaluation

## XII.4. Annexe 4 : Outils de collecte des données

### 1. OUTIL 01 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENCES DU SNU FNUAP ET UNICEF

**NB** : Dans le but de faciliter la compréhension certaines questions évaluatives ont été reformulées.

#### Introduction à adapter en fonction de la nature du répondant

Bonjour. Je m'appelle \_\_\_\_\_ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale indépendante du projet "**renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix**". Ce projet a été mis en œuvre dans les villes de N'Djamena, Bongor, Sarh et Mongo de décembre 2022 à Juin 2025.

Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par l'UNFPA et l'UNICEF ainsi que leurs partenaires qui sont le ministère de la Jeunesse et des Sports, le CLAC<sup>34</sup>, le CDVT<sup>35</sup>, l'Association des Scouts du Tchad, le RJDLT<sup>36</sup>, la Compagnie Artistique Hadre Dounia, l'AFRYAN, le CNJT<sup>37</sup> et l'Association des femmes et filles Leaders du Tchad.

Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre de ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

#### Informations sur le répondant :

Date de l'entretien :

Ville :

Nom et prénoms :

Numéro de téléphone :

Institution :

Responsabilité/ poste occupé :

Durée dans le poste :

#### I. PERTINENCE

**QE 1.1.1** Le projet était-il approprié pour aborder les facteurs liés à la participation des jeunes, au renforcement des relations intergénérationnelles dans une analyse de conflit et de paix ?

<sup>34</sup>le Programme des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle

<sup>35</sup> Le Comité pour le Développement du Volontariat au Tchad

<sup>36</sup> Réseau des Jeunes pour le Développement et le Leadership au Tchad

<sup>37</sup> Conseil National de la Jeunesse du Tchad

**QE 1.1.2** Le projet était-il approprié pour répondre aux besoins de participation citoyenne des jeunes, de renforcement des relations intergénérationnelles et de consolidation de la paix ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes et de renforcement des relations intergénérationnelles dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? L'adéquation du projet par rapport aux défis de consolidation, la participation citoyenne des jeunes et le renforcement des relations intergénérationnelles s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

**QE 1.3.1** Le projet était-il aligné aux mandats de consolidation de la paix de l'ONU et aux objectifs des ODD, notamment de l'ODD 16 ?

**QE 1.3.2** Le projet était-il aligné à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité

**QE 1.4** Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des jeunes et des femmes concernant la consolidation de la paix en général, la participation citoyenne des jeunes ainsi qu'au renforcement des relations intergénérationnelles en particulier ? Les jeunes filles et garçons ont-ils été consultés lors de la **conception et de la mise en œuvre du projet** ?

**QE 1.5** Comment le projet PBF a-t-il été adéquat et réactif pour soutenir la participation citoyenne des jeunes filles et garçons et le renforcement des relations intergénérationnelles contribuant aux priorités de consolidation de la paix au Tchad ?

**QE 1.6** La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle basée sur des preuves (ou des évidences) ?

**QE 1.7** Comment le projet PBF a-t-il répondu aux insuffisances liées à la participation citoyenne des jeunes garçons et filles au renforcement des relations intergénérationnelles ainsi qu'à la consolidation de la paix ?

## II. EFFICACITE

**QE 2.1** À quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

**QE 2.2** La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ? \*\*

**QE 2.3** Comment les activités ont-elles profité équitablement aux jeunes filles et garçons ?

**QE 2.4** Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaine de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

**QE 2.5** Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

## III. EFFICIENCE

**QE 3.1** Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

**QE 3.2** Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficace ?

**QE 3.3** La qualité et la quantité des produits / outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

**QE 3.4** Les fonds ont-ils été décaissés conformément au délai prévu ? et les activités ont été produites à temps et dans le respect des normes de gestion ?

**QE 3.5** Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la , de la participation des jeunes garçons et filles, le renforcement des relations intergénérationnelles visant la consolidation de la paix?

#### **IV. DURABILITE**

**QE 4.1** Comment les autorités nationales, provinciales, communales, sectorielles et locales ont -elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

**QE 4.2** Les responsables nationaux, sectoriels, communaux et locaux ont-ils été formés par le projet ? Existe-t-il des structures appuyées par le projet qui sont fonctionnelles ?

**QE 4.3** Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

**QE 4.4** Comment les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats concernant la participation des jeunes garçons et filles aux mécanismes de prise de décision politique et le renforcement des relations entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix dans le cadre de sa pérennisation ?

**QE 4.5** Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité relative à la participation des jeunes garçons et filles aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ? Quels pourraient être les autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

**QE 4.6** Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de maintenir la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

**QE 4.7** Quelle est la force de l'engagement des partenaires gouvernementaux (MJS , CLAC, MEPDCI, Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation) à maintenir les résultats du projet concernant la participation des jeunes garçons et filles et le renforcement des relations intergénérationnelles ?

**QE 4.8** Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?

**QE 4.9** Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? \*

**QE 4.10** Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour créer d'autres initiatives de promotion de la participation des jeunes garçons et filles et au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

#### **V. IMPACT**

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet aux plans de la participation citoyenne des jeunes, du renforcement des relations intergénérationnelles et de la consolidation de la paix ?

**QE 5.2** Quel a été le changement dû au projet sur l'implication des jeunes garçons et filles dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale ainsi que le cadre de renforcement des relations intergénérationnelles, au niveau local.

**QE 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la participation citoyenne des jeunes garçons et filles, du renforcement des relations intergénérationnelles et de la consolidation de la paix ?

## **VI. ORGANISATION MANAGERIALE DU PROJET**

**QE 6.1** Quelle appréciation faire du quand et comment l'équipe de gestion du projet a-t-elle été mise en place ?

**QE 6.2** Y avait-il des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ?

**QE 6.3** La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ?

**QE 6.4** Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, particulièrement les parties prenantes clés et les partenaires au niveau national ?

**QE 6.5** Le projet avait-il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?

**QE 6.6** Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?

### **2. OUTIL 02 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARTENAIRES D'EXECUTION SUPPLEMENTAIRES GOUVERNEMENTAUX :**

1. *Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Promotion de l'Entreprenariat (MJS )*,
2. *Ministère de la culture, Centres de Lecture et d'animation culturelle (CLAC)*
3. *Ministère de l'Economie de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale (MEPDCI)*
4. *Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation*

### **Questions préliminaires**

QE01 : Quelle a été le mandat (cahier de charge) de votre institution dans le cadre de ce projet ?

QE02 : Quelle était votre fonction ?

## **I. PERTINENCE**

**QE 1.1.1** Le projet était-il approprié pour aborder les facteurs liés à la participation des jeunes garçons et filles et au renforcement des relations intergénérationnelles dans une analyse de conflit et de paix ?

**QE 1.1.2** Le projet était-il approprié pour répondre aux besoins de participation citoyenne des jeunes garçons et filles et de renforcement des relations intergénérationnelles ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes garçons et filles et de renforcement des relations

intergénérationnelles dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? l'adéquation du projet par rapport aux défis de consolidation, la participation citoyenne des jeunes garçons et filles et le renforcement des relations intergénérationnelles s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

**QE 1.4** Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des jeunes garçons et filles concernant la consolidation de la paix, la participation citoyenne ainsi qu'au renforcement des relations intergénérationnelles ? Les jeunes filles et garçons ont-ils été consultés lors de la **conception et de la mise en œuvre du projet** ?

**QE 1.5** Comment le projet PBF a-t-il été adéquat et réactif pour soutenir la participation citoyenne des jeunes garçons et filles, le renforcement des relations intergénérationnelles et les priorités de consolidation de la paix au Tchad ?

**QE 1.7** Comment le projet PBF a-t-il répondu aux insuffisances liées à la participation citoyenne des jeunes garçons et filles, au renforcement des relations intergénérationnelles ainsi qu'à la consolidation de la paix ?

## II. EFFICACITÉ

**QE 2.1** À quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

**QE 2.2** La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ? \*\*

**QE 2.3** Comment les activités ont-elles profité équitablement aux jeunes garçons et filles ?

**QE 2.4** Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaine de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

## III. EFFICIENCE

**QE 3.1** Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

**QE 3.2** Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficace ?

**QE 3.3** La qualité et la quantité des produits / outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

**QE 3.4** Les fonds ont-ils été décaissés conformément au délai prévu ? et les activités ont-ils été produits à temps et dans le respect des normes de gestion ?

**QE 3.5** Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats, de la participation des jeunes, du renforcement des relations intergénérationnelles et la consolidation de la paix ?

## IV. DURABILITE

**QE 4.1** Comment les autorités nationales, provinciales, communales, sectorielles et locales ont-elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

**QE 4.2** Les responsables nationaux, sectoriels, communaux et locaux ont-ils été formés par le projet ? Existe-t-il des structures appuyées par le projet qui sont fonctionnelles ?

**QE 4.3** Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

**QE 4.4** Comment les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats du projet concernant la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le renforcement des relations entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix dans le cadre de sa pérennisation ?

**QE 4.5** Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité relative à la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le renforcement des relations entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

**QE 4.6** Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de maintenir la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et de continuer à renforcer des relations entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

**QE 4.7** Quelle est la force de l'engagement des partenaires gouvernementaux (MJS , CLAC, MEPDCI, Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation) à maintenir les résultats du projet concernant la participation des jeunes, le renforcement des relations intergénérationnelles et la consolidation de la paix ?

**QE 4.8** Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?

**QE 4.9** Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? \*

**QE 4.10** Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour créer d'autres initiatives de promotion de la participation des jeunes garçons et filles et au dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

## **V. IMPACT**

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet aux plans de la participation des jeunes, du dialogue intergénérationnel et de la consolidation de la paix ?

**QE 5.2** Quel a été le changement lié au projet concernant l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale, dans le renforcement des relations intergénérationnelles et la consolidation de la paix au niveau local ?

**QE 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la participation des jeunes, du renforcement des relations intergénérationnelles et de la consolidation de la paix ?

## **VI. ORGANISATION MANAGÉRIALE DU PROJET**

**QE 6.1** Quelle appréciation faire du quand et comment l'équipe de gestion du projet a-t-elle été mise en place ?

**QE 6.2** Y avait-il des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ?

**QE 6.3** La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ?

**QE 6.4** Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, particulièrement les parties prenantes clés et les partenaires au niveau national ?

**QE 6.5** Le projet avait-il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?

**QE 6.6** Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact.

### 3. OUTIL 03 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARTENAIRES D'EXECUTION SUPPLEMENTAIRES OSC LOCALES PARTENAIRES

#### Questions préliminaires

QE01 : Quelle a été le mandat (cahier de charge) de votre OSC dans le cadre de ce projet ?

QE02 : Quelle était votre fonction ?

#### I. PERTINENCE

**QE 1.1.1** Le projet était-il approprié pour aborder les facteurs liés à la participation citoyenne des jeunes aux instances de décision, au renforcement des relations intergénérationnelles dans une analyse de conflit et de paix ?

**QE 1.1.2** Le projet était-il approprié pour répondre aux besoins de participation citoyenne des jeunes, de renforcement des relations intergénérationnelles et de consolidation de la paix ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes et de renforcement des relations intergénérationnelles dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? l'adéquation du projet par rapport aux défis de consolidation, la participation citoyenne des jeunes et le renforcement des relations intergénérationnelles s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

**QE 1.3.2** Le projet était-il aligné à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité

**QE 1.4** Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des jeunes garçons et filles concernant la consolidation de la paix, la participation citoyenne des jeunes ainsi qu'au renforcement des relations intergénérationnelles ? Les jeunes filles et garçons ont-ils été consultés lors de la **conception et de la mise en œuvre du projet** ?

**QE 1.5** Comment le projet a-t-il été adéquat et réactif pour soutenir la participation citoyenne des jeunes, le renforcement des relations intergénérationnelles contribuant aux priorités de consolidation de la paix au Tchad ?

**QE 1.7** Comment le projet PBF a-t-il répondu aux insuffisances liées à la participation citoyenne des jeunes au renforcement des relations intergénérationnelles ainsi qu'à la consolidation de la paix ?

#### II. EFFICACITE

**QE 2.1** À quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

**QE 2.2** La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ? \*\*

**QE 2.3** Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et aux jeunes ?

**QE 2.4** Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaine de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

### **III. EFFICIENCE**

**QE 3.1** Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

**QE 3.2** Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficace ?

**QE 3.3** La qualité et la quantité des produits / outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

**QE 3.4** Les fonds ont-ils été décaissés conformément au délai prévu ? et les activités ont été produites à temps et dans le respect des normes de gestion ?

**QE 3.5** Le système de suivi du projet capturerait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

### **IV. DURABILITE**

**QE 4.1** Comment les autorités nationales, provinciales, communales, sectorielles et locales ont-elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

**QE 4.2** Les responsables nationaux, sectoriels, communaux et locaux ont-ils été formés par le projet ? Existe-t-il des structures appuyées par le projet qui sont fonctionnelles ?

**QE 4.4** Comment les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats du projet concernant la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix dans le cadre de sa pérennisation ?

**QE 4.5** Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité relative à la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques et à la consolidation de la paix ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

**QE 4.6** Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de maintenir la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

**QE 4.7** Quelle est la force de l'engagement des partenaires gouvernementaux (MJS, CLAC, MEPDCI, Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation) à maintenir les résultats du projet concernant la participation des jeunes et le dialogue intergénérationnel ?

**QE 4.8** Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?

**QE 4.9** Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? \*

**QE 4.10** Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour créer d'autres initiatives de promotion de la participation des jeunes à la prise de décision et de renforcement des relations entre les générations ?

## **V. IMPACT**

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet aux plans de la participation des jeunes garçons et filles aux instances de prises décisions, du renforcement des relations entre les différentes générations (jeunes, adultes,) et de la consolidation de la paix ?

**QE 5.2** Quel a été le changement du au projet concernant l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale, de dialogue intergénérationnel, et de participation des jeunes dans les instances de prise de décision au niveau local ?

**QE 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la participation citoyenne des jeunes, du renforcement des relations intergénérationnel et de la consolidation de la paix ?

## **VI. ORGANISATION MANAGERIALE DU PROJET**

**QE 6.2** Y avait-il des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ?

**QE 6.3** La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ?

**QE 6.4** Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, particulièrement les parties prenantes clés et les partenaires au niveau national ?

**QE 6.5** Le projet avait -il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?

**QE 6.6** Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact.

### **4. OUTIL 04 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES SECTORIELS, LES AUTORITES PROVINCIALES ET COMMUNALES**

#### **Questions préliminaires**

QE01 : Connaissez-vous le projet "renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix"

Si oui

QE02 : Comment vous et votre structure (Mairie, délégation, gouvernorat) avez été impliqué dans de ce projet ?

## **I. PERTINENCE**

**QE 1.1.1** Le projet était-il approprié pour aborder les facteurs liés à la participation des jeunes aux instances de décisions, au renforcement des relations intergénérationnelles ainsi que les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ?

**QE 1.1.2** Le projet était-il approprié pour répondre aux besoins de participation citoyenne des jeunes et de renforcement des relations intergénérationnelles ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes et ceux du renforcement des relations intergénérationnelles dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? l'adéquation du projet par rapport aux défis de consolidation, la participation citoyenne des jeunes et le renforcement des relations intergénérationnelle s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

**QE 1.4** Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des jeunes garçons et filles concernant la consolidation de la paix, la participation aux instances décisionnelles ainsi qu'au renforcement des relations intergénérationnelles ? Les jeunes filles et garçons ont-ils été consultés lors de la **conception et de la mise en œuvre du projet** ?

**QE 1.5** Comment le projet PBF a-t-il été adéquat et réactif pour soutenir la participation citoyenne des jeunes le renforcement des relations intergénérationnelles et les priorités de consolidation de la paix au Tchad ?

**QE 1.7** Comment le projet PBF a-t-il répondu aux insuffisances liées à la participation citoyenne des jeunes au renforcement des relations intergénérationnelles ainsi qu'à la consolidation de la paix ?

## **II. EFFICACITE**

**E 2.3** Comment les activités ont-elles profité équitablement aux jeunes garçons et filles ?

**QE 2.4** Quelles ont été les activités du projet qui ont bien réussies ou marchées ? Quels ont été les facteurs favorables à ces réussites ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

## **IV. DURABILITE**

**QE 4.1** Comment les autorités nationales, provinciales, communales, sectorielles et locales ont -elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

**QE 4.2** Les responsables nationaux, sectoriels, communaux et locaux ont-ils été formés par le projet ? Existe-t-il des structures appuyées par le projet qui sont fonctionnelles ?

**QE 4.4** Comment les acteurs formés par le projet se sont appropriés les résultats dudit projet concernant la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix dans le cadre de sa pérennisation ?

**QE 4.5** Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité relative à la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

**QE 4.6** Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de maintenir la participation accrue des jeunes aux mécanismes de prise de décision politique et le dialogue entre la jeunesse et les acteurs des institutions publiques dans le processus de consolidation de la paix ?

**QE 4.7** Quelle est la force de l'engagement des partenaires gouvernementaux (MJS , CLAC, MEPDCI, Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation) à maintenir les résultats du projet concernant la participation des jeunes et le dialogue intergénérationnel ?

**QE 4.9** Quelles sont les autres projets liés à l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion ?

## V. IMPACT

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet aux plans de la participation des jeunes, du renforcement des relations intergénérationnelles et de la consolidation de la paix ?

**QE 5.2** Quel a été le changement du au projet concernant l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale, de dialogue intergénérationnel, et de participation des jeunes dans les instances de prise de décision au niveau local ?

**QE 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la participation citoyenne des jeunes, du dialogue intergénérationnel et de la consolidation de la paix ?

## VI. ORGANISATION MANAGERIALE DU PROJET

**QE 6.4** Y avait-il eu une compréhension claire des rôles et des responsabilités par tous ceux qui étaient impliqués, les partenaires au niveau national ?

### 5. OUTIL 05 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AUTORITES ET TRADITIONNELLES RELIGIEUSES

Questions préliminaires

QE01 : Connaissez-vous le projet "renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix"

Si oui

QE02 Comment, en tant qu'autorité traditionnelle ou religieuse, avez-vous participé à ce projet ?

## I. PERTINENCE

**QE 1.1.** Le projet constitue-t-il une réponse aux problèmes liés à la non participations des jeunes aux instances de décisions, aux dialogues entre les jeunes et les adultes, à la consolidation de la paix dans votre localité ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes et de renforcement des relations entre les générations des jeunes garçons et filles et des adultes dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? La concordance du projet par rapport aux problèmes de consolidation de la paix, de la participation des jeunes garçons et filles et le renforcement des relations entre ces jeunes et les adultes s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

**QE 1.4** Le projet a-t-il répondu aux besoins et aux priorités des jeunes garçons et filles concernant la consolidation de la paix, la participation citoyenne des jeunes ainsi qu'au renforcement des relations entre les différentes générations ?

**QE 1.5** Comment ce projet a soutenu la participation des jeunes garçons et filles, le renforcement des relations entre ces jeunes et les adultes, à la consolidation de la paix au Tchad ?

**QE 1.7** Comment le projet a-t-il répondu aux insuffisances liées à la participation des jeunes et au renforcement des relations entre les jeunes et les adultes ainsi qu'à la consolidation de la paix ?

## II. EFFICACITE

E 2.3 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux jeunes garçons et filles ?

QE 2.4 Quelles ont été les activités du projet qui ont bien réussies ou marchées ? Quels ont été les facteurs favorables à ces réussites ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

## IV. DURABILITE

QE 4.1 Comment les autorités traditionnelles et religieuses ont -elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 4.2 Les autorités traditionnelles et religieuses ont-elles été formés par le projet ? Existe-t-il des structures appuyées par le projet qui sont fonctionnelles ?

E 4.4 Comment les autorités traditionnelles et religieuses formées par le projet se sont appropriés les résultats du projet dans le cadre de sa pérennisation ?

QE 4.5 Les lois traditionnelles, coutumières et religieuses s'opposeront-elles à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances décisionnelles, les dispositifs de prévention de conflits, etc. ? Quels pourraient être les autres obstacles liés à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

QE 4.6 Comment les mécanismes, les procédures sont-ils en place pour permettre aux autorités traditionnelles, religieuses, administratives, aux OSC, aux jeunes et aux femmes de continuer à soutenir les résultats obtenus ?

QE 4.7 Quelle est la force de l'engagement des autorités traditionnelles (...) à maintenir les résultats du projet ?

QE 4.9 Connaissez-vous d'autres projets liés à l'implication des jeunes et des femmes dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion ?

## V. IMPACT

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet sur le plan de la participation des jeunes, le renforcement des relations intergénérationnelles et de la consolidation de la paix ?

**QE 5.2** Quel a été le changement concernant l'implication des jeunes garçons et filles dans le processus de prise de décisions dans les structures d'échanges, de cohésion sociale, de renforcement des relations intergénérationnelles, dans les instances de prise de décision au niveau local ?

**QE 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la participation des jeunes garçons et filles, du renforcement des relations entre les générations des jeunes et adultes et de consolidation de la paix, ?

## VI. ORGANISATION MANAGERIALE DU PROJET

QE 6.4 Le projet vous a-t-il expliqué votre rôle et responsabilité en tant qu'autorité traditionnelle ?

### 6. OUTIL 06 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE PBF

## I. PERTINENCE

**QE 1.1.1** Le projet était-il approprié pour aborder les facteurs liés à la participation des jeunes, au renforcement des relations intergénérationnelles et aussi les facteurs de paix dans une analyse de conflit ?

**QE 1.2** Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix, de la participation citoyenne des jeunes et de renforcement des relations intergénérationnelles dans le pays **au moment de la conception du projet PBF** ? la concordance du projet par rapport aux problèmes de consolidation de la paix, la participation citoyenne des jeunes et le renforcement des relations entre les jeunes , les adultes ainsi que les anciens s'est-elle maintenue **tout au long de la mise en œuvre** ?

## II. EFFICACITE

**QE 2.5** Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

## III. EFFICIENCE

**QE 3.4** Les fonds ont-ils été décaissés conformément au délai prévu ? et les activités ont-ils été produits à temps et dans le respect des normes de gestion ?

**QE 3.5** Le système de suivi du projet capturerait-il correctement les données sur les résultats de la participation citoyenne, du dialogue intergénérationnel et de la consolidation de la paix?

## IV. DURABILITE

**QE 4.9** Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? \*

**QE 4.10** Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour créer d'autres initiatives de promotion de la participation citoyenne des jeunes hommes et filles, de renforcement des relations intergénérationnelles et de consolidation de la paix ?

## I. ORGANISATION MANAGERIALE DU PROJET

**QE 6.1** Quelle appréciation faire du quand et comment l'équipe de gestion du projet a-t-elle été mise en place ?

**QE 6.5** Le projet avait -il un système de suivi et évaluation fonctionnel ? A quel point était-il efficace ?

**QE 6.6** Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du PBF et avec d'autres programmes dans le pays pour accroître son efficacité et son impact.

## 7. OUTIL 07 : GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION AVEC LES POPULATIONS

### Questions préliminaires

QE00 : Habitez-vous dans la ville de N'Djamena, Bongor Sarh, Mongo de décembre 2024 à Juin 2025 ?

QE01 : Connaissez-vous le projet mentionné pendant notre présentation ?

QE02 : Comment vous avez été impliqué dans ce projet ?

## I. PERTINENCE

**QE 1.1.** Le projet constitue-t-il une réponse aux problèmes liés à la participations des jeunes aux instances de décisions, aux renforcements des relations entre les jeunes garçons et filles et les adultes, à la consolidation de la paix ?

**QE 1.4.1** Comment les besoins des jeunes garçons et filles de cette ville concernant leurs participations en nombre important dans les instances de décisions et le renforcement des relations entre ces jeunes et les adultes ainsi qu'en matière de consolidation de la paix ont été recensé par le projet ?

**QE 1.4.2** Comment les jeunes garçons et filles de cette ville ont été ciblé par le projet pour bénéficier des appuis dans le cadre de leurs participations dans les instances de décisions et le renforcement des relations entre eux et les adultes ainsi qu'en matière de consolidation de la paix ?

**QE 1.5** Comment ce projet a soutenu la participation des jeunes garçons et filles dans les instances de décisions, le renforcement des relations entre eux et les adultes et la consolidation de la paix dans votre ville en particulier et au Tchad en général ?

## II. EFFICACITE

**QE 2.3** Comment les activités du projet ont-elles profité équitablement aux jeunes garçons et filles de cette ville ?

**QE 2.4.1** Comment le projet a contribué à l'engagement des jeunes garçons et filles de votre ville dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits, au renforcement des relations entre les générations des jeunes garçons et filles et les adultes ?

**QE 2.4 .2** Quelles sont les activités du projet qui ont bien marché ? Qu'est ce qui a permis cette réussite ? si non pourquoi les activités n'ont pas bien marché ?

## IV. DURABILITE

**QE 4.1** Comment les personnes qui travaillent au gouvernorat, à la Mairie, dans les arrondissements, dans les délégations ainsi que les chefs de quartiers, les chefs de carré, les chefs de races, les chefs de village, etc. ont -elles été impliquées au début du projet et à la mise en œuvre des différentes activités du projet ?

**QE 4.2** Les personnes qui travaillent au gouvernorat, à la Mairie, dans les délégations ainsi que les chefs de quartiers, les chefs de carré, les chefs de races, les chefs de village, etc. ont-elles été formées par le projet ? Existe-t-il des organisations ou groupements appuyées par le projet qui organisent des réunions et continuent de promouvoir la participation des jeunes, le renforcement des relations entre les jeunes et les adultes puis la consolidation de la paix depuis la fin du projet ?

**QE 4.4 Toutes** ces personnes formées mettent-elles en application leurs formations reçues du projet pour maintenir la participation des jeunes garçons et filles aux instances de décisions et poursuivre le renforcement des relations entre leurs générations et celles des adultes?

**QE 4.5** Quels pourraient être les obstacles à l'intégration des jeunes garçons et filles dans les instances de décision, à la participation du règlement des conflits, aux postes de responsabilité à la mairie, au gouvernorat ainsi qu'au dialogue entre plusieurs générations (jeunes , adultes, vieux).

**QE 4.6** Combien de jeunes garçons et filles sont membres des comités mis en place par le projet ou qui occupent des postes dans les institutions ou continuent à promouvoir le renforcement des relations entre eux les jeunes et les générations des adultes ?

**QE 4.7** Quelle est la force de l'engagement des jeunes garçons et filles à maintenir les résultats du projet notamment la participation citoyenne, le renforcement des relations entre les générations et la consolidation de la paix ?

## **V. IMPACT**

**QE 5.1** Quel a été le changement lié au projet au plan des participations des jeunes garçons et filles aux instances de décisions, au plan du renforcement des relations entre les générations, et enfin au plan de la consolidation de la paix ?

**E 5.3** Y a-t-il des changements positifs ou négatifs qui sont apparus dans les organisations ou groupements ou concernant les personnes bénéficiaires ?

## XII.5. Annexe 5 : bibliographie

1. Rapport du comité technique du projet du 15 mars 2023 ; 9 pages.
2. Compte rendu de la troisième rencontre du comité technique. Novembre 2024 ; 2pages.
3. Document de projet du PBF, octobre 2022 ; 81 pages.
4. Copy of UJB38\_3b. UN FR\_pbf\_UNFPA\_UNICEF-project\_document\_template\_2020\_annex\_d\_project\_budget\_14 Juin 2025 VF (1)
5. Annexe D - Budget du projet PBF ; Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité.
6. Rapport de progrès de projet PBF. Mai 2023 ; 50 pages.
7. Rapport de progrès de projet PBF. Octobre 2023 ; 20 pages.
8. Rapport de progrès de projet PBF. Juin 2024 ; 54 pages.
9. Rapport de progrès PBF. Novembre 2024 ; 63 pages.
10. Rapport de progrès de projet PBF. Mai 2025 52 pages.
11. UNICEF, UNFPA, Rapport de Mission de Suivi du projet. Période de la Mission : 14 - 21 octobre 2024 ; 6 pages.
12. Afriyan Tchad : Rapport des séances de plaidoyers pour la participation des jeunes aux instances de prise des décisions dans les villes de Bongor, Sarh, Mongo et N'Djamena. Septembre - Décembre 2023 ; 31 pages.
13. CEFA – PSD : formation sur l'élaboration et l'opérationnalisation des plans de développement communaux et provinciaux ; N'Djamena du 14 au 18 Août 2023. 53 pages.
14. CLAC : Rapport d'activité du projet. Période de juillet-septembre 2024. 23 page.
15. CLAC : Rapport d'activité du projet. Période de janvier-mars 2025. 10 pages.
16. CLAC : Rapport d'activité du projet. Période de décembre2024 -février 2025. 14 pages.
17. CLAC : Rapport synthèse décembre 2024 à février 2025.Mars 2025. 14 pages.
18. CDVT : Rapport d'activités. Période du 1er avril au 31 aout 2024. Septembre 2024. 10 pages.
19. CDVT : Rapport d'activités. Période du décembre 2024 au Février 2025. Septembre 2024. 9 pages.
20. RJDLT : rapport général d'activités du parcours citoyen au Mayo Kebbi Est. Du 16 au 30 septembre 2023 ; 31 pages.
21. RJDLT : rapport final du projet de renforcement de capacités des modèles transgénérationnels, des autorités locales, des leaders traditionnels et religieux dans l'accompagnement des « villages de la démocratie » mai-juin 2024. 52 pages.
22. YALI CHAD : rapport final du projet de renforcement de capacités des modèles Trans générationnels, des autorités locales, des leaders traditionnels et religieux dans l'accompagnement des « villages de la démocratie » mai-juin 2024 52 pages.
23. YALI CHAD : Coaching en leadersheap et en action citoyenne (axée sur la bonne gouvernance et la citoyenneté dans les universités. Septembre 2023 ;25 pages.
24. Ministère de la jeunesse et des sports : Synthèse « forum sur la participation des jeunes aux mécanismes de prise de décisions » 11 au 13 septembre 2023. 12 pages.
25. Ministère de la jeunesse des sports des loisirs et du leadership entrepreneurial : Rapport d'activités. Période de juillet à octobre 2023. Novembre 2023. 10 pages.

26. Ministère de la jeunesse des sports des loisirs et du leadership entrepreneurial : rapport de mission des ateliers de réflexion sur l’agenda jeunesse, paix et sécurité (JPS) avec les organisations des jeunes et des femmes dans les provinces du Moyen Chari-Mayo kebbi Est et du Guera. Août-Septembre 2024. 6 pages.
27. Ministère de la jeunesse et des sports : Rapport de mission des sessions d’information Organisées avec les autorités et les leaders des organisations des jeunes et des femmes. du 23 au 06 aout 2024 dans les provinces du Moyen – Chari, Mayo Kebbi est, Guerra et N’Djamena. 9 pages.
28. Ministère de la jeunesse des sports des loisirs et du leadership entrepreneurial, EVSR ET PBF : rapport annuel d’activités de mise en œuvre du PTA 2024. Décembre 2024. 8 pages.
29. Fonds des Nations Unies pour la population : Descriptif de programme de pays pour le Tchad 2024-2026. Juillet 2023 ; 14 pages.
30. Fonds des Nations Unies pour l’enfance : Descriptif de programme de pays Tchad ; août 2023 ; 19 pages
31. Pacte mondial Réseau France : les 17 Objectifs de développement durable et leurs 169 cibles ; 40 pages.
32. Plan-Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du Tchad (UNSDCF 2024 –2026 ; 89 pages.
33. Plan cadre des Nations Unies d’Assistance au Développement (UNDAF) 2017-2021 49 pages
34. Groupe des Nations Unies pour le développement : théorie du changement. Note d’orientation complémentaire relative aux PNUAD. 16 pages.
35. Ministère de l’économie et de la planification du développement : vision 2030, le Tchad que nous voulons. Juillet 2017. 50 pages.
36. Ministère de l’économie et de la planification du développement : Plan National de Développement 2017-2021 ; Août 2017. 76 pages.
37. République du Tchad : feuille de route du gouvernement de transition. Juillet 2021 ; 35 pages.
38. Ministère de l’action sociale, de la famille et de la solidarité nationale : politique nationale genre ; décembre 2021. 58 pages.
39. Ministère de la Femme, de la Protection de l’Enfance et de la Solidarité Nationale : Plan d’Actions quinquennal de mise en œuvre de la politique Nationale genre *PA-PNG 2019-2023* : 49 pages.
40. Ministère de la promotion des jeunes, des sports et de l’emploi : POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (PONAJEUN) ; Janvier 2019. 65 pages.
41. Ministère de la jeunesse et des sports : rapport du plan d’actions quinquennal 2021-2025 de la politique nationale de la jeunesse (PONAJEUN) ; décembre 2020. 32 pages.
42. TDRs de l’évaluation finale indépendante du projet « Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix » ; 13 pages.
43. TDRs de la formation sur l’élaboration et l’opérationnalisation des plans de développement communaux et provinciaux. Août 2023. 3 pages
44. TDRs session de consultation des jeunes sur l’agenda jeunesse, paix et sécurité (JPS) à Sarh, Bongor, Mongo. 2 pages.

## XII.6. Annexe 6 : liste des personnes rencontrées

### ❖ POUR LES ENTRETIENS

Nom et prénoms	Institution	Poste occupé	Téléphone / E-mail	Date
KADIDJA ABDARAMANE KOKO	Ministère de la jeunesse	Ex Directrice du Ministère	63243931/66037282	02/08/2025
DJERADOUBA URBAIN	CLAC	Responsable CLAC Dembé	66158323	04/08/2025
DJERANE NAIBARA Thibaut	Afriyan	Coordinateur du projet PBF de Afriyan	63114469	04/08/2025
Serge KETEMA GALI	SCOUT	Commissaire international des Scout au Tchad	60741880	04/08/2025
AL-HASSEM NAYAM	SCOUT	Président des Scout	66268297	05/08/2025
Moise DADJE NGONELAO	Programme CLAC	Coordonnateur National	66 36 96 22 <a href="mailto:moisedadje204@gmail.com">moisedadje204@gmail.com</a>	05/08/2025
Abel BEDJAN	Programme CLAC	Administrateur-Gestionnaire	66 37 53 54 <a href="mailto:bedjanabel@gmail.com">bedjanabel@gmail.com</a>	05/08/2025
BISKINA BOUSANA	Délégation de la jeunesse	Délégué	66462949/99658886 biskinabouzanang@gmail.com	05/07/2025
MACKA CHERIF HISSEIN MAHAMAT IBRAHIM	RJDLT	Coordinatrice/ Coordinateur Adjoint	66227661 63368743	05/08/2025
DIMOUGNA SALBABO	CDVT	Chef de projet CDVT/ Ndjamen	63154114	08/08/2025
SEIBANA Daniel	Programme CLAC	Animateur Principal de Bongor	69 13 75 67	12/08/2025
MANGOBAYE NANALMADINE	Unicef		66365239 Mnanalmadine@unicef.org	12/08/2025
FAZOU MADE	CDVT	Point focal	66515941	12/08/2025
Appoline UWIMBABAZI	Secrétariat PBF	Coordinatrice	66993405/60108823 appoline.uwimbabazi@wfp.org	12/08/2025
Honore MOTANGARTI	Secrétariat PBF	M&E	66771544/98983578 honore.motangarti@wfp.org	12/08/2025
M.HINAMARY PASCAL	RJDLT/Bongor	Point focal	63163890	12/08/2025
LABASSOU FOULA	Délégation de la jeunesse	Délégué	66208995	12/08/2025
KAMPETE NORSON Augustin	Mairie de Bongor	Maire 1er adjoint	66646637	12/08/2025
DAKASSI URBAIN	SCOUT	Point focal		12/08/2025
FATAK François	Commune	SG	66351620	13/08/2025
ELHADJI SOULOUGNA	Sultanat	Sultan	66681818	13/08/2025
NGONDJIRI MADJASTAN Hermane	SCOUT	Point focal		14/08/2025
VOLDA Marie HASSANE				
M.GUEDALLAH KALAMI HISSEIN	Palais de la culture	Directeur	66915400	14/08/2025
NDILABAYE NGARMADJI	COMMUNE	Ex SG	63595924	14/08/2025
MAHAMAT SALEH MAHAMOUD		Délégation de la jeunesse	66777072	14/08/2024
MAHAMAT SALEH DJARABI	CNJT	Coordonnateur provincial	66731901	14/08/2025
AHMAT SALEH ADOUM	CDVT	Point focal de CDVT	66320550	14/08/2025

MAHAMAT SALEH DJARABI	CNJT	Coordonnateur provincial	66731901	14/08/2025
MILAMEM Clémence	Programme CLAC	Responsable CLAC	62562627	14/08/2025
TOLOUM DOUMDE SEIDOU	Scout	Point focat Scout Mongo	66034966	14/08/2025
ABDELKERIM KABO	CantoPnat	SG	66253210	15/08/2025
AINTA DAMARIS	Délégation de la jeunesse	Déléguée	66277045	15/08/2025
MADJADOUM MAGLOIRE	RJDLT	Point focal	66733583	15/08/2025
DJONINGAR NGARINAN	ONAMA	Chef de service journal et programme	66109824	15/08/2025
YANON BAIBAI Catherine	Afriyan	Point focal de Bongor	65397379	15/08/2025
SOLOUMTA Karine	AFRIYAN	Point focal	66576253	15/08/2025
OUSMAL NANASRA Julliette	SUPERBANATE	Notable du village de la démocratie		15/08/2025
BELNAN TOMTETA	CDVT	bénéficiaire	63023531	15/08/2025
REMADJI Charline	CDVT	bénéficiaire	63118260	15/08/2025
BARADINE ISSAKA	RJDLT	Coordonnateur provincial	68586867	15/08/2025
ABDELAZIZ MAHAMAT ACHENE	RJDLT	Membre	63440026	15/08/2025
GUIRDE Israël	Programme CLAC	Ex responsable CLAC	63637618	15/08/2025
ZAKARIA MAKAYE ADAM	Afriyan	Point focal Afriyan Mongo	66860906	15/08/2025
KALID MOUSSA YASSIN	CDVT	AGR de CDVT	66714222	15/08/2025
ADAWIYA HASSAN	CDVT	AGR de CDVT	60171393	15/08/2025
Fidele NGOLO	Gouvernorat	SG	66895201	16/08/2025
DJERABETE DJIGAMYO	Mairie	SGP	66481909	16/08/2025

❖ **Pour les discussions de groupe avec :**

• **Les bénéficiaires à N'Djamena**

N°	Nom et prénoms	Tel	Age	Sexe (M / F)	Date
1	ALLARABEYE NODJIPAL SUCCES	63469211	20ans	M	05/08/2025
2	BLAGUE MBAIWE CALEB	65858119	23ans	M	05/08/2025
3	CHARFADINE ADAM	68305127	20ans	M	05/08/2025
4	ISSA ABAKAR BAILINA	65352389	25ans	M	05/08/2025
5	SOUBOURA TCHANGA	63679378	22ans	M	05/08/2025
6	ALLAMINE VOUNSOUNMA GOLO	61592565	21ans	M	05/08/2025
7	PETER DOBAH YANKREO	66454046	27ans	M	05/08/2025
8	MAHAMAT AHMAT HASSAN	60534248	21ans	M	05/08/2025
9	MAHAMAT YOUNOUS SOULEYMANE	63706868	21ans	M	05/08/2025
10	NOUSSOURADINE BICHARA	66756722	22ans	M	05/08/2025
11	YAHYA ABDOULAYE YAHYA	65273797	20ans	M	05/08/2025
11	MAHAMAT TOTOH SOULEYMANE	60744851	20ans	M	05/08/2025
12	MAHAMAT SEID DEFFALLAH	60063373	20ans	M	05/08/2025
13	ADOUM ABDOULAYE MAHAMAT	60362621	22ans	M	05/08/2025
14	GONI IBRAHIM SOULEYMANE	60505020	19ans	M	05/08/2025
15	NEGOLNODJI ALLIANCE	69849810	19ans	F	05/08/2025
16	KEOTA MAMADE GLORIA	68001061	25ans	F	05/08/2025
17	DOK-GUEMON AFIA	60526050	24ans	F	05/08/2025

18	FATIME MELISSA	64680731	19ans	F	05/08/2025
19	ALLIANCE MORA	60203095	18ans	F	05/08/2025
20	KHADIDJA SERVICE SADI	62128626	30ans	F	05/08/2025
21	FATIME ZARA ABDOULAYE	66865817	21ans	F	05/08/2025
22	ZENABA HAROUN SEID	66067602	28ans	F	05/08/2025
23	ZENAB BICHARA ALHADJI	66452091	23ans	F	05/08/2025
24	HINDA HISSEIN	65535301	24ans	F	05/08/2025
25	ABSA-DJAZOULI OUMAR	65326500	19ans	F	05/08/2025
26	HADJARA DJAZOULI	62286960	25ans	F	05/08/2025
27	ZENAB MOUSSA ALLADJAB	61580353	17ans	F	05/08/2025
28	BINEYE ABDOULAYE ALI	65633191	22ans	F	05/08/2025

- **Les bénéficiaires à Bongor**

N°	Nom et prénoms	Tel	Age	Sexe (M / F)	Date
1	DJIMADOUM DJASRANGAR	68904249	19ans	M	12/08/2025
2	HAMZA ABDELKERIM	66048508	23ans	M	12/08/2025
3	ADJOLBO-SERFERBE AMANE	60420606	24ans	M	12/08/2025
4	ALLAFI BENJAMIN	63505488	23ans	M	12/08/2025
5	GAPILI GONTAH	65024494	22ans	M	12/08/2025
7	LISSANA BAILOPNA BERTRAND	62391298	18ans	M	12/08/2025

- **Les bénéficiaires à Mongo**

N°	Nom et prénoms	Tel	Age	Sexe (M / F)	Date
1	DON DE DIEU NDJENODJI	67727205	24ans	M	14/08/2025
2	ALI DOUMOULLAH	60465133	25ans	M	14/08/2025
3	GUELMBAYE ANDERSON	62027947	25ans	M	14/08/2025
4	CHARLES RAMADJINGAR	66724634	24ans	M	14/08/2025
5	TAMIMADJI GENEVIEVE	68641949	20	F	14/08/2025
6	ADAMA BRAHIM SIGUERE	61589430	19	F	14/08/2025
7	AMALKHER SUZANE KARIM	68503737	20	F	14/08/2025
8	PIDINODJI ARSENE	60431043	19	F	14/08/2025
9	SADIA MAHAMAT AWADA	69176173	19	F	14/08/2025
10	DJMASDE BINTOU	65054050	19	F	14/08/2025
11	ACHTA ISSA AICHA	68553379	19	F	14/08/2025

- ❖ **Les bénéficiaires à Sarh**

N°	Nom et prénoms	Tel	Age	Sexe (M / F)	Date
1	NODJIASSEM SYLVAIN	68726726	24	M	14/08/2025
2	KODJEI ESPERE	67623510	20	M	14/08/2025
3	ARISTIDE MADALNGUE	60883215	20	M	14/08/2025
4	ALLARAMADJI BIRA	62304041	20	M	14/08/2025
5	AYATE ADER AIKEN	86374805	23	M	14/08/2025
6	KAKOUMA DIEUDONNE	86768287	17	M	14/08/2025

7	DJEBETE SOPHIE SEFOGO	60155350	26	F	15/08/2025
8	YAI NADINE	66854725	25	F	15/08/2025
9	MAIROSSINANIDABAYE	63359566	27	F	15/08/2025
10	SIMADJI JEANNINE	61891381	20	F	15/08/2025
11	AMINA BRAHIM	63039074	25	F	15/08/2025
12	ABDOUL KALOUMA AURORE	68857383	18	F	15/08/2025